

# Le COURRIER DE LA MONTMAGNY

Organe du comté de Montmagny

"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa".

67ième année

Montmagny, samedi, le 20 mai 1950

No 19

## En marge de l'aqueduc

### Texte partiel

Du projet d'aqueduc, tel que présenté par les ingénieurs Hervé-A. Gauvin et Guillaume Piette, en mars dernier.

M. le Maire,  
MM. les Conseillers,

A la suite de la présentation de notre rapport préliminaire au Conseil de la Ville de Montmagny en date du 13 février 1950, nous avons complété les plans et devis nécessaires à la construction d'un projet d'aqueduc, et nous avons en même temps préparé l'estimation complète et détaillée des dits travaux.

Le projet complet comprend la construction d'une écluse, d'une prise d'eau, d'une conduite d'aduction et de 3 circuits principaux de distribution, le tout tel que décrit au devis spécial dont la copie est annexée au présent rapport.

La réalisation d'un tel programme de travaux est fonction de plusieurs conditions qu'il vaut la peine d'étudier en détail avant de continuer à procéder:

1— Urgence des travaux: D'après les termes de notre rapport préliminaire, l'urgence des travaux proposés semble certaine. Les services d'alimentation sont rendus insuffisants et les pressions dans le régime complet sont telles que, sans parler de protection contre danger d'incendie, même pour fins de consommation domestique, ils sont nettement en bas des exigences normales.

2— Possibilité de réalisation du projet. La réalisation du projet d'aqueduc est nettement fonction de la capacité de paiement des contribuables de la Ville de Montmagny. — Si l'on considère en plus qu'avec les améliorations projetées à l'aqueduc certaines réformes rudimentaires dans l'opération du système général, abaisseront les primes d'assurances d'environ 50%, il en résulte que chaque abonné ne se sentira que très peu de la cotisation annuelle nécessaire à la réalisation du projet.

3— Protection contre danger d'incendie. La protection contre danger d'incendie n'est pas une illusion. Nombre de familles de votre Ville dépendent pour leur vie quotidienne des revenus qu'ils gagnent dans les différentes industries, et la perte, ou la fermeture de l'une d'elles à cause d'un incendie veut dire pour l'employé, la perte de son pain quotidien et pour l'employeur en plus de la perte de capital une perte de revenus honnêtes et légitimes auxquels il a droit et le seul moyen de combattre l'incendie, c'est l'eau.

Hervé-A. Gauvin,  
Ingénieur Professionnel  
Guillaume Piette,  
Ingénieur Conseil  
Québec, le 13 mars 1950.

## Semaine scout

— du 21 au 28 mai 1950 —  
A Montmagny

### — Programme —

Dimanche, 21 mai, à 8:30 a.m. Messe à la J.O.C., par M. l'aumônier.

A 2:00 hres p.m., parade scout et fanfare.

Lundi et mardi, 22 et 23

Feu de camp à 8:30 hres, cour du collège. Thème, Dollard.

Vendredi, 26 mai.

7:15. Heure Sainte, suivie d'un jeu de ville.

Les scouts sont priés d'assister à la messe, tous les matins de la semaine.

Le public est invité à venir visiter le local scout, lundi, mardi et jeudi soir, de 7 1/2 à 9 1/2 hres.

Bref historique de notre mouvement, à Montmagny.

Fondée en mai 1945, par l'aumônier actuel M. l'abbé Gérard Labbé, avec l'aide de M. Raymond Paré, chef de la troupe qui fut remplacé cette année par M. Raymond Fournier, cette première troupe de quatorze petits garçons formant deux patrouilles, fit son premier camp en août 1945.

Et c'est depuis cinq ans que, par le dévouement inlassable de son aumônier et de ses chefs, la troupe progressa et permit à nos jeunes de faire cinq camps, dont deux à St-Philémon, à l'Île-au-Canoë et à St-Jean-Port-Joli, et elle se propose de camper cette année encore avec un actif de quarante scouts, divisé en cinq patrouilles, dont une d'étudiants et, en plus, un clan routier, formé au début de cette année et dont le chef est M. Raymond Paré.

Nous, scouts de la première Montmagny, remercions nos fondateurs et bienfaiteurs de nous avoir dotés d'un magnifique local situé sur la rue de l'Anse et de nous avoir permis de recevoir cette formation si utile. Nous espérons que cette générosité se maintiendra chez les concitoyens de Montmagny.

Une oeuvre des plus efficace

Le Scoutisme

L'objet du scoutisme catholique est défini avec puissance dans la promesse, les principes et dans la loi scout. A quoi s'engage en effet, le garçon qui demande son admission dans une troupe scout? Jugez vous-mêmes de la portée d'une telle promesse: "Sur mon honneur, et avec la grâce de Dieu, je m'engage à servir de mon mieux Dieu et l'Eglise, le Roi du Canada; à aider mon prochain en toute circonstance; à observer la Loi Scout."

Et la loi scout elle-même, qu'impose-t-elle?

1—Le scout met son honneur à mériter confiance.

2—Le scout est loyal à son roi, à son pays, à ses parents, à ses chefs et à ses subordonnés.

3—Le scout est fait pour servir et sauver son prochain.

4—Le scout est l'ami de tous et le frère de tous les autres scouts.

5—Le scout est courtois et chevaleresque.

(Suite à la page 8)

## Convention libérale provinciale — à Québec —

Les 19 et 20 mai, se tiendra, à Québec, la grande Convention Libérale, pour le choix d'un chef provincial, en remplacement de l'ex-chef, l'honorable Adélaïde Godbout, maintenant sénateur. Jusqu'ici, cette charge avait été confiée à M. Georges-C. Marler, député de Westmount à l'Assemblée Législative.

Choisis dans les 92 comtés de la province, plusieurs délégués seront à Québec en fin de semaine, afin de nommer, comme nous le disons plus haut, un chef au parti.

Des candidats en lice, on mentionne MM. Georges-C. Marler, Georges-Émile Lapalme, Jean-Marie Nadeau, Horace Philippon, l'honorable Philippe Hamel. A la dernière minute, d'autres candidats peuvent être mis en nomination.

La campagne menée par quelques aspirants fut laissée libre et, à l'heure où nous traçons ces lignes du moins, rien ne laisse prévoir qui sera choisi par la convention.

La représentation du comté de Montmagny fut choisie au théâtre Taché, samedi, le six mai et se compose des sept délégués et des trois substitués suivants:

Me Jos. Marneau, M. Armand Boulet et Mme Maurice Marquis, de Montmagny; B. Wilfrid Lemieux, de Cap-St-Ignace, Agénot Picard, de St-François, Anicet Sasseville, de St-Fabien, Jos. Lee, de St-Paul. Ont été désignés substitués: Mme Roland Brulotte, de Ste-Euphémie, M. Eugène Têtu, de Montmagny et M. Pierre Tanguay, de Notre-Dame-du-Rosaire.

## Notre supplément illustré

A TOUS CEUX qui nous demandent si notre supplément illustré sera continué, nous répondons dans l'affirmative: nous ne l'aurions pas commencé, si nous n'avions pas été en mesure de le maintenir.

Nous profitons de l'occasion pour remercier les personnes qui, ou par lettre, ou par téléphone ou verbalement, nous ont félicités de cette innovation.

—La DIRECTION

## TROIS ACCIDENTS EN VILLE

(voir en page 17)

## Marina Svetlova

et son corps de ballet, à Montmagny, — le 24 mai. —

TOUT ABONNE POUR LA SAISON 1950-51 AURA LE PRIVILEGE D'ASSISTER A CE CONCERT

Mercredi, le 24 mai, au Cinéma Lafontaine, la Société des Concerts de Montmagny présentera, pour son dernier concert de la saison, MARINA SVETLOVA, première danseuse du Metropolitan, accompagnée de son corps de ballet.

MARINA SVETLOVA possède à la fois la jeunesse, la beauté, la grâce, le talent et une remarquable intelligence artistique. Elle est née à Paris et commença à danser dès l'âge de neuf ans, sous la direction de professeurs aussi célèbres que Gzovsky et Serge Lifar, maître de ballet de l'Opéra de Paris. Après avoir gagné, trois années consécutives, le Championnat International de la Danse, elle obtint finalement l'approbation de ses parents de faire une carrière de danseuse.

Au début de la guerre, Svetlova était membre de la troupe des Ballets Russes de Monte-Carlo et, sous les auspices du Colonel de Basil, elle dansa en Australie et en Amérique. Sa réputation comme représentante de l'art de ballet russe devint internationale, grâce aux apparitions de la jeune artiste dans les centres artistiques comme le Philharmonie Auditorium de Los Angeles, les Opéras de Chicago et de Boston, Carnegie Hall et le Hollywood Theatre de New-York. En 1943, Marina Svetlova devint première danseuse de la "Metropolitan Opera Association". La jeune danseuse partage aujourd'hui ses activités entre le Metropolitan et sa propre troupe de tournée, composée d'elle-même, de deux danseurs solistes et d'un pianiste de concert.

ROBERT CALDER, brillant danseur canadien, qui fait partie de la troupe, a étudié avec des professeurs aussi éminents que June Roper et Dorothy Wilson. Natif de Vancouver, il a dansé

régulièrement au "Théâtre Under the Stars" jusqu'à ce qu'il réponde à l'appel du Broadway et, ensuite, de la télévision.

La pétillante ADRINA OTFERO, reconnue en Amérique et en Europe comme l'une des plus authentiques représentantes de la danse traditionnelle espagnole, a donné des récitals et dansé devant des rois et des chefs d'état.

Accompagnateur et ami des plus grands musiciens du monde le pianiste VALENTIN PAVLOVSKY a fait ses études avec le célèbre virtuose et pédagogue Alexandre Silotti. Il fut pendant huit ans l'accompagnateur de Gregor Piatigorsky.

Nous prions nos lecteurs et lectrices, et tous nos amis de ne pas oublier ce dernier concert de la saison 1949-50, l'un des plus grands événements artistiques de notre ville au cours de l'année.

La SOCIÉTÉ DES CONCERTS peut se rendre le témoignage d'avoir contribué, depuis sa fondation, au réveil qui s'est manifesté chez nous dans le domaine de la musique et de l'art, en fournissant à ses membres le plaisir d'entendre en personne plusieurs des grands artistes du jour. Le cadre est réalisé, et c'est à chacun de ceux qui sont intéressés dans ce beau mouvement civique de faire un effort pour assurer que notre perfectionnement musical et nos divertissements de bon goût aillent de pair avec les progrès réalisés dans le bien-être matériel.

La campagne annuelle de recrutement des membres pour la saison 1950-51 est en cours. Il est entendu que tout abonné pour la saison 1950-51 aura le privilège d'assister à ce grand concert SVETLOVA au même titre que les membres de la Société pour la saison 1949-50. Profitez-en afin d'avoir dès avant le 24 mai l'assurance de vous compter au nombre des membres de LA SOCIÉTÉ DES CONCERTS DE MONTMAGNY.

## La Chambre de Commerce des Jeunes et l'aqueduc

Montmagny, le 13 mai 1950

Messieurs les Membres, Conseil de Ville, Ville de Montmagny, P. Que.

Messieurs,

Le conseil d'administration de la Chambre de Commerce des Jeunes de Montmagny a pris connaissance que le Conseil de la Ville de Montmagny se présentera prochainement devant les contribuables, afin de leur demander d'appuyer le projet de réfection de l'aqueduc municipal, et que d'après les prévisions, ce projet rencontrera beaucoup d'opposition, vu que le coût en sera assez élevé.

Lors d'une assemblée spéciale du conseil, tenue le 11 mai dernier, il fut proposé par monsieur Jean-Paul Beaumont, secondé par monsieur Bertrand Bernier et adopté unanimement que la Chambre offre au Conseil de la Ville de Montmagny de mener une campagne auprès des contribuables, afin de faire connaître la nécessité et les avantages de la réfection immédiate de l'aqueduc municipal.

La Chambre désire donc par la présente vous offrir son concours, afin que vous réalisiez ce projet, et que Montmagny soit doté d'un aqueduc qui réponde aux besoins pressants actuels et futurs.

Dans l'espoir que cette aide pourra vous être utile, nous demeurons,

Vos tout dévoués,

LA CHAMBRE DE COMMERCE DES JEUNES DE MONTMAGNY

Par André Mercier, Sec.

Note de la Rédaction: Nous nous plaignons à espérer que la sage décision de la Chambre de Commerce des Jeunes incitera tous les corps de Sociétés et d'Associations de Montmagny à appuyer énergiquement le Conseil de Ville pour ce projet indispensable à la sécurité de la collectivité de notre ville.

# Le COURRIER DE MONTMAGNY

Directeur-gérant : Maurice Marquis.  
Rédaction: Roméo Pérusse

Membre de la Canadian Weekly Newspaper Association  
DIEU ET PATRIE

Le prix de l'abonnement est de \$2.00 par année pour le Canada et \$2.50 pour les Etats-Unis. — Toute année commencée est due en entier.

## EDITORIAL

### Le Conseil de Ville et le règlement No 163

SUR L'INVITATION des membres du Conseil Municipal, plusieurs citoyens se sont rendus, vendredi dernier, à l'Hôtel de Ville, afin de porter dissension sur le projet qui nous occupe présentement, celui de l'aqueduc, pour une source d'alimentation à être prise à la Rivière-des-Pendrix et jointe à notre système actuel.

Son honneur le Maire et MM. les échevins, désireux de connaître l'opinion de nombreux contribuables et industriels avaient convié l'ingénieur M. Hervé Gauvin qui, à l'aide d'un plan tracé à grande échelle, sut faire satisfaisantes réponses à toutes les questions posées.

Nous avons déjà donné, ici, depuis six semaines, plusieurs exposés, afin de tenir nos lecteurs au courant de tous les développements en regard de cette question. A nouveau, il nous plaît de leur fournir les renseignements que voici: Le travail coûtera la somme de \$485,000. Il s'agit du creusement, de la tuyauterie, d'une écluse, d'un réservoir, d'une conduite d'adduction et d'une voie de distribution; tous les frais d'addition étant compris dans ce montant en rapport avec le règlement No 163 (Nous donnons dans une autre colonne de notre journal les estimations présentées par MM. les ingénieurs qui tirèrent les plans et devis).

La soumission de la Royalmount Construction, Ltd étant la plus basse (\$428,883.75), le Conseil l'accepta, au cours de sa séance du 17 avril dernier.

Nous profitons de l'occasion pour reproduire, ci-après, un article du DEVOIR en date du 10 mai et signé par M. Gérard Filion, pour que les lecteurs en prennent connaissance, à un moment où nos problèmes sont complexes. Nous avons à nous protéger sérieusement, pour que ne se produise pas chez nous ce qui est arrivé à Rimouski et à Cabano. Jusqu'ici, nous avons été privilégiés, mais le serons-nous toujours? Lorsque notre église brûla, si nous avions eu du vent, que serait-il advenu de l'une ou l'autre partie de la ville? Avant de se porter contre le projet qui nous occupe aujourd'hui, il serait bon de penser que, bien que le grand total paraisse considérable, son remboursement ne serait que de \$26,000 par année, pendant trente ans, y compris capital et intérêts.

#### LA LECON DU MALHEUR

La conflagration de Rimouski comporte quelques leçons pratiques.

La première, c'est la nécessité d'une protection adéquate contre l'incendie. Nous savons fort bien que, même avec un corps de sapeurs-pompiers assez nombreux et un outillage de première qualité, la conflagration de Rimouski n'aurait pu être évitée. La mer de feu qui a déferlé sur la ville n'aurait même pu être arrêtée par toutes les brigades de la ville de Montréal. La violence du vent et l'intensité du brasier dépassaient toutes les capacités de résistance.

Mais nous ne pouvons nous empêcher de penser aux centaines de petites villes et de villages de la province de Québec pratiquement dépourvus de protection contre l'incendie. Chaque été, le feu détruit, en tout ou en partie, deux ou trois villages de la province de Québec.

Cette année, le tribut sera encore beaucoup plus lourd. En même temps que Rimouski était ravagé, le centre du village de Sainte-Ursule de Maskinongé était réduit en cendre; hier, une autre conflagration rasaït plus de cent maisons et causait pour deux millions de dommages dans le village de Cabano.

Sauf exception comme dans le cas de Rimouski, ces incendies, qui tournent souvent à la catastrophe, sont parfaitement contrôlables au début. Seul le manque de protection contre l'incendie leur permet de tourner à la conflagration.

Le premier élément indispensable à toute protection, c'est un bon aqueduc. Or la construction d'un aqueduc dans un village entraîne généralement des disputes interminables. Tous les rentiers à 300 dollars par année, tous les Séraphins Poudriers, qui trouvent leurs taxes toujours trop lourdes, tous les "contraireux" de la politique municipale font l'unanimité contre le projet. On a beau leur parler de la nécessité d'un approvisionnement abondant d'eau potable et de protection efficace contre l'incendie, rien n'y fait.

Il n'y a que le malheur pour éduquer les gens. Quand un village a subi pour vingt-cinq, cent ou deux cent mille dollars de dommages — de quoi payer un ou deux aqueducs — on se décide finalement à agir. Et remarquons bien qu'un bon aqueduc ne coûte généralement pas un sou. Les seules économies que l'on fait sur les primes d'assurance suffisent généralement à en payer l'amortissement. C'est uniquement par entêtement que les "petits vieux" des villages font une opposition systématique à la construction d'un bon aqueduc.

Le problème est devenu d'une telle envergure qu'on se demande si l'autorité supérieure ne devrait pas, dans certains cas, forcer les municipalités à se prémunir contre l'incendie, même contre la volonté des contribuables. Le service d'hygiène n'hésite pas à imposer aux municipalités de lourdes dépenses pour protéger la santé publique. L'intervention du gouvernement pour forcer les

Le billet de huitaine

### René Trouvère

... un poète qui n'exista jamais...  
RENE TROUVÈRE fut, un soir, du nombre des invités de son ami Rinfret, lequel avait toujours pris trop large sa part du halo dont la renommée coronait capricieusement l'écrituriste copain, "le poète, le fou"...

Un muscivore chanté, connu, jéré en une journée de profanes, c'est un peu comme... le lion du cirque: une rare bête à voir...

Et l'aimable Rinfret n'avait pas manqué d'entretenir pompeusement de "l'illustre" métromane qu'il attendait tous ceux qui entraient chez lui:

"Je vais avoir le plaisir de vous présenter, ce soir, l'illustre poète René Trouvère, le meilleur ami que j'eu jamais... Je vais avoir le plaisir de vous permettre de mettre votre main en celle de l'illustre Trouvère... Vous connaîtrez, chère amie, le grandiloquent René Trouvère..."

Et va la manie...  
Anciens, une fois en place, l'accusant même de retard, tous et chacun des invités de Rinfret attendaient ce "numéro" spécial, rare, rarissime... qui, tel un envoi, n'arriva qu'à la juste fin de la longue ballade que fit Rinfret à son hommage...

Il fut reçu assez froidement par les hommes: Trop maniéré, trop nerveux, trop long, trop flexible, trop blond... Mais, par contre, il eut son ovation du côté des dames, qui le gobèrent littéralement et littéralement. L'une d'elles surtout, Louise Moisan, cajoleuse et féline, le lutina de trop près toute la veillée durant, ce qui ne l'énerma que davantage, le pauvre...

Deux jours plus tard, Trouvère trouva dans sa correspondance un petit "pneu" mauve, à chiffre décoratif, déclaratif et... menaçant: L M et contenant un sizain alexandrin châtié et insignifiant, pour lui, à son éloge. "Grand nourrisson du Pindé". Lui, quoique flatté, glissa distraitement le poulet rimé entre les feuillets du premier volume qui lui tomba sous la main — l'Art poétique de Valquelin de la Fresnaye — pour y revenir... mais n'y revint pas.

A une grosse huitaine de là, sur la rue, René rencontra la troublante Louise, qui le prenant par la manche sans quoi il ne l'aurait pas vue lui si distrait, si flou... lui demanda, en guise de bonjour:

— Vous avez reçu?  
— Reçu quoi?  
— Mes vers...  
— Si. Mille pardons!... Je voulais vous é...  
— Je comprends. Vous êtes sincère, je le sais. Vous m'allez dire, là, comme ça, sans tergiverser, ce que vous en avez pensé, les recevant...

— Vous savez que je suis franc.  
— Oui; je l'ai même souligné.  
— Vous l'avez voulu... Je me suis dit: "De mauvais vers s'attaquent à moi de mon vivant"...

La jeune fille partit d'un large éclat de rire, rire forcé qui fit voir tout un croissant de fausses dents et même une bonne partie du caoutchouc rosé dans lequel elles étaient enchassées... et dit: toujours cajoleuse et féline... et pour la rime:

— Vous n'êtes pas qu'un Byron, vous vous faites Piron...  
Et ils firent ainsi un bout de...

gens à protéger leurs propres biens contre leur propre incurie nous paraît aussi légitime.

L'absence de règlements de construction dans la plupart des villages et des petites villes de la province est à l'origine de la plupart des conflagrations. Les autorités municipales laissent les gens libres de se bâtir n'importe où et n'importe comment, d'entasser pêle-mêle des constructions de bois.

Le lot de soixante pieds de largeur est beaucoup trop étroit pour des constructions en matériaux inflammables. Quatre-vingt-dix pieds devrait être un minimum.

Il n'y a pas de raison pour qu'on laisse les gens s'entasser comme sardines en boîte: ce n'est pas l'espace qui manque. L'origine du mal, c'est la négligence des autorités municipales à ouvrir de nouvelles rues quand les anciennes sont déjà suffisamment bâties. Les grand-rues de la plupart de nos villages sont des nids à feu; même avec une bonne protection contre l'incendie il n'est pas facile de les protéger d'une conflagration.

Il n'est pas de raison pour que nous restions sur nos positions, à Montmagny, et que nous nous refusions à nous procurer la protection indispensable d'un bon aqueduc; il importe de l'obtenir au plus tôt, et de nous-mêmes. Personne ne viendra nous en faire le cadeau, qu'on se le dise bien.

—M. M.

## SAVEZ-VOUS QUE...?

LA GRANDE MURAILLE DE CHINE fut érigée aux environs de 228-210 avant Jésus-Christ, pour combattre l'invasion des barbares Mongols et Mandchoux. Tout en épousant les accidents du sol, elle s'étend, à travers montagnes, vallées et rivières, sur une longueur de 1,400 milles, soit du golfe de Tché-Li jusqu'à Kan-Sou.

Elle est constituée de deux solides pans courant parallèlement, dans l'entre-deux desquels cailloux et terre furent entassés. Ces murs sont de pierre et souvent revêtus de brique. Leur hauteur moyenne est de vingt pieds.

La Grande Muraille est fortifiée de tours et le parapet qu'elle offre est large de quelque cinq verges. Elle constitue le plus vieux monument de la Chine et elle est placée du nord au nord-ouest de la frontière mongolienne. On sait que c'est l'empereur Houang-Ti (le Souverain jaune), le grand patron des sectes taoïstes, qui en décida la construction.

Il n'existe d'ailleurs par de ville de quelque importance qui n'ait ses remparts, en Chine. Pékin compte sur sa large fortification recouverte de brique, munie de quarante-quatre bastions et qui fut constamment refaite et réparée, depuis le quinzième siècle. Pour une autre, Sian, ville plutôt carrée, est protégée par des murs fort épais, qui ont, aussi, de nombreux bastions et des tours à coins arrondis.

—Le cousin PONS

## Restons nous-mêmes

Le mot d'ordre de la Société St-Jean-Baptiste pour 1950 est qu'il faut redonner au Québec son visage français.

Nos origines sont assez nobles, notre passé est assez beau, pour que nous ayons toutes les raisons de demeurer fidèles à notre histoire.

Nous en avons mieux que le droit, nous en avons le devoir. Depuis bientôt deux siècles, la nation canadienne-française s'est battue pour la défense de ses libertés de traditions, de vie religieuse et d'action politique.

Cela n'a pas suffi. Nous avons trop toléré. Le temps était venu de remonter à l'attaque.

Depuis quelques années, une belle bataille se livre autour de nos garanties constitutionnelles.

Du jour où l'étendard fleurdelisé est apparu de nouveau sur la colline historique de Québec, les adversaires de notre pensée, de notre langue et de notre culture, ont compris ce que veulent dire les mots: "Noblesse oblige" et "Je me souviens".

Notre premier assaut est déjà couronné de succès: "Spencerwood" a cédé au Bois de Coulonge. Nous avons gagné la première manche.

Il faut maintenant re franciser nos attraits touristiques. La guerre au snobisme anglophone n'est pas de l'anglophobie. C'est une affaire de bon sens.

L'Européen et l'Américain qui viennent à Québec sont bien déçus; le premier, parce qu'il espérait y retrouver une atmosphère toute française, l'autre parce qu'il comptait y éprouver le plaisir d'une peu de misère à se faire comprendre...

Tous ces "camping ground", ces "private baths", ces "hot showers", ces "pea-soup inns", ces "tourists rooms" qui dégradent nos plus beaux paysages et qui salissent la devanture des maisons de nos plus élégants quartiers, sont d'une banalité telle que les touristes désirables, ceux qui ont de l'argent et de la culture, ceux qui ont voyagé en Europe et en Amérique du Sud, sont écoeurés de notre manque d'imagination, de notre ignorance psychologique. Ils repartent du Canada en se disant: "Ce n'était pas la peine de traverser la frontière pour retrouver les mêmes imitations, la même mise en scène qu'aux Etats-Unis".

Un petit hôtel canadien-français, original et de tenue parfaite, s'est ouvert à la fin de l'été dernier. Trois touristes américains y sont venus en septembre (1949). L'atmosphère française qu'ils y ont goûtée les a retenus plus longtemps que prévu. Cet hiver, le directeur de la maison a reçu tellement de demandes pour la prochaine saison, que ses dix-sept chambres-salons sont retenues d'avance jusqu'à octobre 1950. C'est là que nous avons rencontré quelques touristes américains; ils nous ont fait comprendre l'erreur de nos concitoyens qui croient encore à l'attraction de l'annonce anglaise profusée aux portes et aux fenêtres de nos maisons de rapport.

Notre intérêt économique nous commanderait de préserver le caractère original de notre province, de nos villes et de nos campagnes. Mais, il y a plus. Notre satisfaction personnelle, notre fierté française n'exigent-elles pas que nous nous défendions contre toute altération de l'atmosphère où s'est formée notre âme à nous et qui doit alimenter et grandir celle de nos descendants.

—Alphonse DESILETS.

chemin.

RENE TROUVÈRE, un poète qui n'exista jamais; Louise Moisan, un personnage imaginaire...

— Le cousin PONS

L'IMMUNISATION — La santé et la vie des enfants ne doivent pas être mises en péril par la négligence à les immuniser. La vaccination empêche la variole, l'antitoxine prévient la diphtérie, et le vaccin de la coqueluche tient cette maladie en échec.

# En écoutant CHRC

## Illustration

### Que désirez-vous

Le programme questionnaire le plus populaire des ondes, un hommage de la Cie. Paquet, Limitée, de Québec, vous revient tous les samedis soirs, à 8:30 h. p.m. Le 27 mai, "QUE DESIREZ-VOUS?" vous sera présenté directement de la Salle St-François-Xavier, à Rivière-du-Loup. A cette émission, de magnifiques prix de grande valeur seront offerts aux concurrents de la salle de l'extérieur. C'est une bonne habitude à prendre, que de parti-

cipier à "QUE DESIREZ-VOUS?" régulièrement. Pour connaître les conditions faciles de ce concours, suivez à l'écoute de CHRC-Québec, CFBF-Bimoussi, CKRS-Jonquière, CFFP-Rivière-du-Loup ou CHNC-New-Carlisle, samedi soir prochain, à 8:30 heures. Les personnes qui désirent assister en personne à cette émission du 27 mai, n'ont qu'à faire la demande d'un laissez-passer à PROGRAMME "QUE DESIREZ-VOUS?" (laissez-passer), LA CIE. PAQUET, L.T.E.E., QUÉBEC.

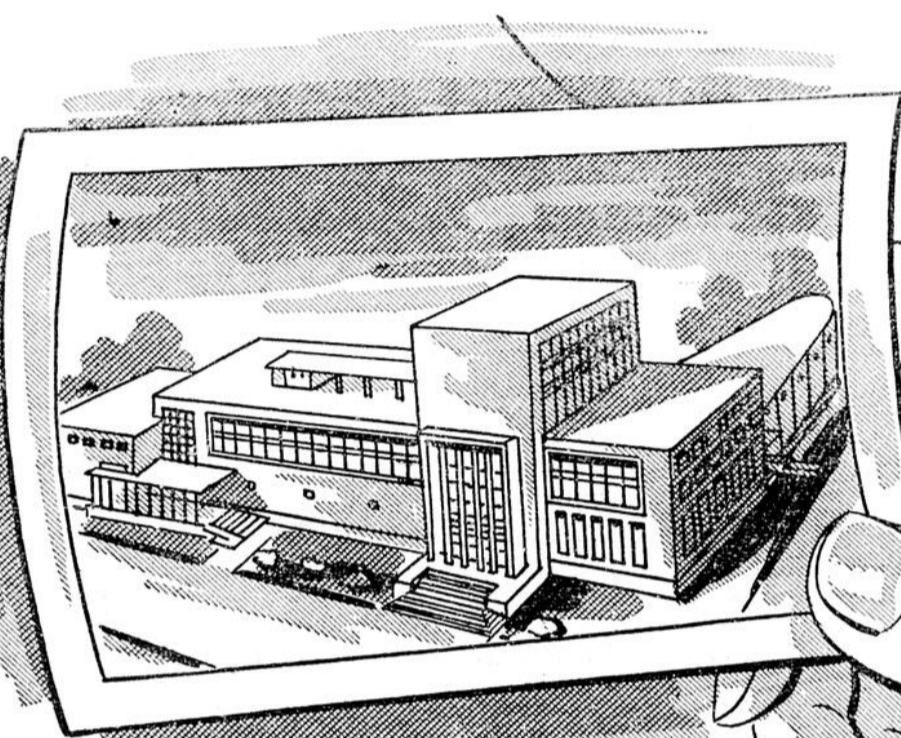
La musique vous parle tous les vendredis, à 9:00 heures p.m., sur les ondes de CHAC. La musique vous raconte une histoire dont les diverses phases sont reliées ensemble par un texte de Gaëtan Plante, le bienheureux réalisateur de plusieurs attractions inscrites à l'horaire de CHRC. Le narrateur de l'émission "ILLUSTRATION", Jean Boileau, donne à chaque conte un brio remarquable et l'auditeur se sent comme attaché aux évolutions parfois imprévues, mais toujours légères et harmonieuses, des personnes imaginaires auxquels prête vie la musique.

# AVIS

Le bureau du Dr EMMANUEL GOBEIL est maintenant en l'Edifice ALLARD, 55, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny.

Les heures des consultations sont fixées comme suit:  
 — Tous les jours, de 9 h. a.m. à 5 h. p.m.  
 — Lundi, mercredi et vendredi, le soir, de 7 à 8 h. 30.  
 — Samedi, de 9 h. à 11.30 a.m.  
 — Samedi après-midi, sur rendez-vous seulement.

*au service des affaires*



*Voici*



# L'ÉCOLE de COMMERCE de LAVAL

### LE BUREAU DES GOUVERNEURS

- Le représentant de l'Université Laval, Mgr Vandry, recteur.
- Le révérend Frère Visiteur Provincial, Frère Magloire.
- Le directeur de l'École de Commerce, Frère Marc-André.
- L'honorable Lucien Moraud.
- L'honorable Cyrille Vailancourt
- L'honorable Paul - Henri Bouffard.
- S. H. le maire Lucien Borne.
- Monsieur Elliot-M. Little.
- Monsieur Alfred Mercier
- Monsieur Gaston Pratte
- M. J.-Ulysse Ste-Marie
- Me Marcel Piché
- Monsieur Jean Champoux
- Monsieur Paul Pruneau
- Le lieutenant-colonel Hervé Baribeau.
- Monsieur Ludger-Paul Duchaine.
- Monsieur Paul-Henri Guimont.
- Monsieur Jean Sirois

### CAMPAGNE pour

Grâce à la générosité des hommes d'affaires, des professionnels, des industriels, des commerçants du Québec, l'École de Commerce de Laval aura bientôt son immeuble en plein coeur de la Cité Universitaire.

Tous ceux qui apprécient les bienfaits du haut enseignement commercial dispensé depuis vingt-cinq ans par cette institution de chez nous, voudront contribuer à ses progrès.

Dans cet immeuble vaste et moderne dont la construction est projetée pour cette année, l'École de Commerce pourra enfin recevoir tous les jeunes qui se destinent aux nouvelles carrières commerciales et industrielles.

### POURQUOI \$2,000,000 ?

Construction d'un édifice d'environ 100,000 pieds de plancher....	\$1,450,000
Mobilier - vestiaire - et outillage scientifique; salles de cours, bibliothèque, laboratoires, amphithéâtre et salles de réunions tant à l'usage des étudiants que des associations d'hommes d'affaires pour la tenue de réunions ou congrès....	350,000
Achat de rayons, de collections et de documents pour mettre la bibliothèque à date	50,000
Constitution de fonds spécifiques en vue de la recherche.....	200,000
<b>Grand total.....</b>	<b>\$2,050,000</b>

**22 Mai au 12 Juin 1950**

# L'Aide à l'École de Commerce de LAVAL

**OBJECTIF : \$2,000,000.00**

## Bel hommage à Mlle Marie-Louise Boutin

D'imposantes funérailles ont été faites, mardi, le 2 mai, à 10 heures, en l'église St-Thomas, de Montmagny, à mademoiselle Marie-Louise Boutin, décédée à l'âge de 59 ans, fille de feu M. Philias Boutin, et de feu dame Joséphine Lemieux. Elle était la sœur de M. Edouard Boutin, marchand de Montmagny.

Sa disparition si soudaine affecte une famille avantagement connue et estimée de notre ville et cause de vifs regrets dans le large cercle d'amies que Mlle Boutin comptait. De nombreux citoyens, dans les rangs desquels figuraient des personnalités en vue, des professionnels, des représentants de différentes firmes industrielles et commerciales, avaient pris place dans l'imposant défilé, pour escorter la dépouille mortelle et assister aux funérailles.

Portait la croix, M. Georges-A. Collin. Les porteurs du corps étaient MM. Alphonse Collard, Alf. Barde, Antonio Bernier, Alexandre Leblanc. Quatre Enfants de Marie faisaient fonctions de porteurs d'honneur. Mlles Marie-Angèle Dion, Ernestine Côté, Etienne Michon, Alice Bélanger. A l'église, la levée du corps fut faite par M. le Curé Albert Painchaud, V. F., lequel chanta le service, assisté des abbés Gariépy et Labbé, vicaires, comme diacre et sous-diacre. La chorale paroissiale rendit les motets de circonstance. Au départ des salons mortuaires pour l'église, le deuil était conduit par ses frères, Edouard et Jean-Baptiste Boutin. Son beau-frère, Octave Normand. Ses neveux, Jean-Jacques et Rénéald Normand. Ses cousins: Lionel Bélanger, Bristol, Conn; Damien Dallaire, Leeds St; William Boutin, Québec; Joseph Lemieux, L'Islet; Alexandre Simonneau, Cap-St-Ignace; Geo. April, Québec; Edmond Bélanger, Québec; Damien Lemieux, Jules Giasson, Connut Rodrigue, Odilon Lemieux, tous de L'Islet.

Dans les rangs du cortège, on voyait son honneur le maire Louis-O. Roy; l'échevin Wilfrid Leblanc; Tél. Coulombe, Geo. Hébert, N. P.; Adrien Collin, Gérard Collin, Emile Boulanger, Wilf., Ringuet, Florent Legendre, Chs. A. Bergeron, Henri Boulet, T.-A. Fortin, Victor Dufault, Maurice Collin, Edmond Rousseau, Maurice Furois, Sam. Marcotte, Jean-Paul Thibault, L'Islet; Lorenzo Têtu, Québec; Jean-Paul Couture, Québec; Jean-Louis Morin, Québec; M. Rondeau, Québec; Jacques Fortin, Québec; Lionel Roberge, Lévis; Lorenzo Paradis, Québec; Marcel Vallière, Québec; Jos. St-Pierre, Québec; Roch Morneau, Québec; Josaphat et François Jetté, St-Hyacinthe; Raoul Roberge, E. M., Québec; Jos.-D. Vachon, Ste-Hélène; Vilmont Vachon, Valley-Junction; Geo.-A. Poliquin et Alfred Poliquin, Portneuf; Jos. C. Charlebois, Montréal; Yves Archambault, Montréal; J.-V. Glionna, Montréal; L.-E. Méthot, Cap-St-Ignace; Jos. Gravel, Québec; Eugène Proulx, Damase Beaudoin, Hervé Gauvin, Adjuitor Fortier, William Berger, Philippe Roy, Léon Michaud, André-A. Blais, Marcisse Bécharé, Raoul Fournier, Raymond Clavet, Marcellin Normand, Roméo Couillard, Laval Paquet, Jean-Paul Boucher, Polydore Guay, Jules Michon, Pierre Després, Wellie Beaumont, J.-Arc. Caron, Armand Proulx, Raoul Lévesque, Auguste Courcy, Alonzo Couillard, Omer Lévesque, Ludger Couillard, Geo.

## Concurrence équitable

WINNIPEG, Man., mai — Parlant devant plus de 500 membres de la Chambre de Commerce de Winnipeg dont il était l'hôte d'honneur, M. Donald Gordon, C. M.G., président et directeur général du Canadien National, a dit qu'il n'avait pas peur de la concurrence, mais que cette concurrence devait être équitable. "C'est pourquoi" a-t-il dit, "certains règlements peuvent devenir nécessaires dans le domaine ferroviaire car il ne faut pas oublier que les chemins de fer ont à construire et à maintenir des emprises coûteuses, des gares, des systèmes de signalisation, etc., ce qui les place dans une position désavantageuse par rapport aux services routiers par air ou eau, qui n'ont pas encore pareilles dépenses. On ne peut pas dire qu'il soit juste que les camions prennent la crème du transport, sans accepter une part juste des responsabilités proportionnelles."

## Répondant au vœu du pape

Douze pays, se conformant au vœu exprimé par le Saint Père dans son message de Noël, ont pris jusqu'ici des mesures d'amnistie à l'occasion de l'Année Sainte. Ces pays sont: le Brésil, l'Argentine, Cuba, l'Italie, l'Espagne, l'Autriche, la colonie britannique de Malte, l'Allemagne occidentale, la Sarre, la République dominicaine, le Chili et le Nicaragua.

Pour les  
**HOMMES**  
DEPUIS DES GÉNÉRATIONS LES BONNES  
**PILULES MORO**

50¢ la boîte ou 3 pour \$1.35  
Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566 rue St-Denis, Montréal.

TOUTES  
PETITES  
CHOSSES

Ce texte fait partie d'une série d'anecdotes recueillies et publiées par M. P.-G. Roy, qui fut pendant bien des années archiviste de la province de Québec. Les illustrations sont de René Chicoine.

## QUAND UN MÉDECIN S'ENNUYAIT EN 1704...



un gros succès. Le navire pris par La Grange avait nom *Pimbroke Galley*. Il fut amené à Québec où on fit l'inventaire détaillé de tout son contenu. D'après cette pièce il ne portait pas vingt-quatre canons mais seulement deux petites pièces. Tout de même, sa cargaison, une fois la part du roi mise de côté, rapporta une jolie somme à M. de La Grange et à ses gens.

Qui était ce La Grange? Jean Léger de La Grange, né en France en 1663, était à la fois chirurgien et marin. Il épousa à Québec une Canadienne et vécut ici plusieurs années. Pour sa "phlébuste" de 1714 il avait formé une société avec MM. Dupont de Neuville, Louis Chambalon, Georges Regnard Duplessis, Louis Prat, Antoine Pascaud, etc., etc. Nous perdons M. Léger de La Grange de vue aux environs de 1720.

"UN HABILE NAVIGATEUR nommé La Grange, qui avait fait la campagne de la baie d'Hudson avec d'Iberville, s'ennuyant du repos où il était réduit,

proposa au gouverneur général et à l'intendant de fréter deux barques pour une expédition contre un port de Terre-Neuve; il voulait venger l'injure faite au nom français par un forban anglais, qui avait attaqué des navires pêcheurs à Percé...

Il engagea une centaine de jeunes Canadiens, obtint une lettre de marque et se dirigea sur Bonavista... Entrant dans le port, il aborde une frégate de vingt-quatre pièces de canon, déjà chargée de morues, s'en rend le maître, brûle deux flûtes de deux à trois cents tonneaux chacune; coule à fond une autre petite frégate, et se retire avec sa prise et un grand nombre de prisonniers."

Cet exploit, tel que raconté dans des archives d'autrefois, est peut-être un peu enjolivé, mais il est vrai que l'expédition du sieur La Grange eut

PUBLIÉ PAR

**Nolson's**

POUR FAIRE MIEUX CONNAÎTRE LA VIE  
PITTORESQUE DES CANADIENS D'AUTREFOIS

## Commémoration de l'Artillerie royale

LONDRES — Le régiment de l'Artillerie royale a préparé un beau monument littéraire à la mémoire des 30,000 Canadiens et Britanniques qui ont servi dans l'Artillerie royale et sont morts durant la dernière guerre. Il parut le 10 mai, sous le titre de *Royal Artillery Commemoration Book*. C'est le tableau, broché à grands traits, de l'oeuvre réalisée par les artilleurs britanniques de 1929 à 1945. Le livre a été en grande partie écrit par les artilleurs eux-mêmes; il fait le récit d'opérations allant de la veille dans ses batteries de D.C.A. qui abattirent les bombardiers allemands en Angleterre, au transport de l'artillerie à force de bras dans la jungle de Birmanie.

## Ultime hommage à Mme Candide Ringuet

Un bel hommage a été rendu à la mémoire de Mme Candide Ringuet, née Alida Bernatchez, décédée à Rouen, Abitibi, le 19 avril dernier, à l'âge de 37 ans et un mois.

D'imposantes funérailles lui ont été faites en l'église St-Mathieu de Montmagny, lundi, le 24 avril, à 9 hres, au milieu d'une assistance considérable de parents et amis. Madame Ringuet était une femme de bien, dévouée, et estimée de tous. Sa disparition si soudaine plonge dans le deuil une famille très bien connue.

Elle laisse pour pleurer sa perte, son époux, Candide Ringuet, une fille, Pierrette. Son père et sa mère, M. et Mme Gaudias Bernatchez, de notre ville. Ses frères: Wilfrid, Diogène, Ernest, Arthur, Amédée, et Léo Bernatchez. Sa sœur, Mme Ed. Lavoie (Marilda); son beau-frère Ed. Lavoie. Ses belles-sœurs et beaux-frères: Mme Wilfrid Bernatchez (Rose Pelletier), Mme Diogène Bernatchez (Carmen Partry), Mme Ernest Bernatchez (Jeanne Lapière), Mme Amédée Bernatchez (Yvette Pigeon), Mme Léo Bernatchez (Suzanne Hoffman).

M. et Mme Geo. Duquet (Anna-Marie Ringuet), M. et Mme Armand Caron (Eliennette Ringuet), M. et Mme Adrien Canuel (Marie-Ange Ringuet), M. et Mme Léopold Ringuet (Simonne Duval), M. et Mme Louis Robin (Euchariste Ringuet), M. et Mme Armand Ringuet (Blanche Cloutier), M. et Mme Léopold Trudel (Augustine Ringuet), M. et Mme Geo.-H. Ringuet (Béangère Dion), M. et Mme Sylvio Guimond (Lucille Ringuet), M. et Mme François Hébert (Rose-Anna Ringuet), et Alphonse Ringuet, Jr. Ses beaux-parents, M. et Mme Alphonse Ringuet, de Montmagny.

Elle laisse, en outre, un très grand nombre de cousins et cousines, neveux et nièces. Portait la croix, M. Adrien Canuel, beau-frère de la défunte. Les porteurs du corps étaient, aussi de ses beaux-frères, MM. Léopold Ringuet, Geo.-Henri Ringuet, Alph. Ringuet, Jr., et Sylvio Guimond.

À l'église, la levée du corps fut faite par M. le curé Joseph Brochu, qui chanta le service, assis-

té des abbés Gilles Joncas et Armand Proulx, vicaires, comme diacre et sous-diacre.

Au départ de la résidence funéraire, pour l'église paroissiale, le corbillard était précédé du drapeau des Lacordaire et Jeanne d'Arc, lequel était porté par M. Ls-Arthur Pouliot. Conduisaient le deuil: son époux, M. Candide Ringuet, son père, M. Gaudias Bernatchez, son beau-père, M. Alphonse Ringuet, son oncle, J.-A. Vallée; ses frères: Diogène, Ernest, Arthur, Amédée et Léo Bernatchez. Ses beaux-frères: Léopold Trudel, Alphonse Ringuet, Jr.

Dans le défilé, on remarquait MM. Charles Joncas, Frank Thibault, Adolphe Deladurantay, Ludger Picard, Albert Thibault, Sam. d'Amours, Lucien Boulet, Jos. Robin, Well, Nicole, Ovide Langlois, Gérard Gaudreau, David Paradis, Marc, Guillemette, Albert Godin, Will, Robin, Noël Gaumond, Daménil Gaumond, et une foule d'autres citoyens, dont il nous est impossible de publier les noms.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison C.-H. Dubé, de notre ville.

"Le Courrier de Montmagny" prie respectueusement les familles Bernatchez et Ringuet, d'agréer l'expression de ses vives condoléances.

### Radiotéléphone

LONDRES:—On vient d'installer, dans une houblère galloise à ciel ouvert, un radiotéléphone, qui procure un contrôle administratif complet sur quatre milles carrés de terrain montagneux.

### Un "rajuteur" d'hommes

Les "Alcooliques Anonymes" sont une association où l'on pratique un traitement, basé sur d'anciens principes, qui demande de la part de ses membres un changement d'habitudes, qui prêche une nouvelle façon d'envisager les choses et qui, pour atteindre son but, exige d'eux un nouveau mode de vie. Tel est le sujet d'un article intitulé "Alcoholics Anonymous" paraissant dans "Health", la revue publiée par la Ligue Canadienne de Santé.

La seule condition exigée pour devenir membre des "Alcoholics Anonymous", qui, depuis 1934 au Canada, ont rendu à une vie normale et fructueuse 120,000 alcooliques invétérés, est d'admettre franchement qu'on ne peut résister à la tentation de boire. Sans cet aveu honnête et sans arrière-pensée AA ne peut rien faire pour guérir un alcoolique.

En résumé, AA est un groupement d'alcooliques associés ensemble dans le but de s'aider mutuellement à vaincre leur ennemi commun, l'alcool. Ce n'est pas un remède radical, car tout membre réhabilité conserve la peur de l'alcool, mais il devient cet être assez rare: un alcoolique qui refuse de boire.

L'article de "Health" insiste sur le fait que malgré que le facteur spirituel y joue un rôle important, "Alcoholics Anonymous" n'est pas une religion. On n'y prêche aucun sermon, aucun dogme ni aucune croyance en particulier, sans le respect des conventions honnêtes courantes et les simples principes du christianisme. Tout membre est laissé libre d'invoquer la Puissance Suprême qu'il préfère. En effet, AA a appris par expérience qu'il ne faut pas trop se fier aux appuis médicaux ou religieux, car il est nombre de cas où AA a réussi là où la religion et la médecine a-

vaient échoué.

Les cas où AA n'a pas eu de succès se recrutent parmi les personnes suivantes: celles qui souffrent d'instabilité mentale les "tricheurs" qui ne sont pas véritablement des alcooliques; les personnes qui entretiennent secrètement l'espoir qu'elles pourront de nouveau trinquer amicalement, et les vanards qui, pour faire montre de virilité, croient que c'est une déchéance que d'ad-

NOS CIGARETTES — Sur un paquet de cigarettes à trente-six sous, quinze cents vont au détaillant, au grossiste au manufacturier et autres qui mettent le produit sur le marché; la taxe fédérale absorbe la différence: 21 cents.

mettre qu'ils ne peuvent résister à la boisson.

C. P. 219

Tél. : 282

## Refrigeration Moderne Enr.

Adrien GAUDREAU, prop.

29, rue St-Ignace

Montmagny.

Distributeur de

General Electric et Universel Cooler

pour réfrigération commerciale

VENTE SERVICE et REPARATION

Spécialité : — Réfrigérateur

pour communauté religieuse, hôtel, restaurant, boucher, beurrerie, cultivateur, laitier.

Toujours en mains

Poulies et Courroies en V

REPARATION de machines à laver —  
pompes électriques — moteurs —  
poêles et balances de toutes sortes

## L'ÉLECTRICITÉ

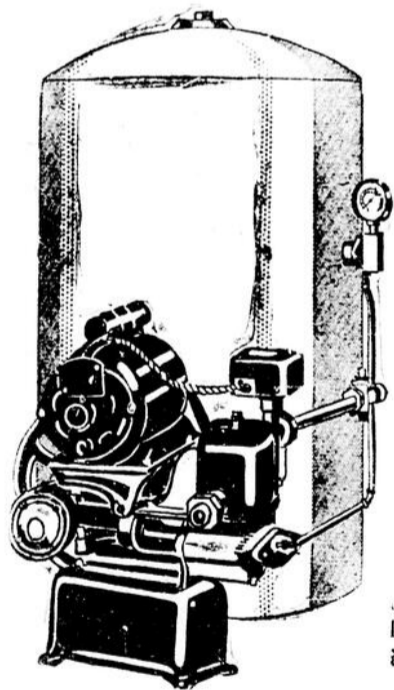
### Au service du cultivateur

L'électricité contribue incontestablement à augmenter la productivité de la ferme, en facilitant et en accélérant l'accomplissement d'une foule de tâches journalières.

Grâce à l'électricité, le cultivateur progressif peut posséder son propre système d'aqueduc. Il n'a plus besoin de perdre un temps précieux pour aller chercher au puits les quantités considérables d'eau requises pour la ferme ou la maison.

La POMPE ELECTRIQUE se charge de puiser l'eau et de la distribuer... sous pression... aux endroits et aux moments désirés. Toujours en service, elle rend au cultivateur des services qui lui remboursent rapidement le prix d'achat. Et le coût d'opération est bien minime.

La POMPE ELECTRIQUE illustrée ci-contre s'adapte aux puits de surface. D'une capacité de 375 gallons à l'heure, elle est pourvue d'un réservoir galvanisé de 42 gallons, d'un moteur électrique de 1/4 c. v., d'une soupape de sûreté, d'un interrupteur à pression, et d'un dispositif de réglage automatique pour l'air



Nous pouvons fournir sans délai tout le tuyau nécessaire à l'installation de nos pompes.

Vous pouvez vous procurer cette pompe électrique ou toute autre de votre choix dans l'assortiment que nous avons à votre disposition à nos magasins. Les prix varient à partir de \$100.00. Venez choisir le modèle qui vous convient.

## LA COMPAGNIE QUEBEC POWER

QUEBEC — LEVIS — MONTMAGNY — ST-PASCAL — LA MALBAIE — BAIE ST-PAUL



Ces précieuses fourrures qui vous protègent si bien durant nos hivers rigoureux peuvent disparaître du jour au lendemain.

Vous pourriez être subitement privée du confort et du plaisir qu'elles vous donnent, par un vol, un incendie, la perte ou un dommage accidentel.

Une police flottante sur fourrures personnelles vous évitera ces inquiétudes et vous permettra de porter vos fourrures sans crainte.

Cette police couvre à la maison, à l'hôtel, au club, en voyage, etc. Elle couvre les manteaux, mantes, parures, et même les vêtements garnis de fourrure.

La prime est modique.

**Paul-E. Taschereau**

Courtier d'assurance agréé.

Tél.: 205, Rue du Dépôt

MONTMAGNY, P.Q.



# Chevaliers de Colomb

DE MONTMAGNY

## Chronique colombienne

La cueillette pour les sinistrés de Rimouski et Cabano a été un succès. Sept camions bien chargés ont été recueillis jusqu'à date. Quatre partaient, dès dimanche soir, pour Cabano et trois sont partis mardi matin pour Rimouski.

Au delà de 31,000 lbs. d'effets, vêtements, denrées, bois de construction, bardeaux ont été recueillis et nous approchons de mille dollars en argent.

Quelle générosité. Quel dévouement et quel esprit de charité chrétienne ne rencontre-t-on pas dans des circonstances semblables! Si ce n'était des pauvres malheureux qui subissent ces épreuves, je crois que nous devrions demander que ces choses se produisent plus souvent, afin de découvrir de plus en plus les cœurs généreux et, aussi, pour donner aux bienfaiteurs l'occasion de se manifester encore d'avantage.

Pendant que, tout à côté, l'on trouve tant d'indifférence, tant d'égoïsme, tant d'apathie pour tout ce qui ne rapporte rien matériellement.

Un groupe d'hommes, Chevaliers de Colomb, I.O.C., Scouts, se sont dépensés sans compter. Des dames, demoiselles, Filles d'Isabelle, Fermières, Ligue Catholique Féminine, sont venues prêter main forte, pour démêler, assortir les vêtements reçus. Elles ont travaillé de trois heures de l'après-midi jusqu'à neuf heures du soir, dans la poussière, dans des conditions fatigantes, avec un entrain remarquable. Toujours les mêmes femmes et hommes, c'en est gênant pour ceux qui ont à demander de l'aide.

Je sais que quelques-unes et quelques-uns de ces femmes et hommes qui nous ont secondés à la cueillette ont sacrifié un voyage projeté, une après-midi de repos bien mérité; ils ont tout mis de côté, parce qu'il s'agissait d'une chose se rapportant à "LA CHARITÉ". Alors que d'autres, bien tranquilles dans leur maison, à lire leur journal, ou à flâner sur les trottoirs, se contentaient de mettre la main dans leur poche et d'en tirer un dollar ou moins, en croyant qu'ils faisaient là un acte héroïque. Et qui sait si, au fond de leur cœur, ils n'estimaient pas que ceux qui passaient ainsi de porte en porte

pour recueillir ces effets, ces annonces, ne faisaient pas trop de ZÉLE. On a même entendu dire, "Ils aiment cela eux. Ça prend des fous!" Soit, mais que la Divine Providence qui connaît les intentions et sonde les cœurs, préserve ces gens qui ne sont pas d'une nature à se prêter à ces nécessaires cueillettes, ou qu'elles de porte en porte. Qu'elles les préserve de toute calamité, et cela, en vertu des mérites de ceux qu'ils recueillissent, et qu'elles continuent à éclairer les âmes généreuses, afin qu'elles continuent à faire le bien autour d'eux, à secourir les pauvres, les miséreux, bien que cela puisse paraître vieux jeu pour le plus grand nombre.

Je comprends que de se mettre sur le chemin pour quérir, ce n'est pas l'affaire de certains messieurs et dames: "Es sont occupés; Es ont un voyage d'organisé; ils sont TROP PHIS", disent-ils. Mais, lorsqu'il s'agit d'une place d'honneur, d'une place en vue, ils sont là pour la solliciter.

Je n'ai pas l'intention de blesser qui que ce soit, mais je voudrais au moins qu'on sache que toutes les oeuvres qui mettent en vedette le nom de Montmagny, ce dont nous sommes fiers, par la suite, de dire: "Nous avons fait ceci; nous avons fait cela. Nous avons fait telle et telle chose, à Montmagny", je voudrais, dis-je, qu'on sache ici, à Montmagny, qui se dévoue et qui ne le fait pas. Car malheureusement, ce sont toujours ceux qui crient les plus fort qui produisent le moins d'efforts.

Je ne nommerai qui que ce soit, pas même ceux qui se sont dépensés d'une manière presque héroïque lors de la cueillette de dimanche dernier. Vous vous connaissez et je ne voudrais pas diminuer votre mérite en vous faisant de la réclame, parce je sais que vous ne l'avez pas fait cela pour moi, ni pour être vus, ni pour être nommés, mais plutôt pour ce que cela vous rapportera pour l'au delà.

Je ne nommerai pas non plus les personnes qui, ce jour-là, avaient "un voyage organisé" ou qui "n'aimaient pas ça, passer par les maisons pour faire la cueillette". Vous aussi vous vous connaissez... et nous vous connaissons. Nous avons pitié de

### CHARADE A-43

En mon PREMIER, humides lares de grenouilles.  
On rencontre à la fois nœuphars et "quenouilles".  
Sans mon SECOND aucune oeuvre peut se nourrir d'art.  
Mon ENTIER, dit cochon, peut se nourrir de dards.  
— Valère EUGLAN

La solution de la charade A-42: bas, raz (Bara).  
Le mot de celle d'aujourd'hui vous sera donné dans le tout prochain numéro de ce journal.



**ECONOMISEZ !**

Sertisseuse « NATIONAL »

Un produit de chez nous. — Construction solide.  
Opération facile. — Fini attrayant. — Satisfaction assurée. — Renseignements fournis sur demande. — Sur réception de \$0.25, à la livraison de recettes, en couleur, pour la mise en conserve, vous sera mailé immédiatement.

**National Electric Refrigerator Ltd.**  
C.P. 224, MONTMAGNY, P. Qué.

Pour les

# FEMMES

DEPUIS DES GÉNÉRATIONS LES BONNES

## PILULES ROUGES

50¢ la boîte ou 3 pour \$1.35

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566 rue St-Denis, Montréal.

### Nos pèlerins canadiens

PARIS, 15 mai — Une trentaine de pèlerins canadiens-français, voyageant sous le patronage de la paroisse St-Pierre, de Joliette, et se recrutant principalement dans cette dernière ville, est arrivé aujourd'hui sur le continent à bord du paquebot "Ascania" de la ligne Cunard. Après un stage de quelques jours ici, ils continueront leur randonnée vers Rome, en marge des cérémonies qui marquent présentement l'Année Sainte. Ils étaient partis de Montréal le 5 mai dernier. Le directeur spirituel du pèlerinage est M. l'abbé Donat Hénault, de la paroisse St-Pierre, de Joliette.

Parmi les participants à ce pèlerinage, on remarque: Mlles Adrienne Frenette, Camille Fontaine, Yolande Lavallée, Germaine Ducharme, Cécile L'Épicière, Jo-Georgette Racine, toutes de Joliette; Mme Jean Tellier, M. et Mme Georges Racine, le Dr. et Mme Rosaire Masse, du même endroit; M. Bruno Guimond, M. et Mme M. de Bellefeuille, Madame Charlotte Gratton, Mme René Meloché, Mlle Suzanne Meloché, tous de Montréal; le capitaine Jean-E. Lavoie, de Calgary, Alta; Mlle Emilienne Pharand, de St-Clet, Co. Soulanges; Mlle Ida Lépine et Mme N. Lafortune, de St-Jacques, de Montclair; M. et Mme J.-P. Bonin, de St-Félix de Valois; Mme Paul Hamondin et Mme Réal Rondeau, de Québec, etc.

Les voyageurs visiteront l'Angleterre, la France, l'Italie et la Suisse, en profitant pour faire des séjours prolongés à Rome, où ils seront reçus en audience spéciale par Sa Sainteté le pape Pie XII, de même qu'à Paris, au retour. Ils passeront par la Côte d'Azur, Marseille, avec arrêts à Lourdes et Lisieux, endroits célèbres de pèlerinages.

Le retour à Montréal s'effectuera le 23 juin prochain.

ABHY BEKR, nom porté par le premier calife successeur de Mahomet signifie "père de la vierge".

vous; et c'est bien pourquoi nous faisons double tâche, afin de compenser pour ceux qui NE PEUVENT PAS, N'AIMENT PAS ÇA, QUI NE SONT PAS INTERESSES ou TROP OCCUPES.

C'est là la JUSTICE SOCIALE, pour eux. Combien de ces gens emploient ce mot en vain, pour faire des grandes phrases, sans jamais en comprendre la portée et en pouvoir encore moins l'appliquer à leur programme de vie. La JUSTICE SOCIALE, à mon humble point de vue, sans oublier toute la doctrine qu'elle enseigne, consiste à faire bénéficier la société de laquelle nous sommes des dons que Dieu a bien voulu nous donner et dont, par sa sagesse, Il a privés les autres. Si vous avez la fortune, l'intelligence, une position honorable; si vous êtes doué de capacités physiques ou intellectuelles plus que ne l'est votre prochain, à qui le devez-vous? A qui devez-vous un jour en rendre compte?

Si nous savions au juste jusqu'à quel degré nous aurons à nous justifier, peut-être pourrions nous dire, j'ai atteint le degré voulu, maintenant je suis prêt; j'ai fait ma part, mais, hélas! qui peut avoir cette léniéité? Je vous laisse réfléchir, pour répondre à cette question.

Je remercie tous ceux et celles qui ont aidé à faire de la cueillette de dimanche dernier un succès: les propriétaires de camions, les volontaires de toutes catégories. Les propriétaires de journaux, qui nous ont appuyés de leur intelligente publicité, le Régiment de Montmagny et les généreux donateurs. A tous et à chacun, un cordial merci, et pour leur généreuse collaboration et pour la bonne renommée de Montmagny.

Continuez votre devoir de bons chrétiens et à faire oeuvre de JUSTICE SOCIALE, si vous avez quelques minutes de répit. Non, je ne crois pas que vous en ayez, car, ceux qui veulent travailler n'ont pas de répit... mais offrez votre travail pour ceux qui n'ont PAS LE TEMPS, afin qu'un jour ils puissent avoir le temps pour se trouver des excuses auprès de Celui qui leur demandera compte du temps perdu.

—J.-W. BERGER,  
Grand Chevalier.

### Jones "Unity"

Un des objets les plus originaux exposés par un bijoutier anglais à la Foire internationale de Toronto est l'anneau de mariage "Unity", composé de deux métaux précieux: or et platine, ou or et palladium. Chaque anneau symbolise, de façon attrayante, "l'existence de deux être en un seul."

### "NOTES"

LE CANCER n'est pas une maladie nouvelle; il était connu dans l'antiquité, puisque les Egyptiens et les Hindous le mentionnent dans des documents datant de 2,000 ans avant J.-C.

LA PEINE DU CARCAN qui existait en France fut supprimée en 1848.



**VOULEZ-VOUS L'EAU COURANTE ?**

Exigez une pompe "NATIONAL" pour puits de surface. Pour la demeure et la ferme. Un produit de chez nous. Fini attrayant. Construction solide. Renseignements fournis sur demande. Satisfaction assurée.

**National Electric Refrigerator Ltd.**  
C. P. 224, Montmagny, Qué.



## L'épargne méthodique

a bien servi les Lebrun

Les voisins se rappellent que le jeune Louis a été gravement malade il y a quelques mois, et ils savent combien les Lebrun étaient anxieux. Ils ne se sont jamais douté, cependant, que les ressources de la famille n'avaient pas suffi pour payer les frais de cette maladie.

Heureusement, les Lebrun avaient pris la sage habitude, dès le lendemain de leur mariage, de déposer chaque semaine à leur compte d'épargne l'argent dont ils n'avaient pas besoin tout de suite. Aussi, lorsqu'ils consultèrent le gérant de leur banque, obtinrent-ils facilement du crédit. A l'aide d'un petit prêt bancaire, ils ont pu payer promptement tout ce qu'ils devaient. A présent, Louis est rétabli—et leur compte d'épargne aussi.



L'épargne méthodique est vivement appréciée lorsque se présente une bonne affaire, une occasion favorable ou une circonstance critique.

ANNONCE COMMANDITÉE PAR VOTRE BANQUE

NOTRE FEUILLETON

# Marguerite Lourmel

— Roman canadien —

Par Yvon D'ANGUS

Publié avec permission spéciale de l'auteur

## Notre concours No 37 LES RECOLLETS

UNE FOIS DE PLUS, tous nos concurrents nous ont apporté de bonnes réponses à notre concours-questionnaire du six mai.

C'est bien en 1415 que les Recollets nous arrivèrent de France, les tout premiers à s'établir au Canada. Obligés de rentrer en leur pays d'origine, ils furent remplacés par les Jésuites, en 1632, mais furent ramenés chez nous par Falon, en 1669. Le gouvernement anglais les dépouilla de leurs biens après l'incendie de leur couvent (1796). C'étaient, comme on le sait, des religieux réformés de l'ordre de saint François. Amis dévoués des Canadiens dont ils furent les premiers instructeurs, ils furent sincèrement regrettés.

Pour cette semaine, les gagnants sont:

M. Louis PAQUET,  
Père des Erables,  
Case postale 314,  
MONTMAGNY, — P.Q.

— et —  
Mme Maurice LAMARRE,  
Case postale 361,  
L'ISLET, — P.Q.

Toutes nos félicitations à ces deux personnes changeuses et bienvenues à tous nos lecteurs pour le concours de ce jour. Ce 17 mai 1950. — La DIRECTION

## Les membres 4-H à l'oeuvre

Le mot d'ordre général donné aux Clubs 4-H, cette année, est: "Embellissons les écoles rurales". D'importants travaux ont été faits dans ce sens, l'automne dernier, et seront continués ce printemps. Cependant, ce mot d'ordre a pris une signification beaucoup plus grande durant la semaine provinciale 4-H, commencée le 7 mai et terminée le 13. En effet, les membres de tous les Clubs 4-H furent invités au cours de cette semaine provinciale à faire l'embellissement des demeures de leur village. La journée du 11 mai fut particulièrement consacrée à ces travaux; on fit d'abord du nettoyage pour ensuite planter des haies, peindre les endroits défraîchis, semer des graines de fleurs et de gazon, voir à l'entretien des pelouses.

Les travaux réalisés par les Clubs 4-H créent non seulement de la beauté dans le village mais, aussi, incitent toute la population à imiter les membres. Tous les ans, les Clubs 4-H qui obtiennent les meilleurs résultats dans ces travaux, reçoivent de généreuses récompenses, qui leur seront remises lors du congrès provincial 4-H fixé, cette année, aux 7, 8 et 9 août.

—Roger COTE, i.f.,  
Asistant-secrétaire-général.

ACRE, autrefois, signifiait la surface qu'une paire de boeufs pouvait labourer en un jour.

voir de son veston, appliqua sur ses rotules la serviette sur laquelle il avait placé son papier puis leva les yeux vers celle qui l'avait appelé. S'étant approché de Marguerite, Roger tenta inutilement de la consoler... Qui pourra mais réparer à la perte d'une mère?

—Vous avez aussi demandé un prêtre, M. Roger?

—Et un médecin, oui, madame, répondit le jeune homme ému.

Lentement, la moribonde commença de dire ses dernières volontés au notaire:

—Je, Marie-Agnès Brassard, veuve de Victor Deschênes, lègue à ma fille d'adoption...

Marguerite pleurait sur l'épaule de son ami:

—Quel coup! Quel coup!

—... tout ce que je possède, continuait Mme Deschênes; tout: les... les...

Elle dut cesser de parler.

Après quelques secondes, le notaire demanda:

—Le nom de cette fille d'adoption?

—Dis, Marguerite, siffla faiblement la mourante.

—Mais, grand'mère...

—Il en est temps, mademoiselle, remarqua le notaire.

—Jeanne-Marguerite Lourmel, échappa l'orpheline à travers ses larmes.

—Lourmel! exclama DuBois. Vous avez bien dit "Lourmel"?

—Fille de... dicta Mme Deschênes, à Marguerite.

—De feu Olivier Lourmel et de...

—Un instant mademoiselle... fit le notaire.

Intéressé, Roger intervint:

—Qu'est-ce à dire, monsieur? Vous étiez si pressé, il y a un moment... Faites donc!

—Je pourrais me passer de vos ordres, monsieur, trancha le professionnel.

—C'est ce qu'il faudra discuter plus tard riposta Roger. Vous pressez une malade de vos questions et, quand les réponses vous viennent, vous...

Baptiste avait un certain flair, il faut le lui créditer... mais ne possédait rien d'un habile limier. Il se leva brusquement, fonça droit sur le notaire, pour l'apostropher sans préambule:

—C'est ça! Mame Chose qui s'meuurt n'a pas l'temps d'attendre que m'sieur vise ses plans pour y'en chiper la moquée! Puis, tout comme s'il n'avait rien dit, il regagna son siège, pour à nouveau faire mine de dormir.

Le notaire écrivit nerveusement quelques minutes de plus, puis tendit son acte à Roger:

—Lisez, haut s'il vous plaît.

(A suivre)

## Tu peux enfin bâtir...

Te revoici près de tes frères  
Dont tu voulais faire des dieux.  
( Les dieux ne sont de cette terre  
Et cette terre est dans les dieux.)  
Si tu n'as pas conquis le sphinx au lourd secret  
Ni même rapporté des trésors moins abstraits,  
Si ton vibrant panache est resté dans la boue  
Avec le talisman faux qu'elle avait prêté,  
Si ton cheval est mort écrasé sous les roues  
De ceux que tu croyais pouvoir le plus aimer,  
Tu peux enfin bâtir, de tes mains, dans l'effort,  
Une simple maison sur le quai du grand port.  
Les damnés, les déçus, les chercheurs d'aventures  
Viendront s'y reposer de leurs courses obscures,  
Pour tous, il y aura sur la table servie  
Le pain de la raison et le vin de gaieté;  
Pour tous, il y aura dans le livre de vie  
Des pages de chansons et de tenacité,  
Que tu leur apprendras et qu'ils entonneront  
Lorsqu'un grain surgira, pour ceux qui suivront.  
Ils s'en iront toujours les hardis voyageurs,  
Mais ils auront un toit en revenant d'ailleurs.  
—Raymond QUINOT (de Belgique).  
"La IX Croisade" — Poème IX.

## QUI GAGNERA, CETTE SEMAINE ?

CONCOURS No 39

Qui fonda la Congrégation du T. S. Sacrement?

R. ....  
Nom du concurrent : M. ....  
Rue, No. ou B. de P. ....  
Ville ou village. .... Province. ....  
Cemté. ....  
(Son âge. ....)

N.B. — Votre réponse devra nous parvenir (dans une enveloppe ouverte et portant un timbre de un cent), avant le trente (30) mai 1950.

Deux prix de un volume sérieux de publication récente seront tirés au sort entre tous ceux qui nous auront adressé une réponse juste à :

"CONCOURS"  
Les EDITIONS MARQUIS, Ltée.,  
19, rue Saint-Thomas, 19  
MONTMAGNY, — P. Q.

EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS

# de KUYPER

## Blended GIN

LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE  
DISTILLÉ AU CANADA

### Les Aventures du Captain Morgan

EPISODE 38

CAPTAIN MORGAN  
APERÇOIT LE COMBAT NAVAL, AINSI QUE PRÉDIT PAR UN MARIN QU'IL A SAUVÉ D'UNE PRISE ESPAGNOLE EN FEU, QU'IL SES CAMARADES L'AVAIENT LAISSÉ POUR MORT

VOULEZ-VOUS FONCER EN PLEIN MILIEU DE LA FÊTE, CAPTAIN MORGAN?

APPROCHONS, D'ABORD, POUR VOIR CE QUI ARRIVE

CAPTAIN MORGAN! MON NAVIRE, LE "FALCON", C'EST LUI QUI VIENT VERS NOUS!

HUM... TU AIME RAIS BIEN LE RALLIER...

JACKMAN! PRENDS LE GOUVERNAIL... MIGHTY! ÉQUIPE LA CHALOUPPE ET CONDUIS CET HOMME À SON BORD... NOUS ATTENDRONS ICI!

MERCI, CAPTAIN MORGAN... QUELQUE JOUR, JE POURRAI ÊTRE À MÊME DE VOUS SERVIR!

OHÉ, DU "FALCON"! PARE À EMBARQUER, UN DE VOS HOMMES!

MORGAN, C'EST DE LA FOLIE... ET NOUS, LES CANONS ET LES HOMMÉS DÉRIVONS À PORTÉE DE MOUSQUET!

DU CALME, DISPOSEZ LES CANONS ET LES HOMMÉS PRÊTS À TIRER UNE BORDEE À MON COMMANDEMENT... EN CAS!

PENDANT QUOI, LES CAMARADES DU MARIN LE HISSENT À BORD DU "FALCON"...

MORGAN! IL ME SEMBLAIT, UN NAVIRE VIENT SUR NOUS À PLEINES VOILES... ET IL DÉPLOIE L'ÉTENDARD DE CASTILLE!

A SUIVRE

### Constipation!

Une ou deux  
**ROBOL**  
ce soir —  
effet demain  
matin

35¢ la boîte, 3 pour \$1.00

## Semaine scoutie

(Suite de la 1ère page)

- 6—Le scout voit dans la nature l'œuvre de Dieu; il aime les plantes et les animaux.
- 7—Le scout obéit sans répliques et ne fait rien à moitié.
- 8—Le scout sourit et chante dans ses difficultés.
- 9—Le scout est économe et prend soin du bien d'autrui.
- 10—Le scout est propre dans ses pensées, ses paroles et ses actes.

**Dévouement**

Les chefs scouts ne sont pas rémunérés comme tels. Leur tâche d'éducateur est un service bénévole pris à même leurs loisirs. Ils ne sont pas rentiers pour autant. . . . Tous doivent gagner leur vie. Beaucoup même sont chefs de famille. C'est dire qu'ils ont, eux aussi, à faire face à des difficultés personnelles, professionnelles et familiales.

Certains poussent le dévouement jusqu'à l'héroïsme. Ils ne s'en plaignent pas, car la joie de servir leur est déjà une récompense et ils sont scouts. Mais ils n'en ont pas moins besoin de compréhension et de sympathie pour réussir leur œuvre d'apostolat. Et cette aide morale, chers amis, c'est d'abord de vous qu'ils l'attendent. C'est pourquoi, nous vous en parlons ici.

### La formation de la jeunesse

Les groupements de jeunesse sont nombreux parce que les éducateurs sont conscients de la

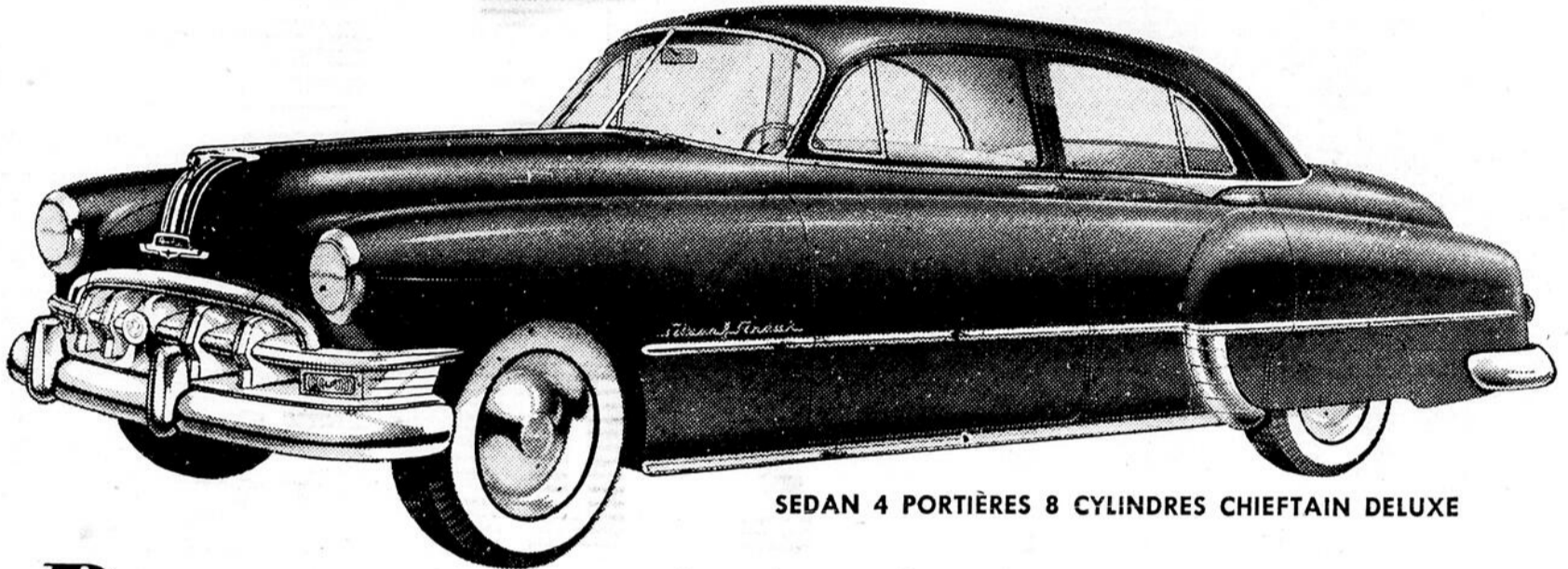
force que représente, pour une société qui veut grandir, une jeunesse formée à la pensée et à l'action, une jeunesse entraînée à solutionner ses problèmes et à répondre à tous les espoirs qu'on met en elle. Si leurs moyens matériels étaient plus étendus, de quel bien nos œuvres d'éducation et de protection ne seraient-elles pas capables?

L'œuvre d'éducation et d'apostolat du scoutisme catholique est bien connue. Chacun a vu passer le scout alerte, formé par la vie au grand air, la discipline et la foi profonde, à devenir meilleur chrétien et meilleur citoyen.

Dans une époque où la plupart ne pensent qu'à se servir et à être servis, le scout est entraîné à servir les autres, tous les autres, si humbles soient-ils. Il a pour idéal d'être utile à la vie matérielle et spirituelle de son prochain et, en joignant le progrès moral à l'action intense, de trouver Dieu en procurant le bonheur à ses frères humains.

**NOTRE POPULATION** — Au premier décembre 1949, la population totale des dix provinces du Canada était de 13,707,000.

# REGARDEZ L'AUTO !



SEDAN 4 PORTIÈRES 8 CYLINDRES CHIEFTAIN DELUXE

**PONTIAC... ce qu'il y a de plus beau sur roues**

Contemplez cette voiture ravissante, cette élégante Pontiac Silver Streak 1950: Partout où vous conduirez votre grosse Pontiac puissante, elle sera admirée et proclamera hautement votre bon goût : : : et votre discernement, car sous de si beaux dehors il y a toute l'intégrité de la suprême technique Pontiac qui se manifeste dans la conduite facile, la suspension confortable, la sûreté et aussi l'utilisation économique des célèbres moteurs à tête en L:

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

# REGARDEZ LE PRIX !



SEDAN COUPÉ 2 PORTIÈRES FLEETLEADER SPECIAL

Que vous choisissiez la Fleetleader, la Streamliner ou la Chieftain, vous trouverez que la Pontiac offre beaucoup plus de valeur que ses rivales—dollar pour dollar, caractéristique pour caractéristique et dimension pour dimension. Voyez la Fleetleader Special—une ample Pontiac six places dont le prix est parmi les plus bas. [Examinez les grosses Pontiac luxueuses, offertes avec moteur 6 ou 8 cylindres et avec la commande hydraulique GM\*—et vous conviendrez que chaque modèle offre une valeur merveilleuse!

\*Facultative à coût additionnel

*Dollar pour dollar*  
la **PONTIAC**  
est imbattable

P.350AP

**BOUCHER AUTOMOBILE ENR.**  
MONTMAGNY, P. Q.

Samedi, le 20 mai 1950.

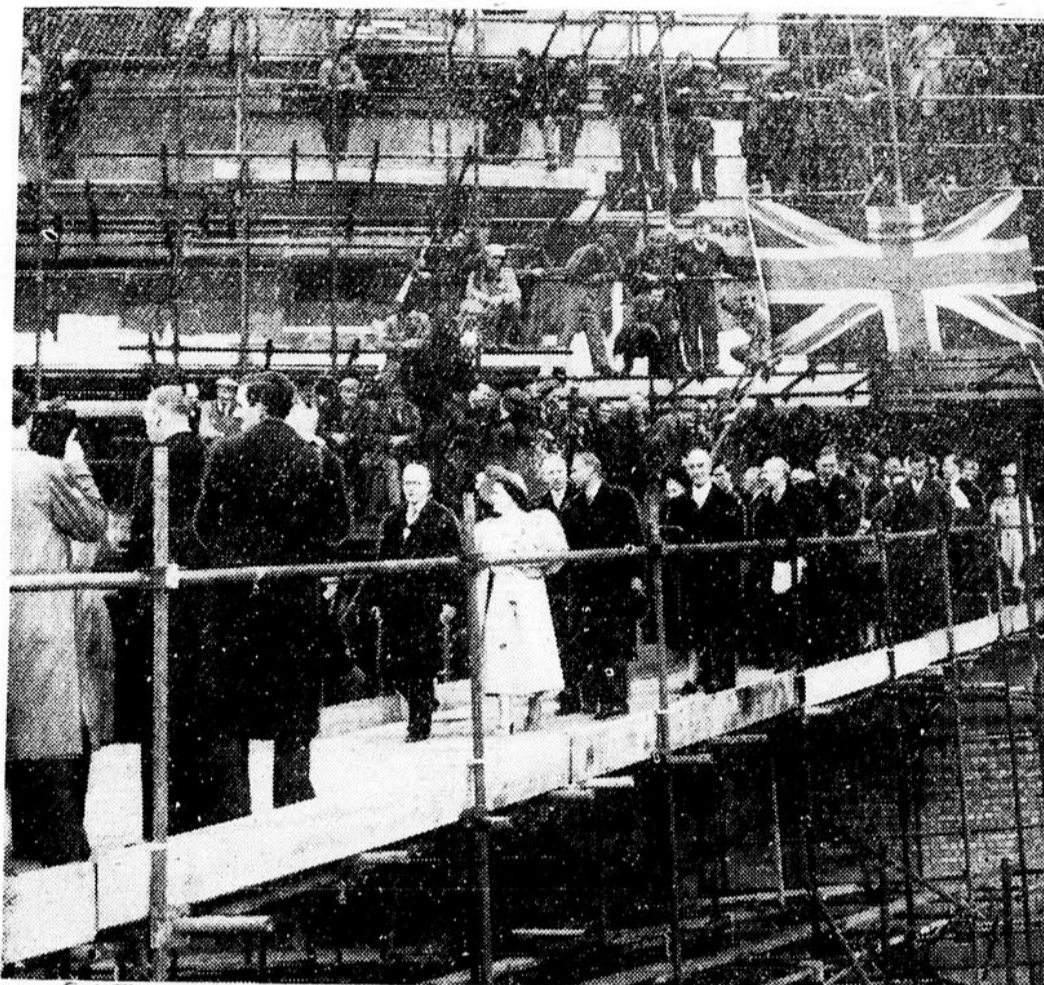
# SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ

## Découverte de la momie d'une reine



Lors d'un labour, une charrue trappa un objet solide enfoui dans la terre, dans le village de Atrib, près du Caire, Egypte, et mena à la découverte du sarcophage de la reine Thakut, dont le mari, le roi Psameti II, régna sur l'Egypte il y a 2,500 ans. Les archéologues trouvèrent dans ce cercueil partiellement détruit, la momie assez mal conservée, de la reine. Au couvercle de la tombe, il y avait un masque en or solide; la momie était coiffée d'un diadème en or et portait une parure de cou d'amulettes également en or. Cette photographie nous montre des ouvriers égyptiens sortant le lourd tombeau de l'excavation où il fut pendant quelque 25 siècles.

## Leurs Majestés à un festival



Le roi Georges VI et la reine Elisabeth descendent la rampe, après avoir visité la salle de concert construite pour le Festival Britannique de 1951, sur la rive sud de la Tamise.

## Réunion amicale



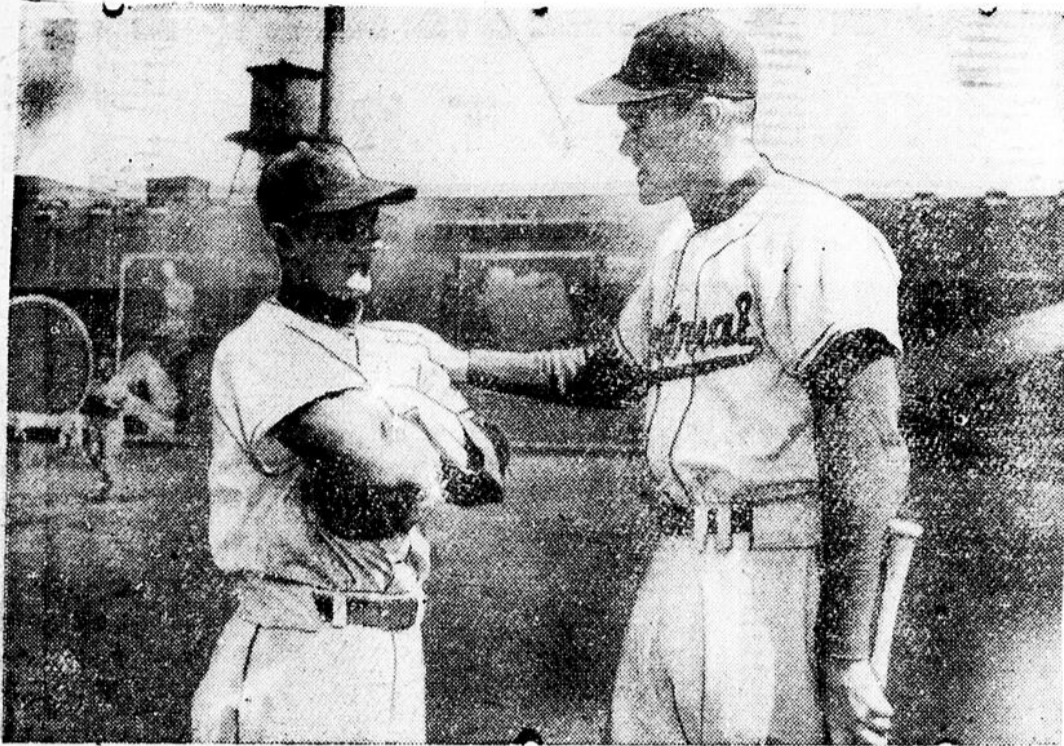
Le dessinateur parisien Jacques Fath et l'autorité compétente des modes au Canada, Doreen Day, photographiés récemment dans un hôtel montréalais. Etant en ville pour quelques jours, M. Fath a été invité de Mme Day qui est une amie personnelle de M. et Mme Fath. Cette dernière volera à New-York pour passer des vacances avec son mari, qui est universellement connu.

## Savant expulsé dans une parade rouge



Frederic Joliot-Curie (à droite) expulsé, le 28 avril, comme chef de la commission nucléaire française, marche au côté de l'ex-ministre de la nourriture, Yves Farges, comme ils prenaient part à Paris, de la parade communiste du jour de mai. A l'arrière plan, on peut lire sur la bannière "Comité Central du Parti Communiste Français". Joliot-Curie, un des plus brillants savants français fut congédié après qu'il eut déclaré que les savants communistes ne feront pas contribuer la moindre de leur savoir à une guerre contre l'Union Soviétique.

... Avec les Royaux



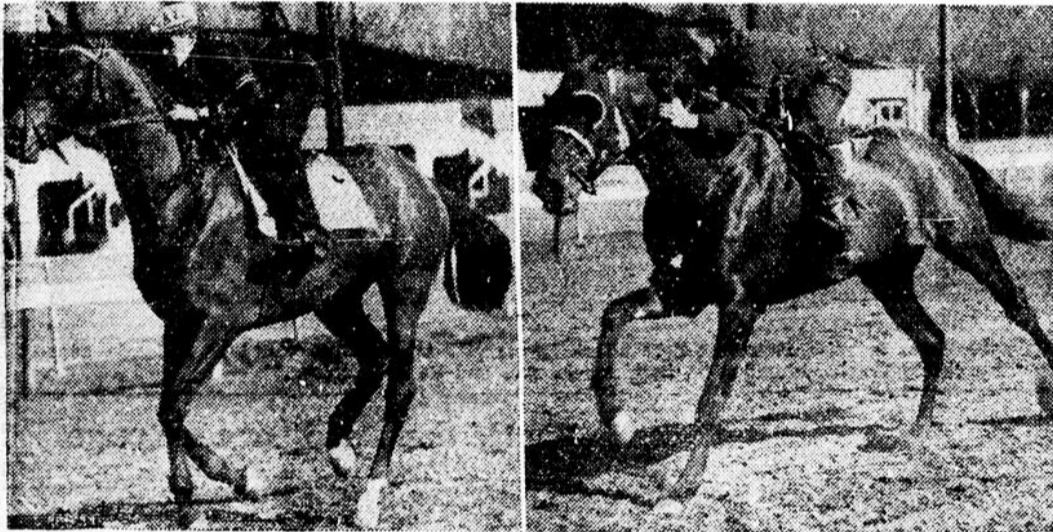
Big Chuck Conners, des Royaux de Montréal, tient ici une conversation avec Busty Fiala, avant l'ouverture de la joute au Stade Royal (à Montréal), récemment. Le premier but, Conners, en est à sa troisième saison consécutive avec les "Royaux", tandis que Fiala, petite clé de voute des neufs de Montréal, joue sa première.

Voyageur intrépide



Philip-E. Allen, jeune canadien de 27 ans, fit un voyage de 6,000 milles, pour se rendre à la course de l'or du Nord-Ouest, avec seulement 10 cents. Cela lui prit environ 6 mois à faire le voyage et au cours duquel il pratiqua tous les métiers: réparation d'engins diesel, au Yukon; lavage de poubelles, en Alaska, etc., afin de pourvoir à sa subsistance. Accompagné de sa femme et d'un jeune enfant, il parcourut le Canada, donnant des conférences sur le Nord-Ouest. Il exhibe ici une pièce artisanale indienne, en pierres.

Au galop



La boussière s'élève au Blue Bonnets, ces jours-ci, comme les chevaux y sont entraînés pour l'ouverture des courses le 20 mai. A gauche, Hamrock travaille sous R. Merchant, et à droite, Johnny Big Boy, propriétaire de J. Lebeau, s'entraîne sous Fred Gareipy.

Chuck Rayner... est honoré



Chuck Rayner, des New-York Rangers, a gagné le coupe Hart; il est le deuxième cerbère à recevoir cet honneur depuis les 27 années que ce trophée existe, adjudé annuellement au joueur le plus utile à son club. Il fut accordé à Rayner, (29 ans), pour avoir conduit les Rangers à la victoire finale.

Honoré aux E.-Unis



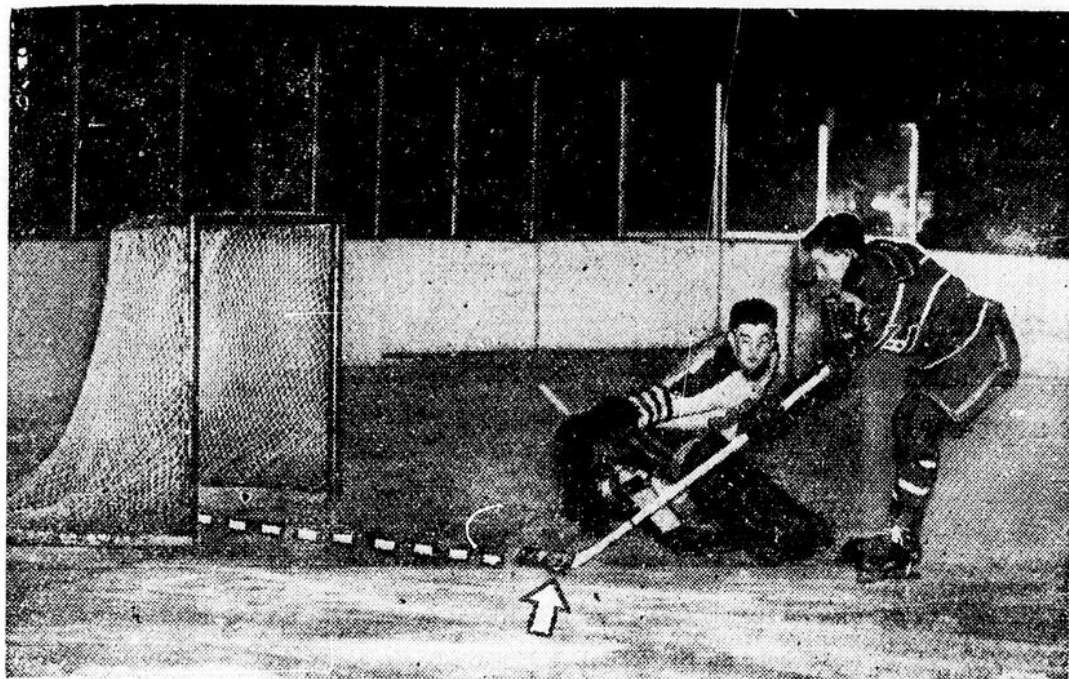
Le Dr. Donald McEachran fut récemment élu membre de l'Association des Médecins Américains, lors de leur réunion annuelle, à Atlantic City, N.J. Il est neurologue senior de l'Institut Neurologique de Montréal et professeur associé de neurologie et neuro-chimie à l'Université McGill.

Joyeux retour au marbre de Fiala



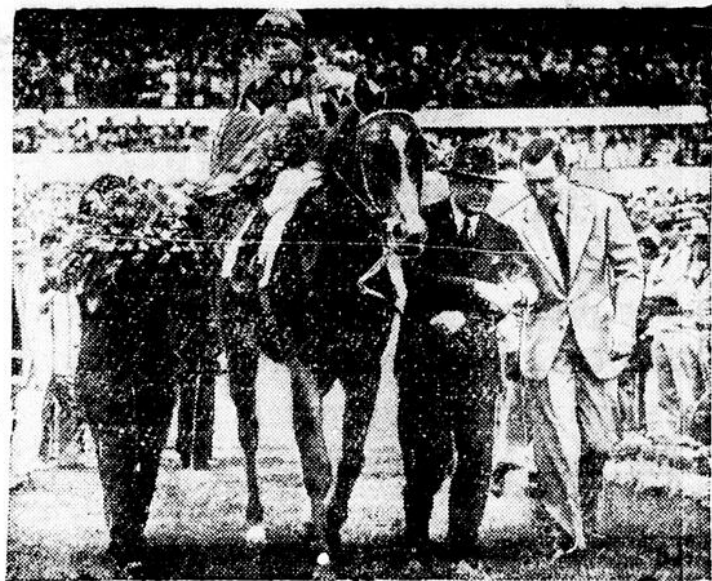
Le petit Walter Fiala attirera l'attention avec son jeu de "style", au second but pour les "Royaux" de Montréal. Voici Walter, quelque fois appelé Bu'sy, dans un galop glorieux donnant le point décisif à la neuvième manche. Il compta sur une frappe (un coup par Damon Philipps). George Schmees joue le rôle d'officier de circulation pour Walter, comme l'empire Walter visite le marbre et le receveur Sal Yvars attrape le lancé de Joe Braechilla qui arrive trop tard. A l'arrière plan, encore un autre Walter, celui-ci Aston, prouva son talent des "Royaux". Les "Royaux" remportèrent la victoire contre l'équipe de Jersey City, au compte de 4-3.

### Enregistrant un autre point



Bob Tyler, cerbère des "Regina Pats", n'a pu empêcher Jacques Nadon d'enregistrer le cinquième point des "Habitants".

### Le triomphateur



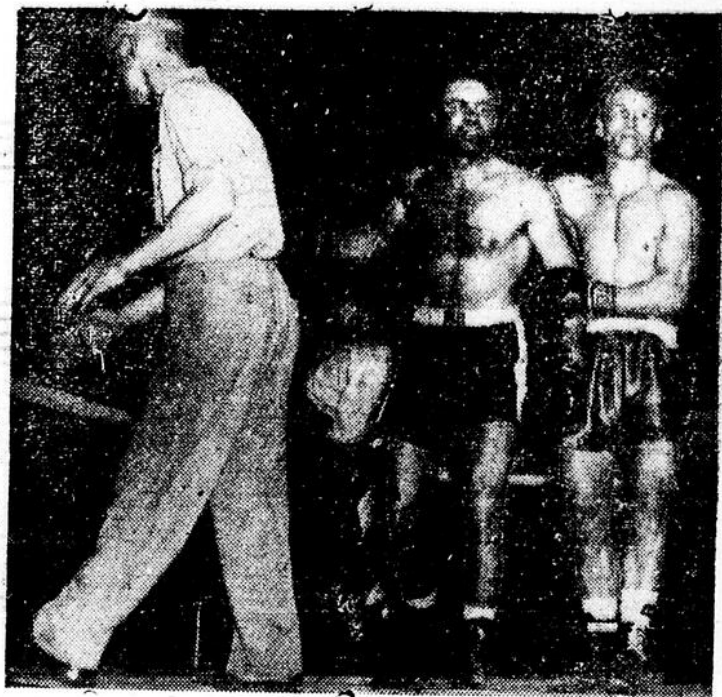
L'entraîneur Max Hirsch est félicité par un ami, comme il conduit Middleground au cercle du gagnant. Le jockey Bill Roland, sur le champion, porte les guirlandes de roses, en attendant la bourse.

### D'un but au "PATS"



Les Regina "Pats" comptèrent leur deuxième but quelque secondes après cet instantané. Gornie Cowan (13) dispute la rondelle à la défense, Ernie Itcone, à Kevin Rochford, (à l'arrière-plan) et au gardien, Roger Morrissette, (à gauche). Don Marshall garde l'entrée du filet, quand Kevin Conway (17) tient Paul Masnick et Ed Lützenberger en respect. Morrissette arrêta cinq descentes successives avant que Masnick passe la rondelle à Lorne Davis, qui scora, ce dernier n'apparaît pas sur la photo. Les Regina gagnèrent la partie 7-4, mais les Canadiens mènent quand même la série 3-1.

### C'est la fin ...



Se tenant péniblement aux cables, après le rude combat, Steve Belloise, à gauche, est reconduit à son coin par son conquérant, Laurent Dauthuille, (à droite), alors que l'arbitre, Tommy Sullivan, arrêta le combat, à la septième ronde, Belloise étant incapable de se défendre.

### Les "Habitants" gagnent la coupe de la victoire



Les "Canadiens Junior" ne pouvaient se tenir tranquille pour cette photographie de victoire, lorsqu'ils triomphèrent des Regina, à Montréal, pour la coupe Memorial. De gauche à droite, première rangée: Don Marshall, Ducky Hollingworth, Bob Wawson, Art Rose, Roger Morrissette, Kevin Rochford; dernière rangée, Thé Mathieu, président du club, Billy Reay, coach, Sam Pollock, Herb English, Jacques Roche, W.-B. George, vice-président du C.A.H.A., qui présenta le trophée au capitaine Ernie Roche, Kevin Conway, Dave McCready et Doug Eanning. Dickie Moore et Bill Gold sont à l'arrière-plan.

### Etonnant ...



Wally Alston, le nouveau gérant des Royaux de Montréal, assiste, bouche ouverte, à la rencontre des Canadiens Junior et Regina Pats, pour la coupe Memorial. Le gérant-général des Royaux, Bus Bavasi, et son épouse ont déjà assisté à ce jeu, mais c'est la première fois pour Wally. Sa question surprise fut: "Comment les joueurs savent-ils qu'il est temps de laisser la glace?" "En changeant les lignes à 30 m. p. h.", lui cria quelqu'un.

# Quelques photos de la conflagration de RIMOUSKI

Ces quelques photographies nous donnent une parfaite idée de la grande désolation qui règne aujourd'hui dans le quartier ravagé par l'incendie les six et sept mai derniers, à Rimouski.

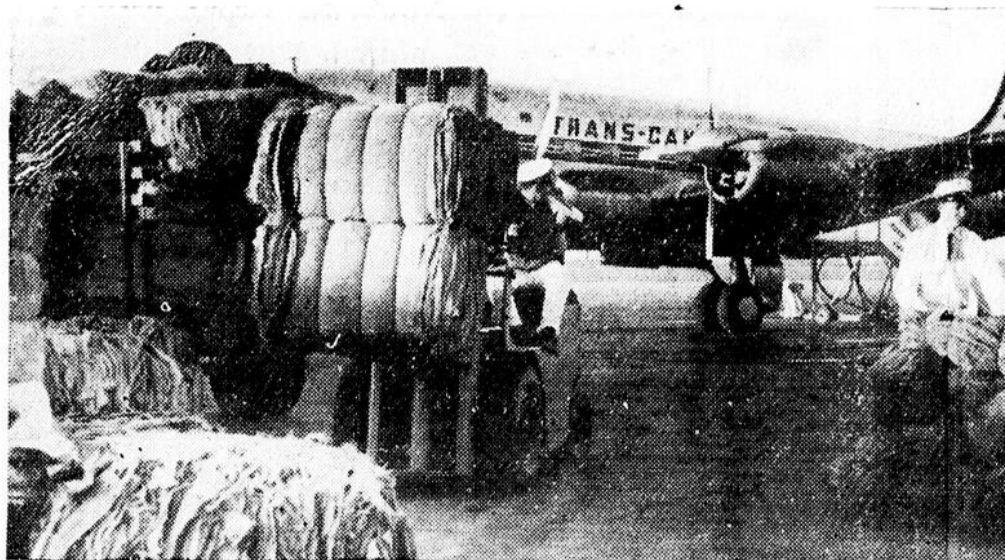


Spéctateurs impuissants, devant l'une des centaines de maisons qui furent incendiées.



Automobile empêchée de circuler à travers les ruines de manufactures détruites.

## Sacs de sable au secours des inondés



Plus de 100.000 sacs de sable partirent de Montréal, à bord de deux avions de la Trans-Canada de Winnipeg, commandés par le Département des Terres et Forêts de l'Ontario, No mis à bord du North Star. Chaque envolée de Montréal à Toronto comprend dans ses car équipements radiophoniques d'urgence et autres produits vitaux.

## Rimouski après le

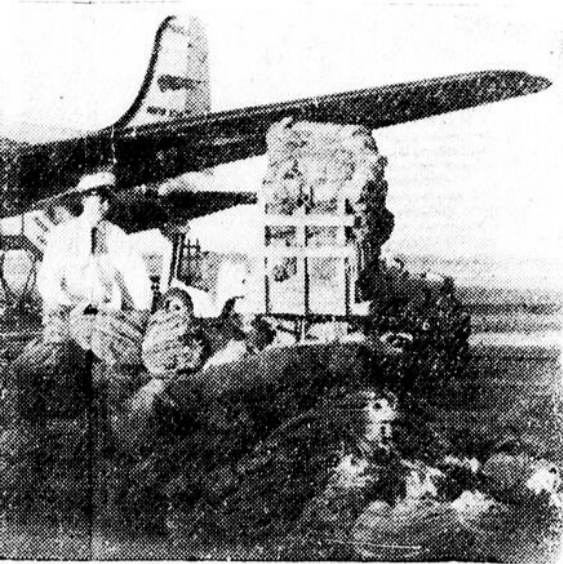


Le secours continu d'arriver à Rimouski, pendant que cette ville de la rive sud com de la Croix Rouge aide quelques sinistrées. La photo de droite nous montre des Rimous



Autre vue aérienne de Rimouski, que les flammes

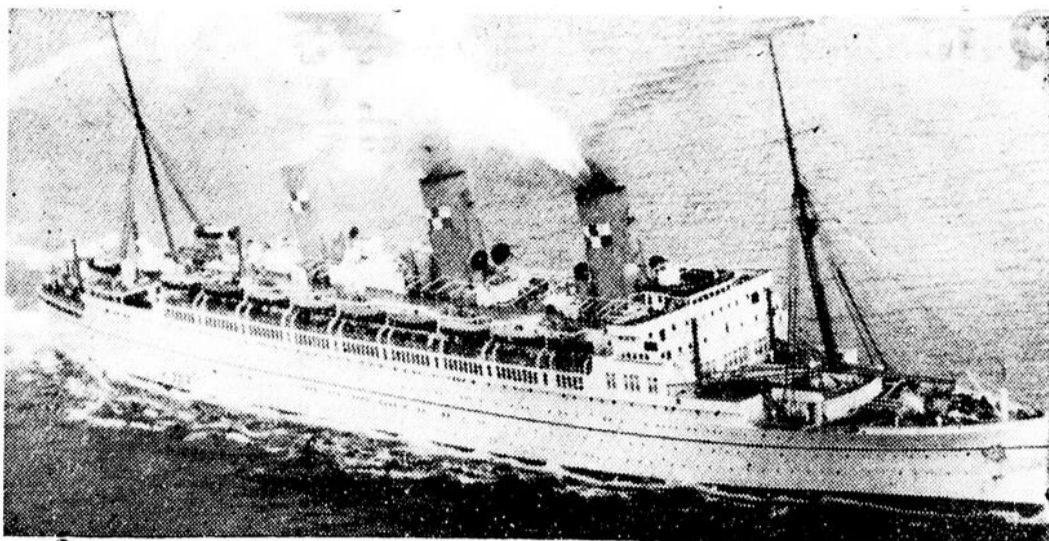
les inondés



la Trans-Canada Air Lines, pour renforcer les di-  
l'Ontario. Nous apercevons quelques uns des sacs  
dans sa cargaison des pomesp, bottines hautes,

Nouveau vapeur  
pour le C. P. S.

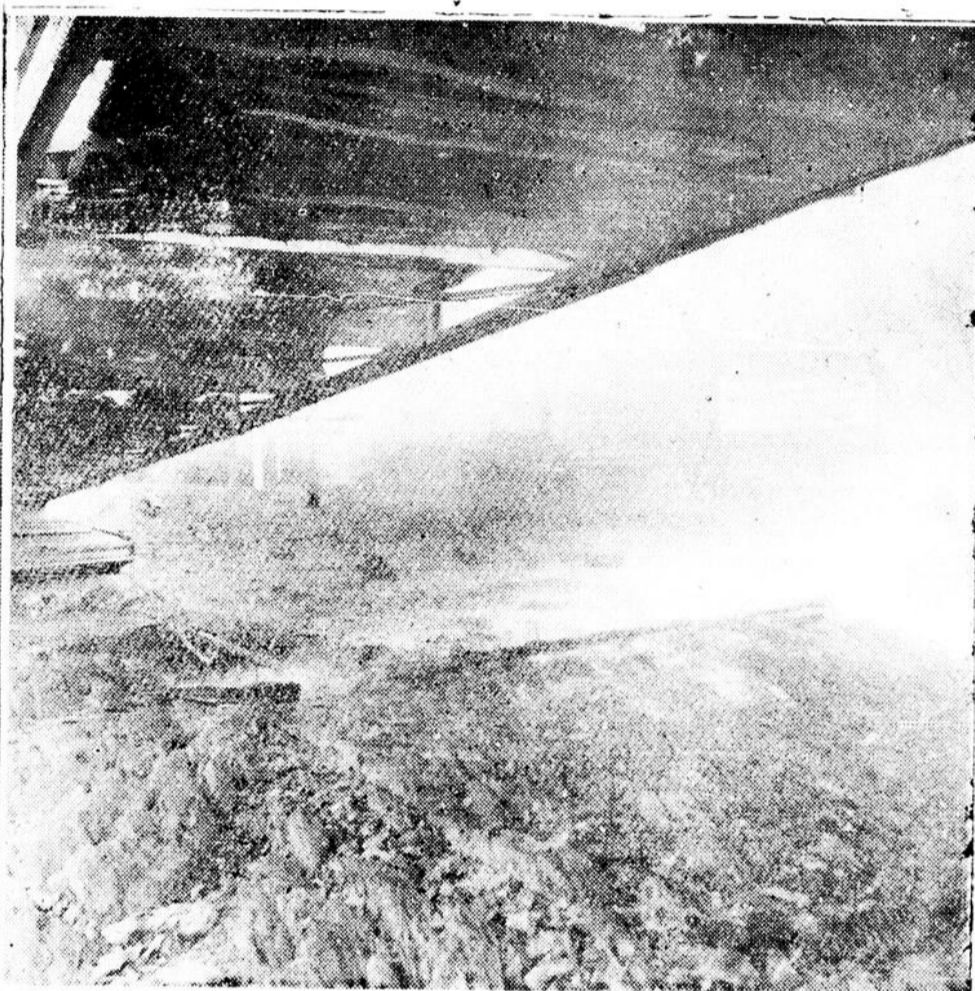
Converti en luxueux pa-  
quebot, après huit ans et  
demi et 712,000 milles de  
service de guerre, sous le  
nouveau pavillon de la  
flotte de l'Atlantique du Ca-  
nadien Pacifique, "l'Empress  
of Scotland," partit de Li-  
verpool pour Québec; son  
premier voyage d'après-  
guerre. L'ex "Empress of  
Japan", était le plus gros  
et rapide paquebot de l'O-  
céan Pacifique, avant la guer-  
re.



i après le désastre



ve sud commence déjà son long travail de recons'truction. A gauche, une infirmière  
des Rimouskois cherchant dans les débris de leurs-maisons.



Le pont en flamme



les flammes consomment



Des citoyens de Rimouski dans l'une des rues dévastées.

**Pour jeunes sophistiquées**



Les femmes chics aimeront ces modèles pour leur garde-robe printannière. De gauche à droite: le ceinturon et le panneau de taffeta plaqué ajoutent un certain accent à la robe de taffeta... et figurine de satin brun avec ruban de "petite fille", laçant un corsage moulé, contraste avec ce large décolleté droit jusqu'aux épaules.

**Utilité plus style**



Ce manteau imperméable, d'une belle coupe, ajoute l'élégance à l'utilité. L'épaulement rond (yoke) se termine par un petit collet à feston et des boutons Alvinna. Notez le pli renversé, dans les manches. Le béret est de même matériel que celui du manteau.

**Votre soulier de vair, madame...**



A gauche, souliers bas, blancs, de cuir fin, avec courroie s'attachant au talon. Au centre, genre de sandale, dorée, avec courroie faisant le tour de la cheville. A droite, souliers bas, pour le jeu, avec courroie basse retenue par une petite boucle.

**Vraiment beau**



Guigan miniature, de toile de coton rayé bleu et brun, avec veston piqué et plissé à la taille par une bande élastique.

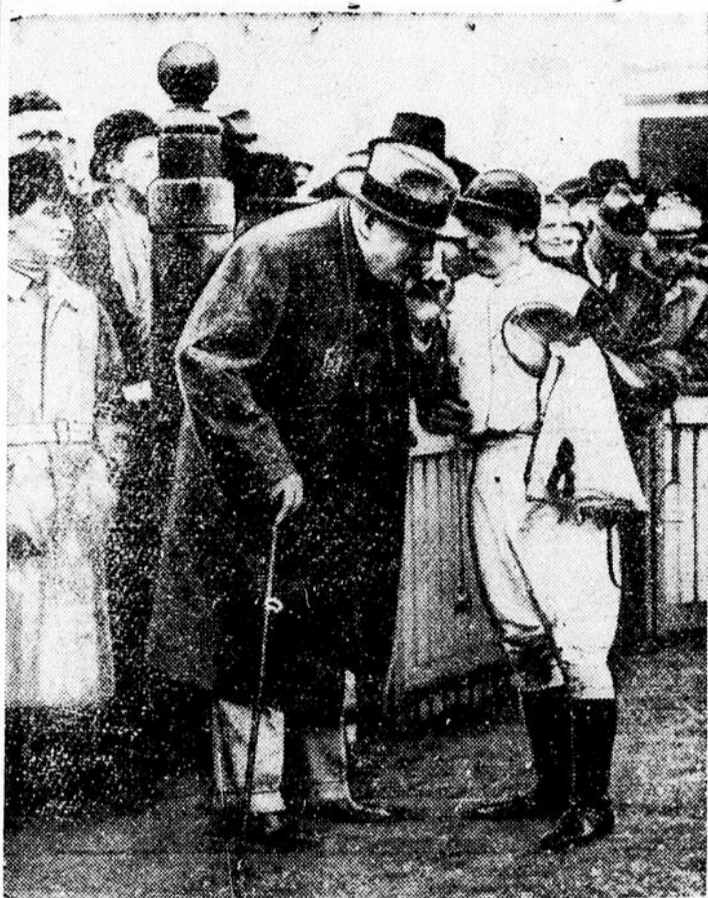
Appelée "Garde poussière", ce léger manteau, boutonné à la longueur, est rose et beige, fait d'un tweed léger; il a deux petites poches. L'une sur l'autre, à la manche. Un foulard rayé rouge et blanc, se noue, au col. Ce pardessus, en toile de couleur pierre foncée, a un ourlet aux poignets.

**Mode printannière**



Les célébrités d'Hollywood recurent à bras ouverts l'ex-championne Olympique et mondiale, Barbara Ann Scott, lorsqu'elle participa à l'ouverture des "Ice Capades", à Los Angeles, récemment. De gauche à droite: Nancy Davis, Roagan, G. Steffen, J. Powell, tous de la scène d'Hollywood.

### "Nous étions un peu trop court, patron"



Le jockey Tommy Gosling explique à Winston Churchill comment il termina second avec le cheval de l'ancien premier ministre, "Colonist II", à la piste Winston Churchill, à Hurst Park, le 29 avril. "Wild Mec", un cheval français, gagna la course.

### Village menacé par les Doukhobors



La fumée s'élève d'une maison en feu à Krestova, un village de la Colombie Britannique, à 250 milles de Vancouver, après que la police mit fin à des démonstrations de deux jours de feu et nudisme des Doukhobors. Sept des maisons non-peinturées furent brûlées par eux, qui, disaient-ils, protestaient contre la bombe hydrogène et l'avertissement d'une troisième guerre mondiale.

### Oeuf d'une grue huppée



Josephine, la femelle d'un couple de grues huppées, qui commençant, la semaine dernière, sa période d'environ 28 jour d'incubation, se tient près de son oeuf. Crip, son compagnon, partage avec Josephine les devoirs d'incubation, sur un terrain, clôturé, de 150 acres, au Refuge National d'Arkansas pour animaux sauvages, près d'Austwell, Texas. Le nid est fait d'herbes salées, prises sur le refuge par les deux oiseaux. Seulement 37 grues huppées existent présentement. Les amateurs d'oiseaux espèrent cependant que ce nombre s'accroîtra.

### Honorés à la convocation annuelle presbytérienne



Deux gradués et trois membres du clergé, vétérans, furent honorés d'un doctorat à la convocation annuelle du Collège Presbytérien, à Montréal, récemment. Rév. Robert Good, de l'église Erskine, Ottawa (à gauche) et Rév. Henry Cousens, de First Church, Brockville, Ont. (deuxième de gauche) reçurent le doctorat honorifique de Divinité. Deux étudiants reçurent leur baccalauréat de Divinité, William Lorne Lemoine, d'Ottawa (à droite) et James J. Edmiston, de Montréal (deuxième de droite). Avec eux sont le T.R. Dr. C.L. Cowan, d'Hamilton, Ont., modérateur de l'Église Presbytérienne (troisième de gauche) et le Rév. Dr. Robert Lennox, principal du Collège (quatrième de gauche). Un troisième, le Rév. E.A. Wright, ancien ministre de l'église St-André, Sherbrooke, maintenant à Prince Rupert, C.B., obtint aussi le doctorat honorifique D.D., mais fut incapable d'être présent.

### Course effrénée pour des roses



Middleground, des étables King Ranch, est vu arrivant bon premier aux champs Kentucky Derby, des sept finissants de la classique, à Churchill Downs.

### En Angleterre

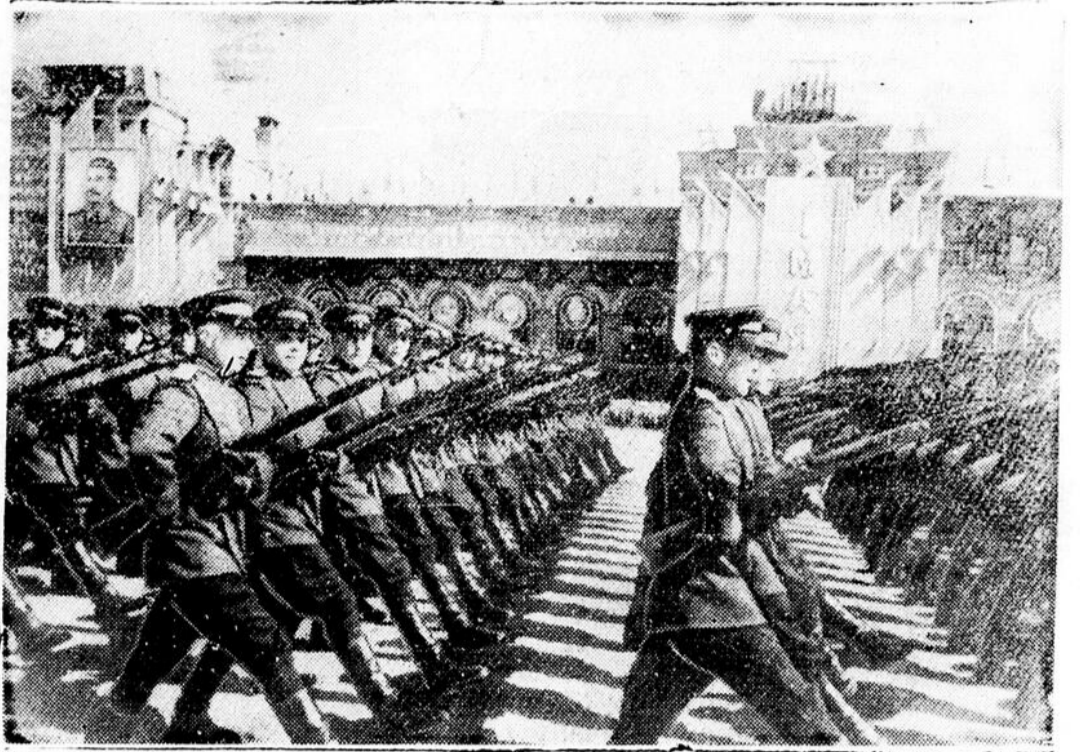


Le Dr. Harold Elliott, neuro-chirurgien éminent, traversa, récemment, en Angleterre, pour occuper un poste, durant deux mois, à la Clinique New-castle-on-Tyne. Il fut invité, par le professeur Bowbrough, neuro-chirurgien internationalement connu, à diriger cette clinique anglaise. Le Dr. Elliott est membre du Département neuro-chirurgie de l'Hôpital Général de Montréal, de l'Institut Neurologique de Montréal et du Queen Mary Veterans' Hospital.

**A la conférence américaine des maires Troupes paradant lors de la célébration du 1er mai, à Moscou**



Fernand Cottier, président de la ville de Genève, Suisse, cause avec l'hôtesse Lucille Brunet, quelque temps avant de quitter l'aéroport de Montréal, venant y rencontrer le maire de Québec, Lucien Borne, Cottier fut conférencier à la convention des maires, tenue à New-York, du 11 au 13 mai.



Déployant leur force militaire, ces troupes de la garnison de Moscou, paradent sur le "Carré Rouge", à Moscou, à la célébration du jour de mai. Les lettres verticales, à l'arrière plan, indiquent la date: mai 1, cet instantané fut distribué, le 3 mai, par Sovfoto, une agence new-yorkaise de photographies russes.

**Une chienne découragée adopte une famille de chatons**



Ces six petits chats ne semblent aucunement déconcertés de leur nouvelle mère, une chienne, répondant au nom de Penney, qu'un enfant de Columbus, Kan., trouva errant dans les rues, il y a quelques semaines, perdit son propre petit chien et, après une journée de découragement, emprunta sa nouvelle famille d'une chatte de la maison. Penney remplit tous ses devoirs maternels en les nourrissant et les lavant de la manière usuelle.

**A l'exposition commerciale et industrielle à Montréal**



Une des plus grandes expositions commerciales et industrielles jamais tenues à Montréal fut ouverte, récemment, dans le but de faire connaître les produits du Québec. Nous voyons ici M. A. Sabourin, qui pratiquait le métier de tailleur de fourrure, lorsqu'il devint aveugle il y a deux ans. Depuis lors, il fabrique des animaux recouverts de fourrure lesquels sont étalés à l'exposition. Il est ici photographié, tenant en ses mains un lapin-jouet, pendant que la belle Jacqueline Gasmacht le félicite.

**Capturés après plusieurs coups de feu**



Cet instantané fut pris par un photographe éventuel, pendant qu'une foule s'accumulait autour de l'automobile démantibulée que quatre bandits employèrent pour leur fuite, après un vol à l'une des succursales de la Banque Royale, à Montréal. Trois des bandits furent emprisonnés dans l'auto, où la police les cueillit. Le quatrième s'échappa. Leur véhicule vint en collision avec une autre automobile qui fut aussi partiellement détruite.

**L'échange des cadets aviateurs**



Trois chefs aviateurs, de Grande-Bretagne, du Canada et des Etats-Unis discutent un plan d'échange de cadets aviateurs, à leur rencontre au Ministère de l'Aviation, à Londres. De gauche à droite: Douglas Taylor, de Montréal, président honoraire de la Ligue des Cadets Aviateurs du Canada; Capitaine de Groupe, Teddy Donaldson, du corps d'entraînement de l'air, et le général Carl Spaatz, président de la patrouille américaine de l'air.

Pour vos imprimés de tous genres, si vous tenez à un travail parfait, consultez Les Editions Marquis, Ltée, à Montmagny, P.Q. 19, rue St-Thomas.

# Le COURRIER DE MONTMAGNY

Organe du comté de Montmagny

Nos ateliers, qui disposent du plus bel assortiment de vignettes qui soit, sont, sans conteste, les plus modernes du Bas-St-Laurent.

## Les Affaires de l'Etat

Causerie prononcée par Me Jean Lesage, député fédéral de Montmagny-L'Islet, le seize mai, mil neuf cent-cinquante, sur le réseau français de Radio-Canada, au programme: "Les Affaires de l'Etat".

Mai 16. — Lorsque qu'on m'a invité à vous parler ce soir des "Affaires de l'Etat", j'ai cru que je pourrais vous intéresser en vous entretenant de deux lois en particulier, lois qui ont été adoptées par le parlement du Canada, à la session de l'automne dernier. La première de ces lois apportait des amendements très importants à la loi du logement et l'autre pendant possible la construction d'une route trans-Canada.

Les amendements à la Loi nationale sur l'habitation portaient particulièrement sur l'entrepris de travaux conjoints par le gouvernement fédéral et provinciaux en vue de la réalisation de projets d'ensemble pour la construction d'unités de logement. Le gouvernement d'Ottawa a offert d'avancer 75 p.c. du coût de la réalisation de ces projets, à condition que la province intéressée soit prête à avancer elle-même l'autre 25 p.c.

Le but de cette loi est de permettre l'acquisition de terrains et l'installation des divers services municipaux, comme les services d'aqueduc et d'égout, par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, le coût devant être réparti suivant la proportion que je viens de mentionner. Ces lots ainsi aménagés pourraient être ensuite vendus à des entrepreneurs ou à des particuliers. Le gouvernement d'Ottawa et les provinces peuvent aussi, en vertu de cette loi, acquérir et aménager des terrains pour en former des lotissements urbains et construire eux-mêmes des habitations pour les revendre ou les louer.

Cela veut dire, en définitive, que le gouvernement fédéral est prêt à conclure une entente avec les provinces à des conditions qui conviendraient à ces dernières, pour aller jusqu'à construire des maisons à logements, logements qui seraient loués à des citoyens dont les revenus sont moyens ou modestes, et cela même s'il est nécessaire que des subsides soient accordés pour que le prix des loyers soit convenablement réduit.

Quelques provinces ont profité de cette offre. Pour ce qui est de la province de Québec, le gouvernement de l'Union Nationale, à la dernière session, s'est fait autoriser, par une loi de l'Assemblée législative, à conclure une entente sur le sujet avec le gouvernement fédéral. Mais ce même gouvernement de l'Union Nationale n'a pas fait un seul pas pour tenter de s'entendre avec Ottawa. Et pourtant, les municipalités de la province de Québec comme d'ailleurs ont besoin d'aide et ont besoin de logements et les chômeurs veulent du travail.

L'on me répondra peut-être que le gouvernement fédéral devrait faire affaire directement avec les municipalités. Justement parce que nous, les députés fédéraux, respectons l'autonomie provinciale, il n'est pas loisible au gouvernement fédéral de faire des ententes directes avec les municipalités. En effet, ces dernières, même s'il s'agit de villes, sont sous le contrôle direct des provinces: elles sont régies soit par une charte provinciale, soit par la Loi des cités et villes, soit par le Code municipal. En définitive et au point de vue constitutionnel, l'autorité des municipalités est dérivée de l'autorité provinciale et les pouvoirs municipaux ne sont en quelque sorte qu'une partie des pouvoirs accordés aux provinces en vertu de la constitution. C'est pourquoi toute entente fédérale-municipale est impossible sans l'intervention et l'acquiescement du gouvernement provincial.

Vous, qui vous intéressez aux affaires de votre municipa-

lité, qui constatez que chez vous les gens manquent de logements, que des ouvriers sont en chômage, pouvez-vous comprendre pourquoi le gouvernement du Québec refuse de faire un seul pas en vue de conclure une entente avec le gouvernement d'Ottawa? Après tout, le gouvernement fédéral offre de payer 75 p.c. du coût de vastes programmes de construction de maisons d'habitation, à condition que la province n'en paie que 25 p.c. Et la province ne bouge pas.

Est-ce que pour les municipalités cela ne constituerait pas une aide extraordinairement généreuse? Je le répète, le fédéral est prêt et il démontre qu'il est prêt à faire tout ce qu'il peut pour remédier à la crise du logement et aider ceux qui manquent de travail. Tout ce qu'il faut pour améliorer la situation, c'est un peu de bonne volonté et moins de politiciannerie de la part du gouvernement du Québec.

Venons-en maintenant à cette question dont on parle tant, celle de la construction d'une route trans-Canada dont le gouvernement fédéral offre de payer 50 p.c. du coût.

La route doit être d'une largeur de 22 à 24 pieds de surface couverte de 3 pouces de bitume, avec un fondement de pierre suffisant pour porter une charge de dix-huit mille livres posée sur les essieux d'un véhicule. Il doit y avoir des fossés et une distance de 100 pieds entre les clôtures.

Dans la province de Québec, le tracé, qui est au choix de la province, doit partir de Pointe-Fortune, sur la route Ottawa-Montréal, pour se rendre à Montréal; de là au Pont de Québec, par la rive sud ou la rive nord, au choix exclusif de l'autorité provinciale; du Pont de Québec jusqu'à Rivière-du-Loup et de Rivière-du-Loup à Edmundston.

Tous mes auditeurs ont réalisé, simplement à m'entendre, qu'il existe de grandes routes sur le parcours projeté, routes comportant presque partout au moins 22 pouces de pavage et 100 pieds entre les clôtures, dont 50 p.c. du coût sera purement et simplement remboursé par Ottawa à la province. En effet, Ottawa offre de payer 50 p.c. du coût des routes déjà existantes. Et si un tronçon de route n'est pas conforme à ces exigences minima bien simples, le fédéral s'engage à payer la moitié du coût de la route actuelle pouvant servir comme fondement à la route améliorée.

C'est dire que le paiement par le fédéral à la province de 50 p.c. de la valeur du coût des routes actuelles pouvant servir à la route trans-Canada, suivant les conditions ci-dessus, suffirait presque à couvrir le 50 p.c. que la province aurait à payer pour les améliorations à apporter ou les tronçons nouveaux à construire.

Quelles peuvent donc être les raisons pour lesquelles le gouvernement provincial refuse de coopérer dans ce domaine, alors qu'il s'est fait autoriser à la dernière session, par la législature, à signer une telle entente?

Il y a trois semaines, la majorité des provinces a signé l'entente à Ottawa, Monsieur Talbot, qui représentait Québec à la réunion, a refusé de signer en donnant des raisons excessivement vagues, dont les unes se rapportent à l'autonomie provinciale et les autres à la non-opportunité pour la province de s'engager dans cette entreprise.

Au point de vue de l'inopportunité pour le provincial de s'engager dans cette entreprise, la question est de savoir si le programme de voirie du gouvernement du Québec est tel que les (suite à la page 21)

## La Fête des Mères au Richelieu-Montmagny

Conférencier invité: Mgr Albert Tessier, Inspecteur-général pour les Ecoles Ménagères Provinciales. Comme par les années précédentes, le Club "RICHELIEU" a voulu souligner d'une manière toute spéciale la Fête des Mères. Il a donc organisé un dîner mixte, à l'Hôtel Montmagny, auquel assistaient la plupart des membres accompagnés de leur épouse ou de leur amie, et, en outre, nous avions le plaisir d'avoir quelques invités de l'extérieur, notamment M. le Dr Emile Beaulieu, président du Club des Habitants de Québec, et M. et Mme Alphonse Desilets, tous bien connus dans la région.

Maitre Jos. Marineau, président du Club, agissait comme maître de cérémonie, et, à la table d'honneur, on remarquait: Mgr Albert Tessier, conférencier d'honneur, Mgr Francisco Poras, du Mexique, M. le curé Albert Painchaud, Mme Sam. Marcotte, présidente de la Ligue Catholique Féminine, M. l'abbé Paul Carignan de Trois-Rivières, Mme Jos. Marineau et Mme Hervé Gauvin.

Le président profita de la circonstance pour remettre à la Ligue Catholique Féminine, représentée par Mme Marcotte, un chèque pour venir en aide à quelques enfants pauvres qui doivent recevoir le sacrement de confirmation, lors de la prochaine visite de Son Excellence Mgr Chs-Omer Garant.

Une conférence-éclair, très appropriée, fut prononcée par M. Pierre-Paul Blais, co-proprétaire du journal "Le Peuple".

De courtes allocutions furent (Suite à la page 24)

## Accidents à Montmagny

—Lundi soir dernier, vers huit heures, un accident se produisit près du pont passant le bras de la Rivière-St-Nicholas: Un char privé, dans lequel se trouvait le lieutenant-colonel Jos. Tremblay, et le capitaine Gabriel Pérusse, tous deux du Régiment de Montmagny, fut frappé par un taxi conduit par un M. Ross de Rocher-Noir.

Heureusement, personne ne fut blessé dans ce tamponnement, mais l'automobile du lieutenant-colonel Tremblay fut partiellement endommagée.

—Ludi dernier, vers trois heures de l'après-midi, deux employés de M. Réal Laforest, entrepreneur de Montmagny, étaient occupés à la réparation du toit de la résidence privée de M. le Dr Lavallée, dentiste, rue St-Jean-Baptiste, quand une partie de l'échaffaudage sur lequel ils se trouvaient céda.

M. Nicole fut relevé sans connaissance et transporté d'urgence à l'hôpital, où l'on constata qu'il avait un poignet brisé, une hanche disloquée et qu'il portait des lésions au dos. Quant au compagnon de M. Nicole, un M. Clouston, aussi de Montmagny, il s'en tira avec quelques contusions. Nous souhaitons prompt rétablissement à M. Nicole.

—Lundi soir encore, mais à neuf heures cette fois, un accident d'automobile eut lieu à la fourche des chemins, à l'ouest de la ville de Montmagny: Deux automobiles de marque "Mercury" et toutes deux appartenant à des Rimouskois, se sont frappés, l'une revenant de Québec, l'autre filant vers la route conduisant au cimetière. Le choc fut assez violent, bien que personne ne fut sérieusement blessé, et les pertes matérielles sont assez graves: les deux véhicules sont partiellement avariés et un poteau supportant des fils téléphoniques fut cassé à sa base.

Décidément, la journée du quinze mai fut trop fertile en accidents, à Montmagny.



Dans les voûtes du

## Palais de Justice

Par Charles-Marie-François LETARTE.

### Regards sur le passé

#### IV CLANURES!

Lorsque la moisson est terminée, et que les meules de blé s'arrondissent en mamelons dorés, il reste encore, sur le sol dénudé, de magnifiques épis qui ont échappé à la gerbe: ce sont les *glanures*.

Il ne faut laisser périr, se perdre, sans bénéfice pour personne, ces épis isolés. C'est ce qu'illustrait François Millet, célèbre peintre de l'Angelus dans un autre tableau, si plein de lumière et de poésie, qu'il appela: "Les Glanuses". Qui de nous n'a pas déjà contemplé, avec une sincère émotion, ces tableaux réalistes de Millet, pendus aux murs du salon de nos chers disparus?

Et ceci nous amène à vous parler de ces antiques documents tombés dans les ombres du passé. Plusieurs d'entre eux se rapportent à des hommes qui tenaient le premier plan, il y a deux siècles. D'autres, par l'intérêt particulier qu'ils soulèvent du fait des événements qui les entourent, occupent une place importante dans la petite histoire.

Comme type, voici d'abord un testament *olopraphe* — acte testamentaire écrit entièrement de la main du testateur et signé par lui. — Il porte la date du 26 octobre, 1752. Il s'agit d'un document où sont écrites les dernières volontés de Messire Nicholas-Joseph Chasle. L'abbé Chasle naquit à Québec et fut ordonné prêtre le 20 février, 1717. De janvier à octobre 1718, il desservit Ste-Anne-de-la-Pocatière, et fut nommé cette même année, curé de Beaumont. Il mourut le 23 mars 1754, à Beaumont, âgé de 61 ans.

Ce testament offre un intérêt spécial, car il nous permet de savoir que le presbytère de Beaumont fut bâti avec les propres deniers du curé, puis cédé par celui-ci à la Fabrique, à titre de legs particulier.

D'ailleurs, voici le texte même de ce testament. Nous le reproduisons avec ses tournures savoureuses, mais avec l'orthographe actuelle, pour en rendre la lecture plus facile.

—"5—Je donne et lègue à la paroisse de St-Etienne-de-Beaumont, le presbytère qui est construit sur un terrain voisin de l'église, que j'ai acquis, et payé à la dame de sieur Riverins, négociant bourgeois de Québec, pour lors propriétaire de la terre voisine, comme il paraît par leur contrat de vente qu'on trouvera dans mes papiers, ou ceux de l'église, lequel terrain je donne à la dite paroisse aussi bien que l'allonge du presbytère que j'ai fait aussi bâtir à mes frais et dépens; à la charge que la fabrique fera dire à perpétuité

### Club Richelieu DE MONTMAGNY

Le Dr Emmanuel Gobeil, optométriste, de Montmagny, conférencier annuel à la Faculté d'optométrie de l'Université de Montréal, sera le conférencier invité au Célébrer-causerie du Richelieu-Montmagny, samedi, le 20 mai, à midi et quart, au Restaurant Taché. — Le docteur Gobeil, de retour d'un voyage en Europe, au cours duquel il a représenté, au Congrès international de Berne, la Faculté d'Optométrie de l'Université de Montréal, fera part aux membres du Club de quelques-unes de ses impressions de voyage.

Les docteurs André Dorion et Jacques DeSerres, optométristes distingués de la cité de Québec, seront à cette occasion les invités du Club. Le docteur Dorion présentera son confrère Gobeil.

une messe basse de requiem pour le repos de mon âme, celle de tous mes paroissiens défunts et celle de mes parents. La dite messe sera dite, autant qu'il se pourra, vers le jour de ma mort.

Et voici ce que l'humble et dévoué pasteur ajoutait, en le soulignant: "Je prie de tout mon cœur tous mes chers paroissiens de St-Etienne et les habitants de St-Charles de la Rivière-Boyer, que j'ai desservis de mon mieux pendant trente ans, de se souvenir de moi, pauvre serviteur inutile... je me recommande à leurs prières, et à celles de leurs enfants, surtout ceux qui sont de l'innocence, (sic)..."

Il poursuit en laissant pour héritage à sa nièce, ex gouvernante du presbytère, outre une petite somme d'argent: "son lit tel qu'il sera dans sa chambre, ses hardes, linges et meubles, à elle appartenant, qui se trouveront dans ses coffres, tablettes ou armoires; en outre, les liceuls — draps de lit — serviettes et nappes qui se trouveront marqués à un p. qui veut dire parent..."

Et le document se termine par une donation du résidu des biens du testateur à l'église et aux pauvres de la paroisse.

Entre deux feuilles de ce parchemin jauni, nous découvrons un autre testament qui s'intitule "contrat". Il est troué comme une tranche de fromage de bruyère. Le texte, de ce fait, est très difficile à déchiffrer. Voici, brièvement, ce que nous avons pu en recueillir. Il s'agit des dernières volontés de Joseph Bellangé de la paroisse de Bonsecours. Elles ont été dictées à Jean Fortin, capitaine de milice, qui les a rédigées en présence de témoins. Le document porte la date du 16 mai 1746. En voici un court extrait: "Joseph Bellangé se voyant commandé pour la guerre, et ne sachant le sort qui peut lui arriver, et en cas de mort, a donné par ce présent contrat, à son frère, Ignace Bellangé, tous ses biens meubles et immeubles qu'il possède ou possèdera, à condition que le dit Ignace Bellangé fasse chanter un service à son frère dès qu'il en apprendra la mort, lui fasse dire quatre-vingt basses messes, et chanter un autre service au bout de l'an qui suivira le décès..."

Au bas du document, nous lisons les signatures de Pierre Bellangé et du sieur Joseph Couillard, "soigneur en partie de l'Islet-St-Jean", tous deux en leur qualité de témoins à l'acte.

Nous aurions été curieux de savoir pour quelle campagne militaire, Joseph Bellangé aurait été mobilisé. Mais le document est muet sur ce point. Il semble bien, qu'en Nouvelle-France, la paix régnait jusqu'à une certaine mesure à cette époque. Elle ne fut rompue qu'en 1719, alors que commença la guerre de la succession d'Autriche. — Il est également vrai, que nous étions menacés au nord, à l'est et partiellement au sud par les colonies anglaises qui augmentaient de plus en plus leur puissance, et qui se montraient de plus en plus agressives à notre égard.

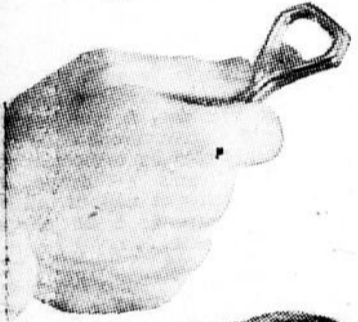
Le Canadien devait savoir manier aussi habilement le mousquet et l'épée que la faucille et la charrue. Sans cesse menacé par les tribus iroquoises ou par les forces dix fois supérieures de ses voisins anglo-saxons, il faisait son apprentissage du dur métier de défendeur et de soldat. Il n'est pas surprenant que les descendants de ces héros obscurs, se soient illustrés sur tous les champs de bataille de l'univers. Il n'est pas une grande cause qu'ils n'aient baptisée de leur sang. — C.-M.-F. L.

# Les postes-amateurs de radio

LE FEU DE RIMOUSKI a commencé à six heures trente, samedi le six mai dernier. Immédia-



*Jamais amère...*



*Toujours de votre goût!*



*meilleure parce qu'elle n'est jamais amère*

tement, les postes-amateurs V-E-2-Z-L et V-E-2-J-A-M prirent l'air pour remplacer les communications télégraphiques et téléphoniques qui n'opéraient plus. V-E-2-N-X et V-E-2-F-I sont des stations de Rimouski, tandis que V-E-2-N-L et V-E-2-J-A-M contrôlent le trafic et dirigent les messages aux différents endroits du Canada et des Etats-Unis. Les postes V-E-2-Z-L et V-E-2-J-A-M ont maintenu des communications de huit heures, samedi soir jusqu'à lundi avant-midi.

L'opérateur de V-E-2-J-A-M était assisté de V-E-2-H-D-J de M. Wellie Wash, qui s'occupait tout spécialement de répondre aux appels téléphoniques, lesquels, va de soi, se poursuivaient sans interruption, étant donné la situation et les renseignements que ce poste détenait. Toujours les réponses se faisaient fiables et immédiates.

Les journaux anglais, nous leur en sommes grès, se sont montrés justes et généreux pour les postes-amateurs de radio, mais il est regrettable de constater que notre presse québécoise s'est pratiquement abstenue de tout commentaire, n'a pas su accorder le crédit que méritaient les proprié-

taires de ces postes qui n'ont compté ni leur temps ni leur fatigue pour aider les sinistrés et leurs parents et leurs amis inquiets. Les proposés à l'écoute de V-E-2-Z-L (du Dr J.-E. Mignault) et de V-E-2-J-A-M ont dû prendre leur repas à leur table de travail, ne pouvant la quitter.

Ci-après, malheureusement incomplète, liste des postes qui ont su contribuer directement aux renseignements. Beaucoup d'autres aussi furent d'un grand secours en restant aux écoutes et gardant, du fait, la fréquence libre d'interférence:

V-E-2-Z-L — Charlesbourg; V-E-2-J-A-M — Montmagny; V-E-2-N-X — Rimouski; V-E-2-G-U — Rivière-du-Loup; V-E-2-F-I — Rimouski; V-E-2-T-C — Rivière-du-Loup; V-E-2-A-H-E — Seignior Club, Montebello; V-E-2-A-O — Montréal; V-E-2-X-O — Yamachiche; V-E-2-A-D-B — Pierreville et V-E-2-V-D — Québec.

Un groupe d'amateurs, formant un autre réseau avec station-clef V-E-2-B-A propriété de M. Eugène Lajoie, ingénieur au poste C B J de Chicoutimi, sut également se prêter à un travail très intense, à cette occasion.

## ST-PIERRE

DEPLACEMENTS:—Mlle Eva Létourneau, de Montréal, a passé quelques jours à St-Pierre avant de se rendre à St-Jean-Port-Joli, chez sa mère, Mme Eug. Létourneau.

—Milles Rolande et Mariette Bernier, de Montréal, sont venues visiter leur mère, Mme Jos.-T. Bernier.

—Mme Henri Moreau, M. J.-E. Poirier de Montmagny, et M. J.-E. Picard, de Mont-Brun, Abitibi, étaient, la semaine dernière, en visite chez Mme Alfred Royer.

—M. Laurent Roy, de Montréal, était récemment l'invité de son amie, Mlle Madeleine Blais.

—M. André Bernier est de retour d'un voyage d'affaire à Rivière-du-Loup.

—Mme Jos.-A. Coulombe de St-Paul, était, dimanche, l'invitée de sa mère, Mme Ph. Létourneau.

—Mlle Rosanne Bernier et son ami, M. Albéric Lallemand, de Montréal, étaient ici, en fin de semaine les invités de M. et de Mme Roland Labonté.

—Mlle Madeleine Bernier, après quelques mois passés à Rivière-du-Loup est rentrée dans sa famille.

NAISSANCE:—M. et Mme Roméo Messervier (Rosa Desgragners) sont les parents d'un fils, né et baptisé le 16 mai, sous les prénoms de Joseph-Alphonse-Benoît. Parrain et marraine: M. et Mme Alphonse Leblanc, amis de la famille. Porteuse: Mlle Marguerite Leblanc.

## CAP-ST-IGNACE

DEPLACEMENTS:—Mlle Marie-Anna Guimond était, dernièrement, de passage à Québec.

—Mme Ernest Bernier et ses fillettes, de Rimouski, sont en visite chez des parents.

—Mme Viateur Caron, de Québec, est venue visiter des parents.

—M. et Mme Paul-Emile Caron et leurs enfants nous ont quittés, pour aller demeurer à Québec.

MARIAGE:—Le 15 mai, a été béni le mariage de Mlle Lisette Bédard, fille de M. et de Mme Jérémie Bédard, avec M. A. Lacombe, fils de M. et de Mme Brezilla Lacombe, décédés.

1re COMMUNION:—Le 10 mai, eut lieu la 1ère Communion solennelle des enfants de la paroisse. 30 garçons et 29 filles ont eut le bonheur de s'approcher de la Sainte Table.

SERVICE ANNIVERSAIRE:—Le 19 mai, a été chanté le service anniversaire de Dame Pierre Poirier.

## Ste-Euphémie

CORRESPONDANTE:

Il nous plaît d'annoncer que Mlle Rita KIROUAC est maintenant la correspondante attitrée, en la localité pour "Le COURRIER de MONTMAGNY". C'est donc à Mlle Kirouac qu'on voudra bien s'adresser, à l'avenir, pour tout ce qui a trait à notre journal: nouvelles, annonces, abonnements, etc.

## Notre-Dame-du-Rosaire

CORRESPONDANTE:

Il nous plaît d'annoncer que Mlle Jeanne d'Arc GODBOUT est maintenant la correspondante attitrée, en la localité, pour "Le COURRIER de MONTMAGNY". C'est donc à Mlle Godbout qu'on voudra bien s'adresser, à l'avenir, pour tout ce qui a trait à notre journal: nouvelles, annonces, abonnements, etc.

DECES:— Nous sommes au regret d'avoir à annoncer la mort subite de Mme Jean-Baptiste Cloutier (née Marie Collin), survenue dans la nuit du 16 au 17 mai 1950.

"Le Courrier de Montmagny" offre ses profondes condoléances à la famille en deuil.

## Berthier-en-Bas

CORRESPONDANTE:

Il nous plaît d'annoncer que Mlle Thérèse BUTEAU est maintenant la correspondante attitrée pour "LE COURRIER de MONTMAGNY", en la localité.



MARINA SVETLOVA première danseuse du Metropolitan, qui sera au théâtre Lafontaine, à Montmagny, pour le dernier concert de la saison, le 24 mai au soir.



# Cinéma Taché

MONTMAGNY

Programme de la semaine du 21 au 28 mai

Dimanche et lundi, 21 et 22 mai

Un chef-d'oeuvre de comédie. La mirobolante histoire d'une famille qui avait le bon sens de prendre en riant tous les problèmes de la vie. — Lionel BARRYMORE, James STEWART et Jean ARTHUR.

## "Vous ne l'emporterez pas avec vous"

(Version française)

Mardi et mercredi, 23 et 24 mai.

## "L'heure du crime"

(Version française)

Intrigue policière avec Dick POWELL et Evelyn KEYES.

Jeudi, 25 mai

## "The Man From Colorado"

(en couleurs).

Glenn FORD et Ellen DREW. — Drame d'action. Glenn FORD a campé le personnage central avec une indéniable puissance.

Vendredi et samedi, 26 et 27 mai.

## "Le passage du Canyon"

(Version française)

Dana ANDREWS et Susan HAYWARD. — Démêlés d'un garçon querelleur aux temps héroïques de la marche vers l'Ouest. De belles scènes. Interprétation très vivante.

# Au cinéma LAFONTAINE

Montmagny

Programme de la semaine du 21 au 28 mai

Dimanch eet lundi, 21 et 22 mai

## Cargaison clandestine

Avec le prince charmant de la chanson française Luis Mariano et Kate De Nagy et l'orchestre tzigane de Alfred Rode, de la jolie musique qu'en aimera fredonner, de l'action et un dénouement qui prend par surprise.

Aussi Sujets Courts: Derrière une Etiquette. Two for the money.

ACTUALITES FRANCAISES

Mardi, jeudi, vendredi, samedi, 23-25-26-27 mai

## Le Curé de Village

Scénario de Robert Choquette. Interprété par Ovila Legaré, Lise Roy, Paul Guévremont, Guy Maufette et autres de nos grandes étoiles. Un film réalisé chez nous est sans contredit le meilleur, il nous apporte un amusant et captivant tableau de la vie dans un petit village.

Aussi sujets courts — Chapitre No. 9 TEX GRANGER

Panorama musical — Nouvelles du jour

Mercredi, 24 mai

## La Société des Concerts de Montmagny

PRESENTE

# Marina SVETLOVA

BALERINE et sa TROUPE

HORAIRE: Tous les soirs, à 8.15 heures  
DIMANCHE: 3 représentations: 2 hrs, 6.30 hrs et 8.45 hrs.

A sept milles de Paris

# MONTMAGNY

— VILLE DE FRANCE —

Les cimetières, au commencement du siècle

Textes de M. l'abbé Cointepas, curé actuel de Montmagny, en France. — (Exclusifs au "Courrier de Montmagny").

(Suite des semaines précédentes).

Montmagny, le 14 juillet 1830.

(date exacte de l'émeute; c'était un dimanche)

— Un détail, oublié dans ce rapport, donne une idée de l'esprit d'exaltation dans lequel se trouvaient les habitants de la paroisse. Le service religieux terminé, le corps du défunt fut transporté sous le clocher, afin de la protéger contre la force armée qui voulait s'en emparer pour l'enterrer. C'est alors que des barricades furent faites dans l'église. En cette triste circonstance, le chef de la force armée, plus sage et plus prudent que la population, avait dû capituler, mais il n'en fut pas de même de l'autorité judiciaire. Dès que cette révolte fut connue à Pontoise, le parquet ordonna vite une enquête. On vit bientôt des agents de police en bourgeois, parcourir le pays, cherchant à se renseigner sur les principaux coupables, causant avec l'un, avec l'autre et se cachant même près du lavoir, sous les touffes de groseillers, espérant saisir, de la bouche des femmes qui y travaillaient, quelques détails sur cette affaire dont tout le monde s'entretenait. Enfin, au bout de quelques semaines, l'enquête était terminée, le procureur du Roi appela devant le tribunal tous les inculpés. Un grand nombre d'habitants les accompagnèrent à Pontoise: l'affaire fut jugée et une quinzaine d'hommes et de femmes, supposées coupables, furent condamnés à la prison, les uns à 8 jours, les autres à 16, ceux-ci à 1 mois, quelques-uns à 2 mois. L'un d'entre eux, cultivateur, membre du Conseil Municipal, le nommé Guimier, voulant charmer les rigueurs de sa détention, composa la chanson suivante, qui fut imprimée et chantée pendant longtemps par les gens de MONTMAGNY.

CHANSON sur les prisonniers de MONTMAGNY, dans la maison d'arrête de PONTOISE

1er couplet

Montmagny, pauvre village,  
Quel dur malheur t'est arrivé?  
Dans tes murs je vois camper  
Des soldats et des gendarmes  
Et même, de ton clocher,  
L'ocin d'alarm's a sonné.

— 2 —

Mais la force et le courage  
Régnaient dans tes habitans;  
Notre force majeure, cependant,  
Respecte soldats et gendarmes,  
Et, pour nous récompenser,  
On nous traîne prisonniers.

— 3 —

Je ne sais si je dois dire  
Où vous cacher nos malheurs,  
Nos bras remplis de vigueur  
Sont enfin chargés de chaînes;  
Dans cette prison désolée  
Nous entrons enchaînés.

— 4 —

Arrivés dans ce repaire,  
Le concierge dit au geolier:  
"Tous ces hommes faut fouiller  
Et le reste me regarde;  
Je vais d'abord les toiser  
Et ensuite les signaler."

— 5 —

Mais voilà la nuit qui tombe,  
On va déjà nous coucher,  
Ce concierge et ce geolier  
Ce sont nos guides fidèles,  
Et puis aussi deux gros chiens,  
Ce sont là tous nos gardiens.

— 6 —

C'est en vain que le sommeil  
Veut me prêter ses pavots!  
Je ne prends point de repos;  
Mon cœur gémit, mon oeil veille,  
Et j'entends sonner minuit,  
Je n'ai pas encore dormi.

— 7 —

C'est donc sous le toit du crime  
Que l'on me donne un abri...  
C'est pour toi, mon pays,  
Que je souffre cette peine,  
J'entends les verrous crier  
Et le jour est arrivé.

— 8 —

C'est une porte-clefs qu'arrive;  
Il est chargé de pain bis,  
En disant aux Montmagny:  
"Un jour finira vos peines,  
En attendant, de bonne foi,  
Mangez donc le pain du Roi..."

— 9 —

Ce sont d'inspecteurs qui entrent  
Et nous voit d'abord soumis,  
"Où sont donc les Montmagny?"  
Plusieurs détenus se présentent,  
"Où est donc le conseiller?  
Qui a juré fidélité?"

— 10 —

Un homme sort de la foule  
En leur répondant: "C'est moi,  
Cui, j'avais juré aux lois  
Une fidélité sincère,  
Mais j'avais promis aussi  
De soutenir mon pays."

— 11 —

Voilà le guichet qui s'ouvre;  
On annonce des visiteurs,  
Je sens palpiter mon cœur,  
Il agite ma poitrine:  
Je vais voir en ce moment  
Des amis et des parents.

— 12 —

Le premier qui se présente,  
Pourrais-je vous l'exprimer?  
C'est un père plein de bonté;  
Mais j'vois mon frère qui entre  
Que leurs doux embrassements  
Me sont chers en ce moment!

— 13 —

Derrière eux, ce sont les femmes  
Qui sont toutes couvertes de  
[pleurs;  
C'est ma femme et c'est ma soeur,  
Cela déchire mon âme,  
Mon enfant vient m'embrasser...  
Je sens mes larmes couler.

— 14 —

Et voilà bien encore d'autres,  
Ceux-ci ne sont point mes parents  
Ce sont d'amis seulement,  
Leur courage me console  
Mais quoi leurs yeux pleurent  
[encore

Disant s'il vous faut de l'or...

— 15 —

Amis de tous les villages  
Qui venez nous visiter,  
Ceux qui pleignent notre destinée,  
Nous vous remercions de même,  
Car vous faites vos efforts  
Pour adoucir notre sort.

— 16 —

Chers compagnons du village,  
Si je vous peins nos malheurs,  
Ne croyez pas que nos cœurs  
Perdent ici de leur courage;  
Pour les vœux de mon pays  
Mon sang coulerait aujourd'hui

— 17 —

Vieillards qui m'avez vu naître,  
Et vous, enfants du pays,  
Souvenez-vous, je vous prie,  
Que c'est l'amour du village  
Qui nous retient en ces lieux,  
Dessous ces verrous affreux.

— 18 —

Je conserve l'espérance  
De revoir mon cher pays;  
Dans les bras d'une foule d'amis  
Renaîtra ma jouissance,  
Au lieu de nous reprocher,  
Ils plaindront les prisonniers!

— 19 —

Je suis forcé de vous dire:  
"Ce qui double nos malheurs,  
Ce sont des femmes remplies  
[d'honneur

Qui partagent notre infortune".

— 20 —

J'aurais un bon mot à dire,  
Il est caché dans mon cœur,  
Je dévore ma douleur  
L'mépris n'est point dans mon  
[âme;

Mon cerveau est fatigué;  
Il vaut mieux me reposer!

Après cette grave affaire, qui avait pris, dans la paroisse de Montmagny, toutes les proportions d'une petite révolution l'autorité supérieure fit fermer le cimetière des Rouillons et on se servit provisoirement de l'ancien cimetière, proche de l'église. Le conseil municipal fut mis en demeure pendant ce temps là de

choisir un emplacement convenable pour y établir un cimetière neuf. On acheta un terrain situé à gauche, sur le chemin dit de Blanport qui conduit de Montmagny à DEUIL. Ce cimetière, qui sert encore actuellement, fut inauguré en l'an 1840. Il fut béni solennellement le 5 mars 1840, par M. THULLIER, curé doyen de Montmagny. L'ancien, après le temps réglementaire, fut converti en un jardin cultivé par M. le Curé. Le presbytère, qui autrefois n'avait que quelques perches de terrain, y trouva là un agrandissement nécessaire. Cet état de choses dura jusque vers l'an 1875.

La sacristie ayant besoin de sérieuses réparations et les murs n'en valant pas la peine, le conseil municipal offrit à la fabrique de construire un bâtiment, à condition qu'elle viendrait en aide à la commune dans la mesure de ses ressources, et que M. le curé abandonnerait la jouissance de son jardin pour en faire une place publique. Le conseil de fabrique, quoique obéré par suite de travaux importants, exécutés peu de temps auparavant dans l'intérieur de l'église, vota cependant une somme de 500 frs. M. l'abbé Masson, alors curé de la paroisse, consentit volontiers à l'abandon de son jardin. La sacristie, qui était annexée à la chapelle de la Ste-Vierge (La porte d'entrée existe encore dans l'église) fut rasée entièrement, tous les murs de l'ancien cimetière restés tels et le corps de garde furent également abattus. Ce petit bâtiment, construit de 1836 à 1831, était situé à l'angle de la place, du côté de la sacristie et faisait face à l'épicerie Ollivier, aujourd'hui Godon. La nouvelle sacristie fut élevée au milieu de la place et, pour en rendre l'aspect plus gracieux, les deux angles de terrain qui restaient de chaque côté furent plantés d'arbustes et entourés d'une grille. Quant à la place elle-même, elle fut ornée dans tout son pourtour de jeunes tilleuls, dont la verdure est destinée plus tard à fournir un frais ombrage pendant les ardeurs de l'été. Mais, lorsque ces travaux furent entrepris, il est vraiment regrettable qu'on n'ait pas pensé à faire l'exhumation de tous les corps qui depuis tant d'années reposaient en paix dans cette terre sacrée. Combien d'enfants et de petits enfants, en traversant cette place de l'église ou en y jouant, peuvent se faire la triste réflexion qu'ils foulaient aux pieds les corps de leurs ancêtres ou qu'ils se livrent sur leurs tombes à des jeux innocents, il est vrai, mais qui ne sont pas respectueux. Ah! qu'il serait bien préférable que ces restes si précieux aient été déposés dans le champ de repos de tous les Chrétiens de la paroisse; là, du moins, à l'ombre de la Croix et au milieu de leurs parents et de leurs amis ces chers défunts dormiraient leur dernier sommeil environnés du respect le plus profond et loin de toute profanation.

(à suivre)

## Conférence internationale du textile

LONDRES: — Les principales maisons du textile en gros du monde se réuniront à Londres du 19 au 23 juin, en une Conférence internationale de la distribution du gros, organisée par la Wholesale Textile Association. Y assisteront, des délégués du Canada, des Etats-Unis, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de l'Afrique du Sud, de la Norvège, de la Belgique, de la France, de la Hollande, de la Finlande et d'autres pays.

## La lettre pastorale collective

(Suite de la semaine dernière).  
C.—VRAI SENS DES LOISIRS  
LOISIRS ET RESTAURATION  
DE LA VIE OUVRIERE

Un des heureux effets du machinisme moderne a été de diminuer les heures de travail. Chaque jour, chaque semaine, chaque année offrent à l'ouvrier un temps dont il peut disposer selon son bon plaisir. Ce progrès sera un vrai gain pour la classe ouvrière et la société, un élément puissant de restauration de la vie ouvrière, si les travailleurs savent tirer profit de leurs loisirs plus abondants en y attachant, comme il se doit, une valeur de vie familiale et de vie sociale, une valeur de culture de l'esprit et de sains divertissements.

LOISIRS ET VIE FAMILIALE

Le premier des loisirs est le repos en famille qui permet, au moins certains jours, une communauté de vie, et qui donne à l'époux et au père la possibilité de remplir ses devoirs familiaux. Une absence trop prolongée rend l'ouvrier étranger dans sa propre maison et fait retomber sur la mère le soin d'élever les enfants. Une plus longue présence lui procurera l'occasion d'assumer toutes ses responsabilités paternelles. La culture d'un potager ou d'un parterre, des travaux d'ordre artisanal qu'il réalise de sa propre initiative et qui donnent libre cours à ses aptitudes distrairont l'ouvrier du travail souvent automatique et sans joie qu'il accomplit à l'usine, et lui feront mieux aimer un sol qu'il a travaillé de ses mains, un foyer qu'il a meublé et orné.

LOISIRS ET VIE SOCIALE

Les loisirs profiteront encore à l'ouvrier par le temps qu'il consacra, sans nuire à sa vie de famille, aux diverses organisations qui visent à restaurer sa condition: associations religieuses, oeuvres de loisirs, mouvements d'Action catholique, syndicats professionnels, coopératives d'épargne et de crédit, de consommation, d'habitation. Ces associations lui feront étudier les problèmes concrets qui l'intéressent, lui découvriront des moyens de solution et lui offriront l'occasion de prendre des responsabilités qui le grandiront tout en le poussant à mieux pratiquer la solidarité sociale.

LOISIRS ET CULTURE DE L'ESPRIT

Les loisirs favorisent aussi la culture de l'esprit. Nombreux sont les travailleurs qui, susceptibles d'une culture intellectuelle et artistique plus poussée, n'ont pas eu l'avantage de s'y adonner, ou encore n'ont pas su comment s'y adonner. La culture n'est pas réservée à une classe; tous y ont droit, les ouvriers aussi. Que de moyens s'offrent à eux: le cinéma et le théâtre, les excursions,

les voyages, les lectures, les bibliothèques, les cercles et journées d'études, les cours et écoles de perfectionnement, la vulgarisation artistique et scientifique. Parmi ces moyens, quelques-uns restent à créer; la plupart existent déjà. De ceux-ci, les uns doivent être épurés, les autres multipliés. Il est nécessaire que tous soient adaptés aux besoins des travailleurs et propres à orner leur esprit. Les connaissances ainsi acquises s'épanouiront en une vraie culture durant la réflexion et la méditation que permettent le dimanche chrétiennement observé et certaines périodes de repos.

LOISIRS ET DIVERTISSEMENTS

Le travailleur industriel a besoin de divertissements et de jeux distrayants. Mais ces divertissements ne doivent pas être une nouvelle cause de déchéance et de gaspillage. L'amour de l'argent, si puissant dans notre régime économique, a fait surgir une quantité d'amuseurs sans conscience qui exploitent le désœuvrement et la naïveté populaires. Ces gens, prenant pour complices les passions humaines qu'ils excitent par des méthodes ingénieuses, dépouillent les ouvriers de leur argent et les rendent moins hommes. La classe ouvrière, si prompte à réagir quand il s'agit de sa vie de travail, réagit moins vite contre une telle exploitation dans le domaine des loisirs. Les diversissements ne doivent pas répondre aux goûts les plus faciles et parfois les moins nobles. Ils doivent au contraire assurer un plein épanouissement de la personne par l'entretien des forces physiques et par le développement des facultés intellectuelles et des vertus morales. En respectant la dignité du travailleur, les divertissements et les jeux seront vraiment une détente, un moyen de maintenir la santé, de former à la vie d'équipe, d'assouplir le corps et l'âme.

RESULTATS BIENFAISANTS

Les loisirs ne sont pas le but de la vie, mais certainement un moyen de mieux vivre. Qui ne voit, N. T. C. F., l'influence des loisirs auxquels on donne leur vrai sens? La vie familiale s'en trouve renforcée, le sens des responsabilités accru, la santé du corps et de l'âme protégée et aidée. Ainsi les loisirs deviennent un capital qui porte des fruits. Expression de la liberté, ils permettent le développement de la personnalité étouffée par certaines conditions du travail moderne; ils donnent l'occasion à un contrôle de soi, à une vraie maîtrise de sa vie. Par là ils concourent à la restauration de la vie ouvrière.

D.—CONCEPTION CHRETIENNE DU TRAVAIL

(à suivre)

## Pour la mariée de mai



Nous voulons vous rappeler que nous sommes en mesure de vous offrir un service complet en photographie, à l'occasion de ce grand jour. Photos prises sur les lieux de la cérémonie et de la réception. Gravez à jamais chaque précieux détail de votre toilette sur une photo Pierre Michon.

Evitez toutes déceptions: prenez votre rendez-vous à temps chez:

PIERRE MICHON — PHOTOGRAPHE —

Rue St-Jean-Baptiste, Montmagny. Téléphone: 378

Membre de l'ass. des photographes professionnels de Québec

**La Ligue Junior "A"**

**Le Lacordaire remporte une belle victoire**

La ligue Junior continue ses activités dans la cour du collège, et le 12 mai dernier, c'était le club Lacordaire qui visitait le Jean-Marie Proulx. La victoire est allée au Lacordaire au compte de 15 à 6, mais les nombreux supporters de la ligue qui s'étaient rendus à cette rencontre n'ont pas été déçus. Dans la première manche, chaque équipe a mis un homme sur les sentiers, mais aucun d'eux n'a réussi à croiser le marbre; dans la deuxième, Raymond Côté déclencha l'attaque et le Lacordaire compta trois points tandis que Jean-Paul Barde vint croiser le marbre pour le Proulx, pour porter le compte trois à un. La troisième manche égalisa le "score" quand les hommes de Robert Morin réussirent deux points contre aucun du Lacordaire. Mais dans la quatrième reprise, tout l'alignement du Lacordaire affronta Ben Morin, pour frapper une avalanche de coups sûrs. Clément Corneau frappa sur la clôture du champ gauche tandis que Rousseau réussit un circuit au champ centre; aidé de quelques erreurs de la part des joueurs du Proulx, le Lacordaire compta neuf points dans cette manche. Dans un essai de rattrapage, le J.-M. Proulx parvint à compter trois points dans cette manche. La cinquième manche ne fit qu'augmenter l'avance du Lacordaire, qui compta trois points contre aucun du Proulx, pour porter le compte final: 15 à 6.

Le lanceur perdant, Benoît Morin, n'a pas eu de son équipe le

support qu'il aurait dû en attendre; mais il a lancé une partie assez régulière, même s'il a accordé quatorze coups sûrs. Il n'a accordé qu'un but sur balles, et a retiré trois hommes au bâton. Le lanceur gagnant, Paul Clavet, qui en était à sa première comme lanceur dans la junior, s'il n'a pas lancé une de ses meilleures parties, a montré qu'il possédait un très bon contrôle; et personne ne sera surpris de le voir figurer à nouveau au monticule pour le Lacordaire. Ce dernier a retiré deux hommes, a accordé quatre buts sur balles, et n'a accordé que huit coups sûrs.

Pour les vainqueurs, Geo-Henri Mercier et Clément Paquet ont frappé de solides coups sûrs et contribué ainsi à la victoire de leur club. Pour le Proulx, Conrad Journeault s'est distingué, en frappant autant de coups sûrs en autant d'apparitions.

Est-il trop tôt, pour se demander si avec un peu plus d'entraînement le Proulx ne remporterait pas de meilleurs résultats? L'avenir nous le dira. Les arbitres étaient: Maurice Nicole, derrière le marbre et M. Emond sur les buts.

Voici les parties cédulées pour la semaine prochaine:

Vendredi, 19 mai, J.-M. Proulx vs Alouettes. Lundi, 22 mai: Alouettes vs Côté & Frères. Vendredi, 26 mai: Alouettes vs J.-M. Proulx.

Vous êtes tous invités à assister aux rencontres de la Ligue Junior, qui ont lieu dans la cour du collège. L'entrée est gratuite.

—M. Rousseau, publiciste.



avoir donné des matériaux pour la construction des bâtisses à la patinoire.

A Monsieur Roméo Collin, pour avoir fourni la clôture à neige entourant la patinoire.

A l'échevin Léopold Gagné, qui a pris charge de la construction des bâtisses, de la patinoire ainsi que de leur entretien au cours de l'hiver.

A MM. Raoul Lévesque, Roméo Collin, Philippe Morin, Hector Leclerc, Laval Paquet, Pat Corriveau, Jean-Bte Boulet, Paul-E. Boulet, Marius Lachaine, Léandre Roy, Julien Côté, Rosaire Corriveau et Jos. Labrie, de Montmagny Drive Yourself, pour avoir fourni gratuitement leur automobile, soit pour le transport des joueurs à St-Raymond, Donnacona ou ailleurs, soit pour le transport des arbitres, soit pour circuler avec les haut-parleurs ou encore, pour reconduire des joueurs à Québec.

A MM. Julien Côté, Lucien Clavet, Emilien Boissonneault, Robert Gaumont et Philippe Morin, pour avoir pris charge de la conduite de la deuxième équipe, durant la saison.

A MM. Jean-Paul Gaumont, Roger Corneau, Laurent Bernalchez, Jean-Claude Boulet, Armand Boulet, Laval Paquet, Maurice Nicole, Bertrand Bernier, et Léopold Gagné, pour avoir agi gratuitement comme arbitres, lors des joules de la petite ligue.

A tous les épicier, marchands et autres qui ont généreusement fourni des prix pour la soirée bazar donnée par l'O.T.J. le 21 mars dernier.

C'est une longue énumération; une énumération susceptible d'ennuyer ceux qui ont hâte de danser mais c'en est une qu'il est de mon devoir de faire à l'endroit de ces personnes qui ont si généreusement collaboré à nos activités.

Je réitère donc mes remerciements les plus chaleureux aux personnes que je viens d'énumérer, tout en leur demandant de nous conserver leur précieux concours dans nos activités futures.

Au cours de cette soirée inoubliable, un briquet de poche fut offert à chacun des joueurs des deux clubs — "Le Bûcheron" et "Le Montmagny."

A la table d'honneur, l'on remarquait: M. le maire Louis-O. Roy et son épouse; M. Ernest Paré, président du Club "Le Bûcheron"; M. et Mme Maurice Marquis; M. l'échevin Léopold Gagné et madame Gagné et autres.

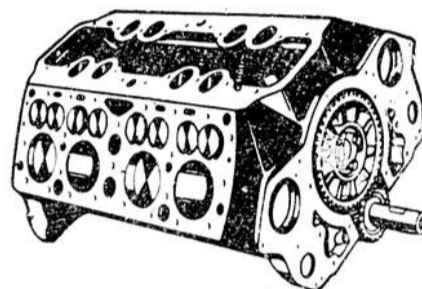
Le maître de cérémonie fut M. Léandre Roy. L'orchestre était sous l'habile direction de M. Rodolphe Fournier.

**BASE-BALL**

L'O.T.J. forme présentement trois équipes locales de base-ball qui seront patronnées par trois maisons industrielles en vue, de cette ville. — Tous les joueurs intéressés à faire partie de ces équipes sont priés de communiquer au plus tôt possible avec l'une des personnes suivantes: MM. John Paquet, J.-P. Gaumont, Lorenzo Fradette, Léandre Roy, Christian Laliberté.

Encouragez nos Annonceurs

**UNE AUTRE PIÈCE D'ORIGINE FORD**



**RECONSTRUITE À L'USINE: MONTAGE DE CYLINDRES**

Pour qui veut rendre-économiquement—à son automobile ou à son camion le parfait fonctionnement, le caractère économique et la puissance d'un moteur neuf... voici la solution du problème! Quand un vendeur autorisé Ford-Monarch ou Mercury-

Lincoln-Meteor aura installé un de ces montages de cylindres Ford authentiques, vous aurez (tout en payant moins cher) l'équivalent d'un moteur tout flambant neuf. En outre, cette pièce reconstruite à notre usine est GARANTIE par Ford-Canada!



VENDEURS AUTORISÉS FORD-MONARCH



VENDEURS AUTORISÉS MERCURY-LINCOLN-METEOR

1100 DÉPOSITAIRES D'UN OcéAN À L'AUTRE

**La veillée de l'O.T.J.**

— Le mercredi, 17 mai. —

**Remerciements de M. le président, M. André Béchard.**

La direction de l'O.T.J. est heureuse d'offrir, avec le concours du président et des officiers du Club "Le Bûcheron", cette soirée à l'intention de ceux qui se sont dévoués comme joueurs dans les deux équipes de hockey qui ont été patronnées par l'O.T.J. au cours de l'hiver écoulé.

"J'ai la tâche bien délicate mais en même temps très agréable d'adresser, au nom de la Direction de l'O.T.J., un bien cordial merci à tous ceux qui ont contribué à nos diverses activités. Je répète que la tâche est délicate, car je désire les remercier tous et je vous assure que ça prend toute une mémoire pour se les rappeler tous, vu que nous avons été débordés de dons et de services généraux. Je vous prierais donc d'être indulgents et de croire que si, par hasard, j'oubliais de mentionner quelques noms, je ne leur en suis pas moins reconnaissant.

"Je ne tarde donc pas à adresser mes plus sincères remerciements aux personnes suivantes: "A notre dévoué Député et Solliciteur Général, l'honorable An-

toine Rivard pour un octroi de mille dollars, reçu ces jours derniers.

"A monsieur le maire et à MM. les Conseillers de la Ville de Montmagny, qui nous ont prêté les rampes pour la patinoire ainsi qu'une partie de l'équipement pour les joueurs. Un merci additionnel pour l'octroi de \$200.00 reçu ce soir.

A la Cie M. E. Binz, pour un don de cent dollars.

Au Club "Le Bûcheron", pour un don de cent dollars.

A monsieur Narcisse Morin, pour nous avoir fourni gratuitement le terrain pour la patinoire.

A monsieur Jos. Labrie, de Montmagny Drive Yourself, pour avoir donné un costume pour le grand club.

Au Club "Le Bûcheron", pour avoir fourni le costume pour le petit club.

A monsieur Geo-E. Cloutier, pour avoir agi comme gérant du Club et Rosaire Corriveau, comme coach.

A MM. Rosaire Corriveau, Réal Laforest et Roméo Thibault pour

**Gérard Boulay**

MARCHAND — RUE ST-LOUIS MONTMAGNY

Ligne complète de tissus à la verge pour robes, costumes, manteaux, etc.

— AUSSI —

Accessoires pour la couture: fil, boutons, ceintures et boucles à recouvrir, pads, fermetures-éclair, braid, biais, etc.

PATRONS BUTTERICK — LAINE



"Il a apporté au Canada la pensée française et la civilisation."

**Elle plaît à tout le monde**

LA BIÈRE **Champlain**

"ÇA C'EST D'LA BIÈRE !"

LA BRASSERIE CHAMPLAIN LIMITÉE QUÉBEC MONTRÉAL

# Les Affaires...

dépenses à faire pour l'ouverture de nouvelles routes aux fins de développer des régions importantes pour l'économie de la province, si ces dépenses, dis-je, sont telles qu'elles empêchent tout débourse, même comparativement minime, en vue de sa participation à la construction de cette route trans-Canada.

En vertu de l'accord proposé par le fédéral, les provinces ont jusqu'au 9 décembre 1956, soit sept ans y compris cette année, pour compléter la route trans-Canada. Est-il un seul homme sensé qui pourra prétendre que d'ici 1956 il ne sera pas essentiel d'avoir une route de premier ordre entre Pointe-Fortune et Beaunton? C'est évidemment là une grande artère provinciale que le ministère de la Voirie se doit de toujours entretenir en très bon état. Or, en ce moment même, elle est en partie dans un état effroyable.

J'ai dit que monsieur Talbot a vaguement parlé dans ses explications de défense de l'autonomie pour justifier son refus de collaborer à la construction de la route trans-Canada. Et monsieur Rivard, le nouveau Solliciteur Général, a expliqué à Montmagny, il y a 15 jours, que, pour sauvegarder l'autonomie provinciale, le gouvernement de monsieur Duplessis ne pouvait pas participer à la construction de la route trans-Canada, car ce serait là permettre l'ingérence du gouvernement fédéral dans les affaires du ministère de la Voirie.

Or, le gouvernement d'Ottawa ne se réserve qu'un contrôle minime sur l'exécution des travaux. La première condition, c'est que des soumissions doivent être demandées publiquement et les contrats accordés aux plus bas soumissionnaires. Est-ce que c'est là ce qui constitue une ingéran-

(suite de la page 17)

ce dans le domaine de la voirie provinciale? Est-ce un crime si épouvantable que d'exiger ce qu'un bon père de famille se doit d'exiger lorsqu'il fait une dépense d'argent? — Et, dans ce cas-ci, il s'agit de l'argent du peuple. — Evidemment, c'est peut-être un crime épouvantable vis-à-vis la caisse électorale de l'Union Nationale que l'on privera des grasses prébendes versées par les amis du régime à qui l'on octroie des contrats alléchants et plantureux, sans soumission. Oui, sans doute, le crime anti-autonomiste épouvantable aussi, que celui de vouloir poser cette deuxième condition à l'effet que les ingénieurs du fédéral verront à ce que les couches de bitume aient bien 3 pouces et à ce que la quantité nécessaire de pierre soit bien là sous la couche de bitume.

Ah! si monsieur Winters avait dit à monsieur Talbot: "Vous n'aurez qu'à nous envoyer le compte et nous paierons les yeux fermés, sans examiner la valeur de ce qui a été fait et sans savoir où va l'argent du public." Monsieur Talbot aurait signé des deux mains. Et les pièces sonnantes de la caisse électorale de l'Union Nationale auraient pu encore servir, lors des prochaines élections fédérales — comme en 1949 — à aider l'ami de toujours le compère insatiable, le fameux colonel Drew.

Mais nous, les députés de la province de Québec qui vous représentons à Ottawa, nous avons exigé et nous continuerons d'exiger que l'argent qui sera déboursé par Ottawa pour les travailleurs du Québec, aille dans leurs poches et qu'il ne serve pas à enrichir quelques amis ou à permettre des orgies électorales comme celles des élections provinciales de 1948.

Vous constatez, au moins par

# Les cinq premiers de chaque classe Au Collège de Montmagny.

10ième année.  
Alexandre Corriveau, Benoît Buteau, Emilien Fontaine, Egide Lacroix, Roland Chasse.

9ième année.  
Jacques Marier, Claude Coulombe, Roger Gagnon, J.-Marie Gaudreau, Armand Picard.

8ième année.  
Paul Fournier, Marcel Ouellet, Dan, Maloney, Paul-Henri Gaudreau, Jean-Paul Collin.

7ième année A.  
Raymond Peters, Armand Gisson, Lewis Walsh, Jean-Louis Cloutier, Aimé Boulet.

7ième année B.  
Michel Gagné, Léopold Gaudreau, Marcel Côté, Roland Marquis, Albert Ouellet.

6ième année A.  
Jean-Paul Boivin, Guy Coulombe, Roger Drouin, Jean-Paul Chouinard, Jean-Yves Boulet.

6ième année B.  
Marcel Bernier, Jean-Marie

Coulombe, Jean-Noël Proulx, Wilbrod Truchon, Antonio Samson.

5ième année A.  
Danny Gaudreau, Marcel Morin, Wilfrid Paradis, André Casault, Jerry Jeffry.

5ième année B.  
Marcel Chouinard, Gilles Boudreau, Jean-Lucien Pelletier, Georges Blanchette, André Shedy.

4ième année A.  
Jean-Marie Coulombe, Florian Chasse, Roger Fournier, Louis-Raymond Boulanger, Léo Casault.

4ième année B.  
Jean-Marie Hudon, Gilles Proulx, Lauréat Paradis, Régis

Mormande, Réjean Boulet.

3ième année.  
André Gaze, Jean-Marie Langlois, Guy Marois, J.-Y. Fortin, Renald Cloutier.

2ième année.  
Yves Denault, Georges Masson, Laurain Gagnon, Clément Jacques, André Collin.

## PETITES NOTES

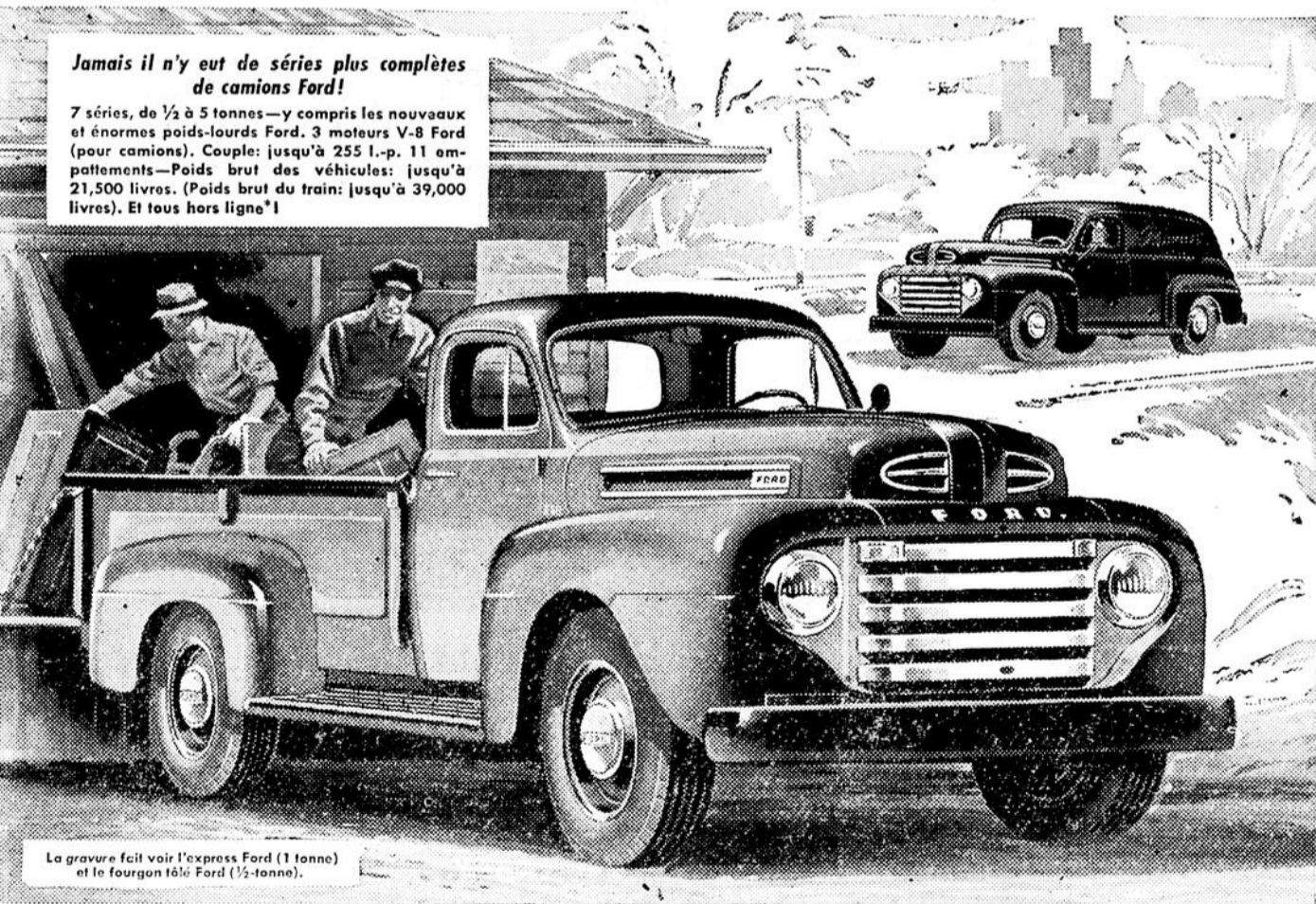
LES SCOUTS — Au recensement de 1942-43, le nombre de scouts catholiques au Canada était estimé à 4,300.  
LE PREMIER CAMP SCOUT se fit en 1907 sur l'île de Brownsea.

Votre livret de banque est le miroir de votre avenir



Une banque vraiment "Royale"

# Les livreurs attestent que LES CAMIONS FORD



Jamais il n'y eut de séries plus complètes de camions Ford!

7 séries, de 1/2 à 5 tonnes — y compris les nouveaux et énormes poids-lourds Ford. 3 moteurs V-8 Ford (pour camions). Couple: jusqu'à 255 l.-p. 11 emplacements — Poids brut des véhicules: jusqu'à 21,500 livres. (Poids brut du train: jusqu'à 39,000 livres). Et tous hors ligne!

La gravure fait voir l'express Ford (1 tonne) et le fourgon télé Ford (1/2-tonne).

sont plus durables!

Et leurs prix viennent d'être réduits! Une autre diminution des prix de tous les camions Ford de 1/2-tonne et 1 tonne fait qu'ils sont plus recherchés que jamais dans leurs domaines respectifs — et ajoute encore au caractère économique que leur assure une plus longue durée utile et de frais d'emploi et d'entretien plus modérés que jamais.

Transportez plus de fardeaux à meilleur compte! Les opérateurs de pickups et de livraisons préfèrent les 1/2-tonne et les 1-tonne Ford parce que ces véhicules unissent un maximum d'espace utile et de facilité de chargement à une manoeuvre plus docile dans la circulation urbaine, et à des virages plus faciles dans les endroits critiques. Plus faciles à parquer, ils ont aussi fort belle apparence et, conséquemment, sont d'une grande valeur publicitaire pour n'importe quel commerce.

8 cylindres en V... fabrication hors ligne! Que vous choisissiez l'express de 1 tonne ou le colossal poids-lourd de 5 tonnes, votre camion Ford fournira exactement la puissance qu'exigent les travaux de votre exploitation... leur fameux moteur (de camion) V-8 garantit la modicité de vos frais d'emploi. Quel qu'en soit le prix, chaque camion Ford est hors ligne... plus solide, donc plus durable... sa structure est ultra-robuste... et chacun de ses organes essentiels renferme une "réserve de rendement". Voyez un vendeur autorisé de camions Ford — il vous renseignera à fond sur les nouvelles réductions de prix et sur toute la série des camions Ford, de 1/2 à 5 tonnes.

\*Hors ligne — Tout à fait exceptionnel, au-dessus de l'ordinaire (Larousse du 20e siècle).



On voit, au Canada, PLUS DE CAMIONS FORD que de toute autre marque

## ANNONCES CLASSIFIÉES

TARIF : — .03 par mot ; minimum par annonce : .50. — Trois insertions pour le prix de deux. — Strictement payable d'avance.

### Maisons à vendre

Une maison en très bon ordre. Très bien située, rue St-Jean-Baptiste, en face de l'Unité Sanitaire. Libre dans le moment. Prix avantageux.

Geo.-E. FOURNIER  
Rue de la Gare, Montmagny

Maison 2 logements située à 73-75 rue de la Gare. Grand terrain garages. Logement libre à l'acheteur. Ferait bien pour une maison de chambres. S'adresser à : Mme L.-J.-A. CHEVRON, Pointe-au-Père, Co. Rimouski, Tél. : 709-13 — ou à Mme J. BLANCHARD, Montmagny, tél. : 277W.

Maison de 16 pièces située près de la Gare, au centre des manufactures. Convient pour Hôtel, maison de pension ou commerce. S'adresser à : 91, rue de la Gare, Montmagny.

Une maison en très bon ordre. Très bien située, près de la plage de Berthier. Avec grand terrain y compris un grand garage et quelques bâtisses. Libre dans le moment. Prix avantageux.

Arthur LACROIX  
6ème Rue, Montmagny.  
Tél. : 352

Maison située sur la septième rue; huit appartements, plus salle de bain. Chauffage central, air chaud. S'adresser à : Armand Paquet, 8, rue du Manoir, Montmagny. Téléphone : 88.

Une belle maison, située rue du Bassin. S'adresser à : Napoléon LEBEL  
Rue du Bassin, Montmagny.

Maison de deux logements, deux chambres de bain, système à eau chaude, grande cave en ciment, petit jardin en arrière. Logement de libre à l'acheteur, au No. 1, rue du Manoir. A de bonnes conditions. S'adresser à : J.-Emile CASAUULT,  
29, rue ST-THOMAS, Montmagny

### A LOUER

Une ou deux grandes pièces donnant sur la rue, réparées à neuf. Entrée privée. Cave en ciment. A vendre lit double avec sommier et matelas. S'adresser à 21, rue Champlain, Montmagny. Tél. : 19.

Deux appartements, à louer, dans une maison privée, partie avant. Pas d'enfants dans la famille. Prix raisonnable. S'adresser chez : GERARD DESBIENS  
Montmagny-Station, Tél. : 445

### Abandon des affaires

Notre vente d'écoulement se continue toujours et tout notre stock est à vendre au prix du gros. Bonne occasion pour marchands et clients d'en profiter. Poste de commerce à vendre. FOYER des COUPONS  
3, rue Ste-Marie  
MONTMAGNY, P.Q.

### Demandé

Homme pour voyager régulièrement parmi consommateurs, dans le comté de Montmagny. Contrat permanent avec Manufacturier important. Brasseur d'affaires seulement. Ecrire Rawleigh's, Dept ML-E-525-131, Montréal.

### A VENDRE

Une automobile Plymouth, en bon ordre, moteur 120 forces Chrysler. S'adresser au Bureau du Journal, 19, rue St-Thomas, Montmagny.

Lot à bâtir, mesurant 120 x 83 de profondeur, situé sur la route allant du Quai du Large. S'adresser à : Philippe Giasson, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny.

Lavages électrique "Beatty", Centrifuge usagé. Prix d'occasion. S'adresser à : 107, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny, Tél. : 141 W

Motocyclette INDIAN 45, 750 c.c. en parfaite condition. Prix raisonnable.

Guy BIRON  
Montmagny Tél. : 139 W

Poêle à bois, à vendre, manuré par la Compagnie L'Islet, modèle "Provincial" en très bon ordre. Raison de vente, déménagement, aucune offre raisonnable ne sera refusée. S'adresser à monsieur Joseph Landry, 3e Avenue, Montmagny.

Magasin général établi depuis 33 ans, à vendre, pour cause de maladie, situé à Micamic, Co. A-bitibi, place prospère et d'avenir. Pour références adressez-vous à : BANQUE CANADIENNE NATIONALE La SARRE, Co.

Glacière en très bonne condition et à très bon marché, à vendre. Pour information: Tél. : 292 W.

Terrain à vendre pour chalet à Berthier-en-Bas. Prix raisonnable. S'adresser à : P.-H. RUEL  
Tél. : 3-1552, ST-PIERRE, Comté de Montmagny

### CHALET

A vendre ou à louer. Près de Berthier en Bas. Pour information veuillez vous adresser à 21, St-Thomas, ou téléphoner au No. 35.

### Servante demandée

On demande une servante chez Mme Lionel BLAIS, Avenue May, tél. : 420.

### A qui la chance!

Une splendide ouverture pour tout homme de bonne réputation, âge de 25 à 50 ans, qui a l'ambition de devenir marchand indépendant prospère. Clientèle établie, gros revenu dès le premier jour. Pas de déboursés. Si vous avez un équipement pour voyager voici la chance de votre vie. Crédit aux personnes responsables. Nous vous donnons un entraînement complet. S'adresser à la Compagnie J. R. Watkins, Dept. Q-M-7B 350 St. Roch, Montréal, Qué.

### Agent demandé

A ceux qui veulent une bonne agence, voici l'occasion de vous faire un gros revenu à l'année. Marchandises faciles à vendre. Une démonstration c'est une vente. Léger capital requis pour le contrôle de la marchandise. Pour information, écrire à : Cornwall Metal Products, Co., Cornwall, Ont.

## Obsèques de M. Emile Gaudreau

Samedi, le 6 mai, à 9.30 hres, en l'église St-Mathieu de Montmagny ont eu lieu les funérailles de M. Emile Gaudreau, cultivateur, décédé à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, de Québec, à l'âge de 54 ans et 9 mois. Outre son épouse, dame Léda Collin, le regretté disparu laisse dans le deuil son fils Benoît. Ses frères, Joseph, Odilon et Omer Gaudreau. Ses sœurs: Rév. Sœur St-Thomas du Sacré-Coeur (Alida) Rév. Sœur Ste-Marguerite (Cécile), Alma et Joséphine Gaudreau; Mme Odilon Couture (Judith), Mme Paul-Aimé Gaudreau (Bernadette).

Ses beaux-frères: Charles Joncas, Napoléon et Odilon Collin; Joseph Fournier, Odilon Couture; Paul-Aimé Gaudreau. Ses belles-sœurs: Milles Emma et Maria C-llin; Mme Vve Pierre Gaudreau; Mme Charles Joncas; Mme Jos. Fournier; Mme Jos. Gaudreau; Mme Odilon Gaudreau; Mme Omer Gaudreau; Mme Nap. Collin; Mme Odilon Collin. Ses neveux: Raoul Poirier, Alph. Beaulieu, Jean-Paul Gaudreau, Léopold Couture; Henri, Daniel, Paul-Aimé, Camille, Jean-Pierre, Claude, André, Denis, Raymond, Pierre et Jean-Louis Gaudreau, Robert, Marius, Léo, et Denis Fournier; Joseph, Léon et Georges Chabot, Rolland, Claude, Pierre-Paul, Jean-Marie, et André Collin.

Ses nièces: Mesdames Henri, Daniel, Camille, et Jean-Paul Gaudreau; Mme Raoul Poirier; Mme Alph. Beaulieu; Aline, Cécile, Gilberte, Françoise, Suzanne, Yolande, Lisette, Louise, Marie-Pauline, Denise, Annette, Monique, Apathe, Solange, et Micheline Gaudreau; Charlotte Joncas, Marguerite, Jeanne-Aimée, Georgette et Gertrude Fournier; Collette et Cécile Couture; Madeleine, Monique, et Aline Collin; Hélène, Jeanne-d'Arc et Emilienne Chabot, Florence Desjardins.

Au départ des salons mortuaires pour l'église paroissiale, un très grand nombre de paroissiens se sont joints aux membres de la famille pour escorter la dépouille mortelle du regretté disparu et assister aux funérailles. La croix était portée par M. Ernest Collin. Les porteurs du corps, MM. Joseph Collin, Adélard Gaudreau, Emile Coulombe. La levée du corps a été faite par M. l'abbé Gérard Gariépy, vicaire à St-Thomas.

M. l'abbé Joseph Brochu, curé de St-Mathieu, chanta le service, assisté de MM. les abbés G. Joncas et Arm. Proulx, vicaires, comme diacre et sous-diacre. Conduisaient le deuil, son fils Benoît, ses frères, Joseph, Odilon et Omer Gaudreau. Ses beaux-frères: Charles Joncas, Odilon Couture, Joseph Fournier, Paul-Aimé Gaudreau. Ses neveux: Claude Collin, Rolland Collin, Raoul Poirier, Camille Gaudreau, Denis Fournier, Marius Fournier, Henri Gaudreau.

A la suite des membres de la famille, dans le défilé, on voyait

Son Honneur le maire Irénée Poirier, Joseph Boulanger, Evariste Gendron, Ernest Cloutier, Joachim Gaudreau, Joseph Boulet, Joseph Tondreau, Edm. Bernier, Zéphirin Coulombe, Gustave Nicole, Alf. Poitras, Philippe Tétu, Emile Cloutier, Nap. Poirier, Ernest Bossé, Elz. Morin, Jules Thibault, Geo.-Etienne Moreau, Jos. Gaumont, Adilon Robin, Fortunat Fournier, Ernest Gaudreau, Joseph Bernard, Jean-Paul Côté, Gérard Dubé, Alph. Côté, Phil.-Omer Gaudreau, Damase Beaudoin, Emile Gaudreau, forgeron, Amédée Gendreau, Ovide Dominique, Jos.-O. Gaudreau, Lionel Nicole, Alph.-Emile Fournier, J.-B. Tondreau, Théop. Tondreau, Nap. Boulet, Alphonse Gaudreau, Auguste Dupuis, Henri Dion, Médéric Gaudreau, Omer Samson, de St-Pierre; Odilon Dominique,

Rolland Laberge, Diog. Moreau, Nap. Bernier, Amédée Fournier, J.-A. Caron, Adjudant Bernatchez, Candide Corriveau, Rosaire Chabot, Geo. Collin, Pierre Casault, Donat Létourneau, Lucien Nicole, Prudent Gaumont, Edmond Rousseau, Alonzo Couillard, Gérard Gaudreau, Ernest Blanchet, Hercule Nicole, Eug. Létourneau, Robert Picard, Eutrope Méthot, Charles Clavet, Louis Rochefort, Joseph Cloutier, Nap. Thibault, Geo.-Henri Thibault, Nap. Chabot, Amédée Langlois, de Riv.-du-Sud; Emile Langlois, Maurice Proulx, Raoul Fournier, etc.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Charles-H. Dubé. "Le Courrier de Montmagny" prie tous les membres de la famille en deuil, d'agréer ses sentiments de vives condoléances.

Tel. : 53

### Dentiste

Dr J.-L. LAVALLEE  
Chirurgien-Dentiste  
39, St-Jean-Baptiste, Montmagny.

### LOUIS PELLETIER

NOTAIRE  
30, rue St-Thomas — Tél. : 42  
Montmagny.

### DOCTEUR GERMAIN FORTIN

Médecin-Chirurgien  
7, RUE STE-JULIE  
Montmagny  
Téléphone : 462

### DOCTEUR A. RICHARD

Médecin-Chirurgien  
Bureau : rue St-J-Baptiste  
Tél. : Bureau 545 Rés. 309812

## E. Bernatchez, O. D.

— OPTOMETRISTE. —

Examen de la vue.

Edifice Banque Provinciale.

Rue St-Jean-Baptiste, — Montmagny, P. Q.

## Corriveau et Caron, C. A.

— comptables agréés. —

Lionel Corriveau, m.s.c., r.l.a., c.a.

Bertrand Caron, b.a., m.s.c., c.a.

— 62, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny. —

Téléphone : 248.

## Fernand Sirois

Comptable agréé

76, rue St-Pierre,

Tél. : 2-6039

QUEBEC.

POUR VOS ASSURANCES  
FEU. — VIE. — AUTO. — VOL. — ACCIDENTS,  
MALADIE. — RESPONSABILITE. — ETC.

Consultez

## PHILIPPE ROY

Courtier d'assurances agréé

78, rue Saint-Jean-Baptiste, Montmagny.

Tél. : Bureau 92

Résidence : 240

## JOS.-A. TREMBLAY, NOTAIRE

SOCIÉTÉ LEGALE SIROIS, SIROIS & LESAGE

Bureau à Québec, rue Couillard. Tél. : 2-3912

BUREAU A MONTMAGNY LE DIMANCHE ET LE LUNDI DE CHAQUE

SEMAINE A SA RÉSIDENCE

11, RUE SAINTE-JULIE.

MONTMAGNY,

Tél. : 3

## Clôtures et ornements en fer forgé

Clôtures et ornements en fer forgé, pour vos escaliers, clôtures, gardes de galerie, Garnitures, Décorations en fer forgé. — Adressez-vous à :

## AURELE MAROIS

Bas de la Paroisse.

B. P. 441.

Montmagny.

Régalez la famille avec



# LE SOLDAT Raoul JACQUES

RAOUL JACQUES naquit à Montmagny, en 1921. Il n'avait que dix-neuf ans, quand il s'enrôla: le 20 septembre 1940.

Il fut successivement entraîné à Montmagny, Valcartier, Sherbrooke et Debert, pour être versé au Royal 22ème, en novembre 1942.

Il traversa l'océan en février 1943, fut cinq mois en Angleterre puis passa à la campagne d'Italie, toujours avec le Royal 22ème.

A l'âge de vingt-trois ans, il tomba au champ d'honneur, comme son bataillon pénétrait en ligne Gothique, à l'ouest de Rimini, le 14 septembre 1944.

Voici pour le témoignage du lieutenant Lavolette:

"Il est mort, peu de temps après avoir été frappé, en chrétien et en brave. Sa dépouille mortelle fut mise en terre en présence de notre Padre. J'aurais la confiance de ses officiers et de l'estime de tous ses camarades".

Une autre éloquente déclaration, en date du 30 septembre 1944, de la part de l'aumônier-major du Royal 22ème, J-Léo Gratton, fut aussi recue par le père de l'intrépide Raoul Jacques: "Je connaissais depuis longtemps votre fils et je puis vous assurer qu'il pouvait compter sur l'estime de tous ses officiers et de ses compagnons. Il

s'approchait souvent des sacrements de la confession et de la communion. Il me parlait fréquemment de sa famille, qu'il aimait bien tendrement. J'ai déjà célébré la sainte messe aux intentions du cher défunt et je porterai son souvenir dans mes prières de tous les jours."

Nous ne pourrions mieux faire, pour terminer cette trop courte biographie du jeune et brave Jacques, que de souligner ce que disait à M. Ernest Jacques, dans une lettre en date du 10 octobre 1944, le lieutenant-colonel J.-C. Côté, aumônier en chef de la Cinquième Région militaire:

"Dieu l'a rappelé à Lui, mais soyez sûr que votre fils a eu sa récompense. En faisant le sacrifice de sa vie pour nous tous, il a accompli le plus grand acte de charité. Que ceci soit votre consolation."

N'oublions pas que c'est pour notre survie que tant et tant de braves et jeunes Canadiens sont restés en terre étrangère, c'est avec l'émotion la plus vive que nous rappelons ici le souvenir de cet autre valeureux gars de Montmagny.

Son corps est resté sur le champ d'honneur, mais son nom est à jamais écrit au coeur de ceux qui l'ont connu, ineffaçable comme il l'est au cénotaphe élevé à la gloire de tous les vaillants de la région, auxquels nous devons reconnaître devoir de vivre encore en paix sur notre si belle terre de liberté.

Lui survivent, auxquels nous réitérons nos respectueuses condoléances, M. Ernest Jacques, son père; ses frères, MM. René (désigné outre-mer), Fernand, et Marcelin. Ses soeurs: Mmes Odilon Roy (Thérèse) et Adrien Ayard (Estelle) et Mlle Marie-Reine Jacques.



## La participation des travailleurs aux profits de l'entreprise

"Nous estimons cependant plus approprié aux conditions présentes de la vie sociale de tempérer quelque peu, dans la mesure du possible, le contrat de travail par des éléments empruntés au contrat de société. C'est ce que l'on a déjà commencé à faire sous des formes variées, non sans profit sensible pour les travailleurs et pour les possesseurs du capital. Ainsi, les ouvriers et les employés ont été appelés à participer en quelque manière à la propriété de l'entreprise, à sa gestion ou aux profits qu'elle apporte" (Pie XI).

Nous voulons vous raconter l'histoire d'une compagnie américaine qui confirme en tous points l'affirmation de Pie XI dans "Quadragesimo anno": "C'est ce que l'on a déjà commencé à faire sous des formes variées, non sans profit sensible pour les travailleurs et pour les possesseurs du capital".

Il s'agit de la "Shaeffer Pen Company. Les employés participent aux profits depuis 16 ans. Et à leur usine à Fort Madison, Iowa, 1766 travailleurs jouissent des meilleures conditions de travail possible.

Pour le dernier trimestre de 1949, la compagnie Shaeffer a payé à ses employés des dividendes qui égalent la moitié des salaires distribués.

### PAS DE GREVE A CETTE USINE.

C'est en 1934, que l'on a inauguré ce système de participation aux profits; on a commencé à distribuer seulement 4% des profits résiduels aux travailleurs. En 1949, les travailleurs retirent 25,2% de ces profits. Par exemple, un employé dont le salaire annuel est de \$2000 retire en une année, des dividendes pour \$612,00. Il est clair que les travailleurs n'ont jamais l'intention de faire la grève ni de laisser leur emploi pour un autre. De fait, le "turnover" du travail n'est que de 3%.

### DES COOPERATEURS.

Conscients de "manger à la même table" que le patron, les employés se cassent la tête pour diminuer le coût de la production et augmenter la productivité de l'usine.

Le président de la compagnie, Craig Shaeffer, rencontre régulièrement ses employés et leur donne toujours le chiffre des ventes et des profits réalisés depuis la dernière rencontre; ils discutent ensemble des améliorations à apporter: "Nous n'avons pas de secrets pour nos employés", dit-il, "et ceux-ci ne sont pas gênés pour nous faire des recommandations".

Quand on fait confiance à ses employés, ceux-ci le paient en retour: cette façon d'envisager la communauté de travail d'une entreprise est une chose capable de changer complètement toute la question sociale.

### LA SOLUTION D'UN PROBLEME

Beaucoup de gens pensent encore en termes de "rareté". L'abondance de la production fait peur aux industriels comme aux ouvriers: c'est parce que l'industriel identifie toute l'économie nationale avec son propre marché, tandis que le travailleur identifie son travail de production avec son seul emploi.

La question des débouchés est un problème qui persiste encore, qui n'a pas encore été résolu en temps de paix (il est à remarquer qu'un temps de guerre, un tel problème n'existe pas, parce que la production est détruite au fur et à mesure).

Comment régler le problème des débouchés en temps de paix? En intéressant les travailleurs à l'entreprise, en les faisant participer aux profits de l'entreprise, en les intéressant à sa gestion, en les intéressant aux bénéfices, ils disposent de plus de pouvoir d'achat et ils sont intéressés à diminuer les coûts de production, à éliminer les pertes de temps, le gaspillage du matériel, de sorte que tout le monde peut profiter de la réduction des prix.

**Autour de la CASERNE**

Chronique du Régiment de Montmagny, sous la direction du capitaine Conrad BELLEY.

## Anniversaires dans l'Armée

OTTAWA. (Spécial) Deux corps de l'armée canadienne célèbreront leur anniversaire durant le mois de mai. Ce sont le Corps de génie électrique et mécanique canadien, le 15 mai, et le Corps d'artillerie royal canadien, le 26 mai.

Le régiment d'artillerie royal fondé en 1746 est l'ancêtre du Corps d'artillerie royal canadien. Les membres des deux corps portant un insigne identique, partagent les mêmes honneurs de bataille et Sa Majesté le Roi en est le colonel honoraire. Le Corps d'artillerie royal canadien fut fondé en 1883 lorsque l'artillerie de campagne de la force permanente fut réorganisée, quoique bien avant cette date, la compagnie d'artillerie royale était formée à St-Jean, N.-B., et se trouve

perpétuée aujourd'hui par le 3e régiment anti-avions lourds. La devise de l'artillerie est "Ubique" — "Partout", parce que l'histoire du régiment royal est aussi l'histoire de l'armée britannique.

Le Corps du génie électrique et mécanique canadien fut fondé le 15 mai 1944, à peine deux ans après sa formation de celui de l'armée britannique. Le corps fut formé pour répondre aux exigences d'une armée mécanisée moderne.

Le général A. G. L. McNaughton, colonel honoraire commandant du Corps de génie électrique et mécanique, passera les troupes en revue au cours des cérémonies qui eurent lieu le 15 mai, à l'école du Corps, à Barrfield.

## Aide apportée par l'Armée

OTTAWA. (Spéciale) La participation des troupes de l'armée canadienne en cas d'urgence ainsi qu'à d'autres services publics, a pris diverses formes durant les dernières années, bien qu'il leur soit plus fréquent de combattre les inondations et les feux. Durant l'année fiscale de 1949-1950, les soldats des forces de l'active et de la réserve ont aidé les autorités civiles en plus de 30 occasions, depuis les transfusions de sang en masse pour la Croix-Rouge, les recherches pour les enfants ou adultes égarés, la construction de ponts Bailey pour l'industrie et des ponts de bois pour les fermiers, recherches pour avions perdus, la conduite des cliniques pour enfants, la fabrication de jouets pour les en-

fants pauvres, l'enlèvement de la neige sur les routes jusqu'à l'aménagement d'écoles, temporaires lorsque celles-ci sont détruites par les flammes.

La situation la plus cocasse s'est présentée à Halifax lorsqu'un cheval d'une voiture à balais était étendu malade à travers l'une des rues les plus achalandées de cette ville, paralysant ainsi la circulation. Les hommes de la 200e unité d'artilleurs du Corps de génie électrique et mécanique ont soulevé l'animal à l'aide d'une grue mécanique puis ensuite le déposer sur un transporteur de tanks. Le cheval qui a été traité par un vétérinaire, est maintenant en bonne voie de rétablissement.

### AU DELA DU SALARIAT

Comme le disent nos Evêques, dans leur lettre collective sur "le problème ouvrier": "des réformes de structures cherchent à intéresser de plus en plus les travailleurs à la vie même de l'entreprise, de façon que tous ceux qui y participent, chefs d'entreprise comme ouvriers, réalisent leur "communauté d'activités et d'intérêts" par une forme d'association qui les unira plus effectivement que la formule ac-

tuelle du salariat.  
(Extrait du journal: "Le Front Ouvrier")  
— par Ls-Ph. CARON, propagandiste.

## Fiancés et futurs mariés

venez voir notre bel assortiment de bagues et jones de fiançailles, avec diamants et saphirs.

**JOS.-N. BRETON**  
DELAGRAVE, comté de Montmagny.  
— Téléphone : 316-s.4. —

## Camion à vendre

— FORD V-8, de 3/4 tonne.

Reconditionné à neuf.—

S'adresser à:

**Alfred Blouin**  
Rue du Manoir, Tél.: 214W

## Voyage à New-York

Quel couple en sera l'heureux gagnant ?

Nouveaux mariés, confiez-nous le soin de la photographie, à l'occasion de votre mariage, et vous pourrez avoir le privilège d'être désignés par le sort. — Ce concours est ouvert à tous les couples qui se marieront entre Pâques et la Toussaint.

**PIERRE MICHON**  
— PHOTOGRAPHE —

Rue St-Jean-Baptiste, Montmagny. Téléphone : 378  
Membre de l'ass. des photographes professionnels de Québec

BUVEZ  
**Coca-Cola**  
La pause qui rafraîchit

Un champion!

**Seagram's King's Plate**  
Rye Whisky

Servez Seagram en toute confiance

# Le Courrier de Louise

—Mme Charles-A. Paquet, de Québec, passe quelques jours à Montmagny.  
 —M. et Mme Arthur Mathieu et M. Gérard Mathieu de Ville Montmorency ont visité M. et Mme Maxime Bernier.  
 —Mlle Yvette Montminy, de Giffard est venue à Montmagny.  
 —Milles Colette et Jeannine Anctil se sont rendues à Saint-Jean-Port-Joli, dernièrement.  
 —Mme Lucien Girard et M. Paul Corneau sont venus à Montmagny.  
 —Mlle Agathe Bonneau s'est rendue à Rivière-du-Loup, dernièrement.  
 —Mlle Murielle Lavallée, de Rimouski, passe quelques jours chez sa mère.  
 —Mme Honoré Bernier et ses enfants ont passé quelque temps à Montmagny et à Berthierville.  
 —M. et Mme Arthur Girard, Messieurs Raymond et Fernand Girard et Mlle Jacqueline Audet, de St-Grégoire, Montmorency, ont visité, jeudi, les familles Berger et Bernier.  
 —M. et Mme M. Boulanger, de Québec ont visité M. et Mme Armand Boulanger.  
 —M. et Mme Gilbert Laberge se sont rendus à Cabano, visiter M. et Mme E. Pelletier.  
 —M. et Mme J.-W. Berger et Mme M. Marquis ont visité quelques parents et amis de L'Islet.  
 —M. et Mme Armand Proulx et Mme Jos. Blouin sont de retour d'un voyage à Montréal.

—Milles Stella et Jacqueline Bouchard se sont rendues à St-Paul.  
 —Mme Christophe Bérubé et sa fille Christiane ont visité M. et Mme Albert Roy, le jour de l'Ascension.

## NAISSANCES

—Le 11 mai a été baptisé Marie-Madeleine-Michelle, fille de Marcel Desjardins, mouleur et de Béatrice Gaudreau, Parrain et marraine: M. et Mme Edgar Boudreau.  
 —Le 11 mai, a été baptisée Marie-Paule-Irma-Lise, fille de Alexis Morin, journalier, et de Marie-Ange Morin, Parrain et marraine: M. et Mme Alphonse Morin.  
 —Le 13 mai, a été baptisée Marie-Suzanne-Gaétane, fille de Roger Blanchet et de Adrienne Sénéchal, Parrain et marraine: M. et Mme Alphonse Sénéchal.  
 —Le 15 mai, a été baptisée Marie-Thérèse-Viviane, fille de Josaphat Grégoire, journalier et de Pierrette Masson, Parrain et marraine: M. et Mme Claude Masson.  
 —Le 14 mai, a été baptisé Jo-Raymond Roy, journalier et de soph-Clermont-Richard, fils de Yvette Labrecque, Parrain et marraine: M. et Mme Emile Roy.

## Avis de décès

MORIN:—A Montmagny, le 16 mai, à l'âge de 31 ans, 2 mois, est décédée demoiselle Marguerite Morin, fille de M. Proculus Morin et de dame Caroline Carré. Les funérailles ont eu lieu samedi matin, le 20 mai, à 10 heures, à la Chapelle de la J.O.C.

CLOUTIER: — A notre-Dame-du-Rosaire, le 16 mai, à l'âge de 56 ans, 7 mois, est décédée dame Maria Collin, épouse de M. Jean-Baptiste Cloutier. Les funérailles ont eu lieu vendredi, le 19 mai, à 9 heures, en l'église paroissiale. La Maison Marcel Ruelland, 1, rue de la Fabrique, avait la direction des funérailles.

## À l'Hôtel de Ville

A L'HOEL DE VILLE R. Lundi prochain, il y aura, à l'Hôtel de Ville, une séance spéciale à l'effet de placer certaines limitations quant à l'évaluation des propriétés, en vue du prochain Referendum.

On sait que les contribuables seront appelés à se prononcer quant au Règlement No 163, les 30 et 31 mai prochains.

## Unité Sanitaire de Montmagny

— Semaine du 22 mai 1950 —  
 Lundi 22 mai: Ste-Lucie: Clinique de B.C.C.  
 Mardi 23 mai: Berthier: 2 à 3 heures: Clinique de bébés, au village.  
 Saint-Paul: Clinique dentaire.  
 Mercredi, 24 mai: Sainte-Lucie: Clinique de B.C.C.E.  
 Jeudi, 25 mai: Montmagny: Clinique de bébés, de 2 à 4 heures.  
 Vendredi, 26 mai: Saint-Fabien: Clinique de B.C.C.  
 Ste-Apolline: Clinique dentaire.  
 —Dr A. Dumas, M.H.

## ENTRE NOUS

Mais ne le dites pas... Ça va très bien, au sujet de la TOMBOLA. Nous savons qu'une dame a déjà placé \$100,00 entre les mains d'une des organisatrices, produit d'une rafle... qu'une montre-bracelet "Vadis", de belle valeur, pour dame, fut généreusement offerte par M. Georges Laberge, bijoutier, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny; qu'une blanchisseuse électrique de marque "Bendix" fut aussi donnée par M. Philippe Giasson, des Appareils de Chauffage, Enr., également de la rue St-Jean-Baptiste... Et d'autres suivront dont nous parlerons la semaine prochaine. Comme début, c'est joliment prometteur.

## La Fête des Mères...

(Suite de la page 17)  
 prononcées par M. le Dr Emile Beaulieu et M. Alphonse Desilets, qui rendirent hommage à Mgr Tessier et à l'oeuvre qu'il accomplit.

Maitre Alexandre Chouinard, qui avait accepté de présenter la conférence s'est acquitté de cette tâche avec tout le tact et la délicatesse qu'on lui connaît. Le distingué conférencier fut remercié par le Dr Emmanuel Gobeil qui, en quelques mots, captura l'assistance en soulignant tout particulièrement la grandeur et la bonté du coeur de toutes les mamans.

La conférence de Mgr Tessier était accompagnée de projections lumineuses et il en profita pour commenter les images montrées à l'écran sous le thème général: "LE BEAU VISAGE DU QUÉBEC". Le conférencier fit contempler à l'auditoire divers aspects de la nature québécoise et montra aussi le visage de la Canadienne-Française, insistant sur la formation qui est donnée aux jeunes filles dans les Ecoles Ménagères pour en faire des "Femmes Dépareillées".

—Le publiste.

# DEUX VOLS A MONTMAGNY

Dans la nuit du 11 au 12, deux jeunes hommes de Montmagny se sont introduits dans la Garage Boucher, rue St-Jean-Baptiste, par effraction de la porte de côté, pour s'emparer de l'argent que contenait la caisse, quelque vingt-cinq dollars.

Fiers de leur réussite, les deux copains pénétrèrent, encore par effraction, deux jours plus tard, soit dans l'avant-midi du 14, dimanche, dans la maison privée de M. André Béchard, également sise sur la rue St-Jean-Baptiste, à la

minute où ils savaient qu'il n'y avait personne.

A ce dernier endroit, ils firent un butin précieux: des bijoux, dont une montre de belle valeur.

Alertée, la Police provinciale mit la main au collet des malfaiteurs, qui furent identifiés par les outils qu'ils oublièrent aux deux endroits, au cours de l'après-midi du quatorze mai.

"Le bien mal acquis" n'a guère profité à ces deux jeunes lurons...

## Fatal accident à Cap-St-Ignace

Un jeune homme de dix-sept ans, Fernand Richard, fils de M. Emile Richard et de dame Antoinette Lacombe, de Cap-St-Ignace, est mort accidentellement,

lundi, vers 11.20 hres de nuit, quand, rentrant de son travail (à la firme M. E. Binz, Ltée) la motocyclette qu'il montait donna — à cause de la mauvaise visibilité par ce soir de pluie — contre un camion stationné sur le bord de la route. Les passagers d'un autobus se portèrent à son secours, quelques minutes plus tard, mais le jeune Richard avait malheureusement cessé de vivre.

Au parents de la victime de ce regrettable accident, "Le Courrier de Montmagny" offre, sincères, ses condoléances.

## A la cour Supérieure

La Cour Supérieure a siégé, à Montmagny, sans interruption, du 15 au 17 mai courant. L'honorable Juge Oscar L. Boulanger présidait.

Le rôle contenait une vingtaine de causes, mais il a dû être écourté en raison de la fête de jeudi, l'Ascension.

Outre les motions et les enquêtes sur lesquelles l'honorable Juge Boulanger a rendu jugement, on a procédé à l'enquête dans quatre causes différentes: Chabot vs Therrien et al.; Chabot vs Roy; Labrecque vs dame Morin; dame Emond vs Coulombe. Ces causes sont en délibéré et jugement sera rendu plus tard.

Deux jugements ont été prononcés dans les causes: Anctil vs Roy et New England Production Consultants, Inc. vs The Electrical Manufacturing Company, Limited.

Le prochain terme de la Cour Supérieure sera tenu, à Montmagny, le lundi 12 juin prochain.

Comme le rôle sera très chargé, il semble que la Cour devra siéger toute la semaine du 12.

## Vente et échange

Refrigerateur "Kelvanor", meubles, poêles et appareils électriques, neufs ou usagés. A vendre, à prix d'aubaine. Laveuse "Connor", usagée, en parfaite condition. Poêle à l'huile, 3 feux: \$5.00.

— Aussi — réparations d'appareils électriques.

LIONEL BLAIS  
 2, Ave May, Montmagny.  
 Tél.: 420.

Bagues de fiançailles — Montres-calendriers

DESIREZ-VOUS UNE REPARATION GARANTIE?

**Bijouterie ERNEST & COTE**

10, rue Du Pont, — — — — — Tél.: 58

TROIS LIVRAISONS PAR JOUR, POUR MIEUX VOUS SERVIR.

11 heures le matin.  
 5 heures l'après-midi.  
 9 heures le soir.

**PHARMACIE BERGERON**

84 rue St-Jean-Baptiste Montmagny  
 — Téléphone : 3 3 3 —



"Je gage qu'il va prendre une BOSWELL"

Essayer c'est l'adopter

La bière BOSWELL-en vente partout

**Coca-Cola**  
 Accompagne naturellement les bonnes choses à manger

## Soyez fière de votre coiffure

— COIFFURES DE TOUS GENRES —

Notre spécialité: Traitement du cuir chevelu.

Mme Simonne Côté  
 COIFFEUSE

Edifice Allard

Montmagny

— Tél.: 345W —

## ECONOMISEZ

Contre-plaqué "veneer" pour faire panneaux d'armoires et finition de maison. — Planches de B. C. Fir en "V", de toutes dimensions. — Portes "Flush Door", de toutes grandeurs. — Plinthes unies, cordons et moulures, chambranles unies. — Planchers de bois franc de toutes sortes et Veneer pour plancher. — Arborite de toutes nuances. Prix de gros accordé aux entreprises et manufacturiers.

SPECIAL. — Une porte de bois franc, flush door, à compter de \$5.00

**FOURNIER ET LEMIEUX**

Distributeurs autorisés, de St-Vallier à Ste-Anne, jusqu'à la frontière américaine, de tous les produits de la Cie de contre-plaqué Ste-Marie, rue du Palais de Justice

Montmagny

Tél.: 340W

## Salon de fourrure

Assortiment complet de manteaux. —

— Prix défiant toute compétition.

Aussi un beau choix de peaux. Mouton de Perse noir — ou gris. Vison. Ecureuil. Seal, etc. —

Une visite vous convaincra.

**Rita Normand**

résidence de Mme Edouard Normand

5, rue Frontenac

— Téléphone : 248